

QUI VEUT DEVENIR PRÉSIDENT DOIT ATTENDRE !

CHERIF ALI

ENTRE RIGUEUR ET CROISSANCE

EL YAZID DIB

EN L'ABSENCE D'UN POUVOIR, LES POUVOIRS SE DÉCHIRENT

ABED CHAREF

CE SI PRÉCIEUX PASSEPORT

AKRAM BELKAÏD



■ Pour être plus fourmi que cigale, il faut de la patience et de la rigueur
RÉGHIS RABAH

■ Le droit ne marche pas bien droit
HAMID DAHMANI

■ Les hydrocarbures, talon d'Achille de l'économie algérienne
AMMAR KOROGHLI

■ L'individu, le citoyen et la société
BENALLAL MOHAMED

■ Cœurs brisés
B. AHcene-DJABALLAH

«CRISE DE MIGRANTS» OU «CRISE DE RÉFUGIÉS» ?

PIERRE MORVILLE



■ Le socle de la paix
BOUTARAA FARID

■ Ça sert à quoi ?
BOUCHAN HADJ-CHIKH

■ Les défis des Jeux méditerranéens de 2021 !
ABDELKADER KHELIL

■ Conjoncture économique : le néo-libéralisme est anticonstitutionnel en Algérie !
ABDELLATIF BOUSENANE

■ Al-Sissi est-il le sauveur de l'Egypte ?
KAMAL GUERROUA

Sellal : la loi contre Mezrag



Moncef Wafi

Abdelmalek Sellal a, solennellement, affirmé, hier, que les personnes impliquées dans la tragédie nationale, faisant référence aux anciens du FIS, de l'AIS et des groupes armés, ne créeront pas de partis politiques. En marge de l'ouverture de la session d'automne du Conseil de la Nation, le Premier ministre a tenu à rappeler les articles 26 de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale et 5 de la loi organique relative aux partis politiques pour appuyer ses dires.

Pour rappel, l'article 26 stipule que «l'exercice de l'activité politique est interdit, sous quelle que forme que ce soit, pour toute personne responsable de l'instrumentalisation de la religion, ayant conduit à la tragédie nationale. L'exercice de l'activité politique est, également, interdit à quiconque ayant participé à des actions terroristes». L'article 5, quant à lui, prévoit qu'il «est interdit à toute personne responsable de l'instrumentalisation de la religion, ayant conduit à la tragédie nationale de fonder un parti politique, de prendre part à sa fondation ou de faire partie de ses organes dirigeants». La mise au point du Premier ministre intervient après celle de son ministre de l'Intérieur Nourredine Bedoui, après l'annonce du premier responsable de l'AIS, Madani Mezrag, de son intention de créer un parti politique. La volonté orale de l'ex-émir national du bras armé du FIS avait été médiatisée, à outrance, faisant réagir personnalités politiques et réseaux sociaux. L'intervention de Sellal devra, néanmoins, mettre un frein à cette frénésie médiatique qui n'avait pas lieu d'être puisque la loi est claire. Un non-événement créé par un ballon d'essai, lancé par Mezrag et repris en boucle par des médias en mal de sensationnalisme. Sellal, à cette occasion, s'est montré catégorique, en affirmant qu'il ne sera permis à personne «de rééditer la crise que le peu-

ple algérien, a vécu dans les années 90», rappelant les devoirs et obligations des uns et des autres, imposés par cette charte. Il parlera de ceux «qui évoquent un possible retour de certains partis politiques dissous» et les «obligations auxquelles certains veulent se dérober, aujourd'hui». Pour lui, il est hors de question d'enclencher une quelconque marche en arrière, soulignant que l'Algérie «poursuivra son processus de réconciliation nationale et la lutte antiterroriste par la force de la loi jusqu'à ce que ce dossier soit définitivement clos».

Par ailleurs, et devant la presse, le Premier ministre a, de nouveau, évoqué la crise économique induite par la chute brutale des cours du pétrole. Une sortie de crise qui doit, impérativement, passer par une émancipation d'une économie basée sur les hydrocarbures, à travers une orientation «vers l'économie du développement, créatrice de richesses». Il a indiqué que le gouvernement avait entamé la mise en œuvre d'un plan économique, au titre de la Loi de finances complémentaire (LFC-2015) pour, notamment, faciliter les investissements nationaux. Le Premier ministre a également écarté l'éventualité de recourir à l'austérité «qui nourrit le sentiment de désespoir», ajoutant que «le gouvernement poursuivra ses efforts pour la baisse des dépenses, au titre du budget de fonctionnement pour 2016 ; tout en réduisant le volume de certains investissements publics.»

Enfin, Sellal a réaffirmé que le projet de révision constitutionnelle était «pratiquement prêt». «Le projet de révision constitutionnelle est, pratiquement, prêt, et il appartient au président de la République de le soumettre à référendum populaire ou au Parlement».

Pour rappel, la présidence de la République a engagé, en 2014, une série de consultations en vue d'un «amendement consensuel» du texte fondamental.

«Risques d'affaiblissement de l'intérieur»

Le président de l'Assemblée populaire nationale Mohamed-Larbi Ould Khelifa a exhorté, hier à Alger, les Algériens à «être vigilants» devant les risques de l'affaiblissement de l'intérieur. «Il faut être vigilant devant les risques de l'affaiblissement de l'intérieur et faire en sorte que l'élite et le peuple ne se préoccupent pas uniquement des questions fabriquées de toutes pièces sur les rites, l'origine et la langue dans un pays au sein duquel cohabitent les spécificités locales dans la paix et la fraternité à travers les siècles, a-t-il souligné dans son allocution d'ouverture de la session d'automne de l'APN. Il a ajouté que ces principes sont «consacrés par la Constitution de la République depuis l'indépendance». M. Ould Khelifa a expliqué que «la force de l'Algérie réside dans son unité nationale, son homogénéité sociale et la préservation de notre Etat

national pour lequel les Algériens ont payé un lourd tribut afin de recouvrer sa liberté et sa souveraineté». Selon lui, «ce qui est important, c'est le dialogue entre les partenaires de la classe politique et l'entente autour des questions essentielles qui intéressent le peuple, l'Etat, le présent et l'avenir de l'Algérie, notamment le projet de la Constitution de la République qui a été présenté à une large concertation, à l'effet d'élargir la base démocratique et d'ancrer les institutions de l'Etat moderne». M. Ould Khelifa a, en outre, exprimé sa «gratitude» et sa «reconnaissance» à l'Armée nationale populaire et à toutes les forces de sécurité pour «les efforts consentis afin de prémunir l'Algérie des risques des résidus du terrorisme et du crime transfrontalier dans notre grand pays qui dispose de frontières de plus six mille kilomètres, dans un environnement trouble

et dans des conditions très difficiles». «Notre armée et les institutions sécuritaires constituent la forteresse de l'Algérie et la soupape de sécurité qui mérite le soutien et l'appui de tous», a-t-il affirmé. Il a rappelé, dans ce sens, que l'Algérie «a, depuis longtemps, mis en garde contre les dangers du terrorisme et de l'extrémisme, sous toutes ses formes, et elle a réussi à vaincre ces phénomènes grâce à l'union du peuple, des forces de l'Armée nationale populaire et des institutions sécuritaires». «L'Algérie est, aujourd'hui, la première à œuvrer pour le tarissement des sources de financement du terrorisme tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays et œuvre, à travers ses relations et les institutions internationales et régionales, à instaurer la paix et la sécurité tout en préservant les intérêts des Etats et en respectant leurs positions et leur souveraineté», a-t-il soutenu.

ANALYSE

Kharroubi Habib

Faire le changement par le haut ou par le bas ?

A contrario du pouvoir qui considère que la crise que subit le pays n'est que d'essence financière et économique, l'opposition affirme, elle, et en cela unanime qu'elle est aussi politique et que ce n'est qu'en résolvant en priorité cet aspect qu'il sera possible d'envisager les solutions d'ordre économique et financier à mettre en œuvre pour sortir l'Algérie de sa crise.

C'est en partant de cet ordre de priorité que l'opposition s'est fixé des agendas qui guident son action et son rapport au pouvoir. Des et non pas un agenda car si l'opposition est absolument à l'unisson s'agissant de la nature multidimensionnelle de la crise et sur la nécessité qu'il faut d'abord régler la question politique qui est posée à travers elle, il y a divergence en son sein, et c'est un euphémisme, sur la réponse à celle-ci. Celle de la Coordination pour les libertés et la transition démocratique (CNLTD) consiste en la mise en place d'une transition négociée dont elle a développé dans sa plateforme adoptée à Mazafan en 2014 les contours et les objectifs à réaliser. Bien que solidaire avec ce pôle de l'opposition dans la revendication du changement politique, celui qui s'est constitué autour d'Ali Benflis et du parti des «avant-gardes pour les libertés» qu'il a fondé réclame lui d'aller à des élections anticipées dont il faudrait bien entendu que la transparence et la régularité soient garanties par la mise en place d'une commission électorale nationale absolument indépendante du pouvoir et de son administration.

Le Parti des travailleurs qui se dit ancré dans l'opposition mais agissant en dehors des deux pôles qui se sont constitués dans celle-ci est lui aussi partisan

de la solution électoraliste prônée par l'ancien chef du gouvernement et les partis qui se sont rassemblés autour de lui. Quant au FFS, sa position consiste à plaider pour la reconstruction du consensus national qu'il estime possible si tous les acteurs agissants sur la scène nationale s'assoient autour

de la table de négociation sans préalables ni exclusives à l'encontre de quiconque.

Sans porter de jugement sur ce que les uns et les autres avancent comme propositions pour ce qui est de l'aspect politique de la crise, l'on peut néanmoins avancer que leurs tenants s'opposent en fait fondamentalement sur la démarche à suivre qui conduirait au changement politique dont le pays a besoin et est dans son attente. Il est clair que les partisans de la voie électoraliste sous condition de démocratie et de respect de l'expression populaire sont guidés par la conviction que le changement auquel ils veulent contribuer doit être impulsé par le bas, c'est-à-dire par la société algérienne et les électeurs ayant reconquis leurs droits citoyens. Celles prônées par la CNLTD et le FFS apparaissent pour favorables à un changement à opérer par le haut à travers une entente entre le pouvoir et les appareils partisans censés être les porte-paroles qualifiés des doléances et attentes des citoyens du pays.

Ce qui peut donc apparaître comme une cacophonie dans les rangs de l'opposition est en fait révélateur d'une incompatibilité entre deux visions sur ce que cette opposition doit entreprendre pour espérer être reconnue en tant qu'acteur susceptible d'offrir l'alternative en laquelle les Algériens auront foi et pour laquelle ils s'engageront.

Benkhelfa

Le budget de l'Etat «n'a pas été réduit»

Le ministre des Finances, Abderra hmane Benkhelfa, a annoncé, mercredi, à Alger, l'organisation, du 10 au 17 septembre, de rencontres de wilaya consacrées à l'examen des modalités d'application des dispositions de la Loi de finances complémentaire 2015 (LFC), notamment, en ce qui concerne la promotion de l'investissement et la canalisation des fonds circulant dans l'informel, dans les circuits bancaires. Dans une déclaration à la presse, en marge de l'ouverture de la session d'automne, du Conseil de la Nation, M. Benkhelfa a souligné que son département ministériel examinait les modalités d'application des dispositions prévues dans la LFC pour leur application dans les plus brefs délais. Les rencontres de wilaya qui regrouperont les cadres des ministères des Finances et du Commerce, ainsi que les banques intervenant dans ce sens pour l'application de la LFC 2015, en ce qui concerne la promotion des investis-

sements, le traitement du problème du foncier industriel et le versement des fonds, circulant dans l'informel, dans les circuits bancaires. S'agissant du versement de ces fonds (circulant dans l'informel), estimés à près de 3.700 milliards de DA, M. Benkhelfa a évoqué «de bonnes intentions» sans, toutefois, donner davantage de détails. Les dispositions de la LFC concernent, essentiellement, la révision de certaines taxes, la rationalisation des dépenses publiques pour réduire le déficit budgétaire et l'assainissement de l'Economie nationale, des activités parallèles. La LFC comporte de nouvelles mesures pour encourager l'investissement, notamment, la réduction des dépôts auprès des notaires sur les actes des sociétés et autres liés à l'investissement. Le texte introduit des dispositions pour la simplification des mesures de création d'entreprise et d'accès au foncier industriel par le guichet unique qui se substitue au Calpifref.

La LFC prévoit des mesures pour assainir l'Economie, des pratiques illicites, à travers des incitations pour la régularisation des employeurs et des artisans, en matière de sécurité sociale, de fiscalité administrative pour les personnes physiques, non impliquées dans le blanchiment d'argent ou le financement du terrorisme, afin que ces dernières transfèrent leurs capitaux, des canaux informels vers les banques, contre une taxe forfaitaire. A une question sur une réduction de moitié, du budget de l'Etat, le ministre a répondu par la négative. Le budget d'Etat algérien compte parmi les plus élevés de la région. Certes des mesures rigoureuses sont prévues pour la rationalisation de la consommation du budget de l'Etat mais ce dernier n'a pas été réduit, a expliqué le ministre pour qui il faut différencier rationalisation et recul. Tous les budgets de l'Etat de 2015 à 2019 se présentent, en courbe ascendante, en dépit d'une économie mondiale en récession, a-t-il soutenu.

Tirage du N° 6319
119.051 exemp.

Le Quotidien
D'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication
Mohamed Abdou
BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction
041.23.25.20

Imp.: Oran : imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.
Ouargla : S.I.A.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél. : 021. 64.96.39 - Fax : 021. 61.71.57
Pub Tél. : 021. 64.96.44

Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22

Diffusion: Ouest: SEDOR Tél.: 041.58.85.52- Centre: SEDOR - Est: SO.DI. PRESSE - Sud: TDS

Santé

La gratuité des soins ne sera pas touchée



Yazid Alilat

Signe des temps, le débat sur la gratuité des soins en Algérie a refait surface ces dernières semaines, au moment même où la nouvelle loi sur la santé, encore à l'état de projet, annonce des changements importants de la carte sanitaire nationale. Pour autant, il aura fallu qu'un haut responsable du ministère de la Santé descende dans l'arène pour démentir officiellement, à travers la radio nationale, hier mercredi, l'abandon par l'Etat de la gratuité des soins. Selon Omar Beradjouane, inspecteur général au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, "la gratuité des soins est une ligne rouge, un acquis clairement défini dans l'article 12 du projet de loi sur la santé". Il ajoute: "l'Etat assure l'accès et la gratuité des soins pour tous, la gratuité des soins n'est pas remise en cause, elle est consacrée et affirmée". Mieux, "le droit à la santé est un droit fondamental confirmé par la Constitution", explique M. Beradjouane qui a affirmé que "on s'étonne et s'interroge sur les écrits et les déclarations faisant état d'un recul du gouvernement sur cette question". Ce projet de loi de 470 articles contient en fait, selon le même responsable, "cinq articles sur l'obligation de l'état à garantir les soins aux Algériens". Par ailleurs, ce projet de loi "donne des réponses à toutes les préoccupations des professionnels de la santé et aux objectifs du gouvernement", a-t-il souligné, quant à l'abandon de l'ancienne loi sur la santé. "On ne peut continuer à fonctionner avec une loi de plus de 30 ans", a-t-il assuré, relevant qu' "il y a des mutations profondes, qui ont un impact direct sur la santé, des données nouvelles, des maladies nouvelles, le secteur doit adapter son fonctionnement à ces nouvelles données". C'est pour cela que "la carte sanitaire doit être revue. Elle permet aux pouvoirs publics de répartir de manière équitable tous les moyens humains et matériels (du secteur, NDLR) de la Santé et, qui seront répartis en fonction des besoins de santé de chaque région", affirme M. Beradjouane, selon lequel "l'offre de soins doit être équitable et adaptée à toutes les régions", y compris une meilleure distribution des personnels selon les régions, et la nouvelle loi permet plus "d'équité" dans les affectations de médecins et de spécialistes dans les régions, dont les zones du Sud.

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES, C'EST FINI !

Par ailleurs, il y aurait en Algérie quelque 34.000 praticiens privés, et "cette offre de soins doit être intégrée dans la carte sanitaire nationale", annonce M. Beradjouane, qui affirme que dans ce nouveau projet de loi, "le privé est une partie intégrante du réseau de soins national, et sera contrôlé, suivi et accompagné. Il est investi du principe de service public, et (constitue) un appui à notre système national de santé". Pour autant, le système de l'activité complémentaire a été supprimé pour les praticiens. Pour l'Inspecteur général du ministère de la Santé, "c'est une réponse à tous les dépassements, qui ont été enregistrés dans le secteur sanitaire privé ces derniers temps". Plusieurs établissements hospitaliers et sanitaires privés ont été suspendus par décision du ministre de la Santé à l'issue de visites d'inspection qu'il avait effectuées durant cet été, en particulier à Constantine et Alger. Dorénavant, et selon ce projet de loi, les médecins exerçant dans le secteur public ne pourront plus travailler à mi-temps dans le secteur privé, dont les cliniques spécialisées. C'est en fait une des grandes décisions du ministère de la Santé. Dans une récente déclaration, un responsable au ministère de la Santé, interrogé sur les raisons de la suppression de l'activité complémentaire, a répondu: "ou l'on est dans le public, ou dans le privé". Selon lui, il y a une "insuffisance" de rendement et une "présence diminuée" chez les médecins concernés au niveau des établissements publics de santé, en plus du "détournement" de malades admis dans les structures publiques vers des établissements privés. En fait, le contexte qui a amené à l'autorisation du temps complémentaire en 1999 a changé aujourd'hui, selon des spécialistes. Car au départ, le temps complémentaire devait permettre un complément de rémunération autorisant le personnel de santé à travailler partiellement dans le privé. "Aujourd'hui, nos personnels de santé sont suffisamment rémunérés pour travailler et pour choisir entre le public et le privé. Il n'y a donc aucune raison de le maintenir", avait affirmé, au mois de mai dernier, le directeur des Etudes au ministère de la Santé, Saïd Mekkaoui.

Le ministre des Transports La privatisation d'Air Algérie écartée

R. N.

Tout en admettant que des dépassements sont enregistrés, le ministre des Transports, Boujemaâ Talai, a écarté, hier à Alger, toute idée de privatisation d'Air Algérie. «Il est vrai que des dépassements ont été constatés, à l'instar de ce qui se passe dans toutes les compagnies aériennes, mais nous nous employons à résoudre ces problèmes, à travers un plan de modernisation», a souligné le ministre en marge de l'ouverture de la session d'automne du Parlement. «Il n'est aucunement question de privatisation», a affirmé Boujemaâ Talai. Par ailleurs, répondant à une question relative à l'incident survenu à l'aéroport d'Oran lorsqu'une employée d'Air Algérie a refusé à un voyageur l'enregistrement sur la liste d'attente du vol Oran-Bechar et dont la vidéo circule sur les réseaux sociaux, le ministre a indiqué que son département attendait de recevoir le rapport final de l'enquête ouverte par la compagnie sur cet incident. Pour rappel, à partir d'octobre, Air Algérie sera reconfigurée en groupe chapeautant plusieurs sociétés par actions (SPA) détenues à 100% par la compagnie aérienne nationale. Des SPA



autonomes qui seront spécialisées dans un des différents métiers d'Air Algérie. Dans le cadre de cette nouvelle organisation, approuvée par le Conseil des participations de l'Etat (CPE), Air Algérie va se doter de quatre filiales avec une société de catering, une filiale spécialisée dans le transport de marchandises (cargo), une troisième dédiée au handling (emballage, enregistrement des bagages) ainsi que d'une société qui assurera la maintenance et la réparation des aéronefs d'Air Algérie et d'autres compagnies aériennes. Cette dernière se fera en partenariat avec une

société étrangère dans le cadre de la règle 51/49% régissant les investissements étrangers en Algérie. Le ministre avait assuré dernièrement qu'une fois opérationnelle, cette filiale n'assurera «pas uniquement la maintenance des avions d'Air Algérie, mais aussi ceux des compagnies évoluant autour de nous, car on sera plus compétitifs» et le centre de maintenance de la compagnie sera modernisé. «Il ne manque que la bonne gestion de ces moyens», ajoutera-t-il avec pour objectif, derrière cette «remise à plat», l'amélioration de la gestion sur la base de rapports d'audits.

Raïna Raïkoum

Ahmed Farrah

C'est la rentrée scolaire, les soucis commencent pour les parents qui cherchent une dérogation d'âge pour inscrire leurs chérubins qui leur manquent quelques mois pour leurs six ans, ou d'autres, un nouvel établissement pour permettre à leurs enfants de repasser le baccalauréat, etc. La tâche n'est pas facile. Les classes sont surchargées malgré l'ouverture de nombreux nouveaux établissements scolaires et le recrutement de milliers d'enseignants. Ce problème n'est pas seulement dû à la démographie croissante, mais surtout aux objectifs de l'enseignement post obligatoire qui n'est pas du tout en adéquation avec les besoins du marché du travail et de la stratégie de développement du pays. Pourquoi avoir des centaines de milliers de diplômés universitaires au chômage, quand le secteur agricole agonise à cause du manque de main d'œuvre, quand trouver un chauffagiste ou un plombier relève du miracle, quand nos jardins sont en «jachère», asséchés et non entretenus faute de jardiniers et de paysagistes, et quand on fait appel aux étrangers pour construire nos infrastructures...?!! La liste des incohérences n'est pas exhaustive. Jadis les collégiens et les lycéens nécessaires recevaient trimestriellement leurs bourses scolaires par mandat postal, aujourd'hui on charge l'école de se substi-

Cette École qui ignore le facteur et le libraire

tuer aux services sociaux pour « distribuer » la prime de scolarité de 3 000 dinars. Est-ce son rôle de le faire ? N'a-t-elle pas d'autres priorités ? Pourquoi ne pas réinstaurer les bourses scolaires et en finir avec ce bricolage lourd, inefficace et tentant ? Combien de directeurs d'établissements et d'intendants se sont faits attraper la main dans le sac ? Demander à un intendant de retirer du trésor public des dizaines de millions de dinars et d'aller dans des zones reculées payer les concernés, est en porte-à-faux avec les textes qui interdisent à un comptable scolaire de payer en espèces. Autre anomalie, les manuels scolaires qui ne se vendent presque plus dans les établissements scolaires à cause de leur distribution gratuite pour les travailleurs du secteur de l'Éducation nationale. Un réseau parallèle est né suite à cette nouvelle pratique où chaque année des millions de livres scolaires sont distribués pour alimenter l'année d'après, les marchés des trottoirs. Un gâchis incommensurable de l'argent public ! Il est temps que l'École ne se concentre que dans sa mission et de la dessaisir de ces boulets, en mettant le livre à la place qui lui est due, c'est-à-dire dans les librairies, et le mandat postal ou le compte courant pour le virement des bourses scolaires, comme il se fait ailleurs, dans le monde civilisé.

La famille du général Hassan dément

Contrairement à ce qui a été rapporté dans ces mêmes colonnes hier, la famille du général Hassan, l'ancien chef des services de renseignements en charge de la lutte contre le terrorisme et du contre-espionnage, a démenti l'information liée à sa remise en

liberté. C'est le journal El Watan en ligne, qui avait fait état de sa libération la veille, qui a donné ces précisions hier en début d'après-midi. « Le général Hassan est toujours détenu à la prison militaire de Blida, depuis son arrestation, jeudi dernier vers

21h30 », affirme la famille du concerné, dont les propos sont relayés par El Watan. Et le journal d'expliquer qu'une « source sûre » avait confié à El Watan, lundi soir, que le général avait été remis en liberté, information qui s'est avérée finalement fautive ».

Le Groupe MEHRI



RECRUTE

Dans le cadre de l'ouverture prochaine de son Complexe Touristique Saharien « LA GAZELLE D'OR » à EL OUED Algérie

- Chef de Réception
- Gouvernant(e) Général(e)
- Responsable Technique
- Responsable de Restauration
- Responsable de Spa
- Responsable Administratif et Financier
- Chef de Cuisine
- IT Manager
- Responsable de Formation

Envoyer CV avec Photo et lettre de Motivation
Recrutements18@gmail.com

Sa palmeraie de 150 hectares, ses 140 chambres, ses suites et villas, ses 5 restaurants, son spa, sa salle de conférence pour 350 personnes...

I n t e r n a t i o n a l A l u m i n i u m S y s t e m



Lames aluminium remplies de mousse polyuréthane

Fabrication de **LAMES THERMIQUES LP45CE** de très haute qualité pour volets roulants à des

Prix Imbattables

Couleurs Disponibles : Blanc / Noir / Bronze / Faux Bois / Gris Souris /Gris Clair



Adresse: Z.I. HassiAmeur N°17 Section 4-BP 236 - Hassi Bounif - ORAN 31028

Tél : 041 45 68 07 Fax : 041 45 68 08

Mob : 0770 80 20 20/0770 51 44 36/0770 86 65 72

Email : iasalgerie@gmail.com / contact@ias-algerie.com

Intoxication collective à Sidi Abdelli

L'eau mise hors de cause

Khaled Boumediene

Les résultats du contrôle sanitaire effectué sur l'eau distribuée à la population de la commune de Sidi Abdelli, dans la wilaya de Tlemcen, sont tombés, avant-hier. Selon les conclusions du laboratoire de veille sanitaire de Tlemcen, les analyses sont négatives sur le plan bactériologique, a-t-on appris avant-hier auprès du directeur de la santé et la population, Khelil Mohamed Toufik. « L'hypothèse de l'eau risque d'être écartée, cependant, les médecins de notre laboratoire d'analyses suspectent une virose avec éventuellement des symptômes gastro-intestinaux. Nous allons dépêcher sur les lieux une équipe composée d'experts en épidémiologie et infectiologie du centre hospitalo-universitaire de Tlemcen, et des établissements publics de santé de proximité de Tlemcen, et d'Ouled Mimoun, pour mener une étude approfondie. On sera, ensuite, fixé sur la cause probable de ce processus épidémiologique », détaille le directeur de la santé et la population de Tlemcen. La ville de Sidi Abdelli (daïra de Bensekrane), a connu un événement sans précédent, après l'intoxication collective dont ont été victimes des centaines de personnes. 462 cas d'intoxication ont été traités jusqu'à la soirée du lundi. Aucune victime n'a été gar-

dée en observation. La consommation d'une eau polluée était suspectée d'être à l'origine de la propagation de ces cas. Par mesure de précaution, une restriction d'eau du robinet a été prescrite sur toute la ville par les autorités locales.

Le wali de Tlemcen, Saci Ahmed Abdelhafid avait exigé des parties concernées d'effectuer un contrôle sanitaire sur l'eau distribuée aux populations de la commune de Sidi Abdelli. Les agents du bureau communal d'hygiène de Sidi Abdelli, assistés par l'ADE, ont été mis à rude épreuve pour désinfecter les réservoirs de stockage d'eau potable desservant les différents quartiers de la ville. Selon un responsable de l'ADE de Tlemcen, la gestion de la distribution d'eau potable de la ville de Sidi Abdelli est assurée par l'APC. A Sebdo, les services sanitaires ont recensé, lundi soir, 256 cas d'intoxication alimentaire alors que la veille, le nombre de cas était de 105. L'origine alimentaire de l'intoxication collective, survenue à Sebdo, lors du déjeuner dans une cérémonie de mariage, a été confirmée par le laboratoire de veille sanitaire de Tlemcen. Il s'agit de l'ingestion de la viande bovine. Selon le DSP de Tlemcen, une dizaine de personnes sont toujours sous observation médicale à l'EPH de Sebdo. Ils devront retrouver rapidement leur santé et regagner leur domicile très bientôt.

Logements AADL

45.000 décisions de pré-affectation, avant la fin de l'année

Les souscripteurs au programme de location-vente 2001-2002 vont pouvoir choisir le site de leurs logements, à partir du 5 septembre, une opération qui devrait s'élargir, prochainement au profit des souscripteurs, au programme 2013. L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a invité, tous les souscripteurs au programme de location-vente 2001-2002, ayant actualisé leurs dossiers, en 2013 et versé la première tranche de 10%, à choisir le site de leurs logements, dès samedi prochain, via le site 'web' (www.aadl.com.dz). Le nombre des souscripteurs de 2001 et 2002, à la formule location-vente de l'AADL s'élève à 104.757, dont 89.152 souscripteurs ont payé la 1^{re} tranche (66.436 à Alger). Ces mêmes souscripteurs, appelés, également, à renseigner le formulaire affiché sur le site, seront invités sur rendez-vous affichés sur le même site web, à se présenter aux agences de wilaya et au siège de la direction générale, pour les souscripteurs de la wilaya d'Alger, afin de retirer l'ordre de versement de la 2^{ème} tranche de 5%. Les futures bénéficiaires devraient s'acquitter du montant de la 2^{ème} tranche, fixé à 5% du coût global du logement, estimé à 2,1 millions de dinars pour un F3 et 2,7 millions de dinars pour un F4, avant de recevoir leur décision de pré-affectation. Selon le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville Abdelmadjid Tebboune, quelque 45.000 décisions de pré-affectation seront remises, d'ici décembre 2015, aux souscripteurs, dans les programmes AADL, notamment ceux de 2001 et 2002 (ou AADL 1) afin de les fixer sur leurs sites d'affectation, le numéro de l'immeuble et de l'appartement. Le ministère de

l'Habitat compte réceptionner quelque 460.000 logements, durant l'année en cours, un chiffre jamais atteint par le secteur, selon un bilan présenté, en mars dernier. A juin dernier, le nombre de logements de location-vente, en cours de réalisation, à travers l'ensemble du territoire national était de 104.000 unités dont 90.000, à Alger. Les nouveaux souscripteurs, inscrits en 2013, seront, quant à eux, appelés, prochainement, à procéder au choix du site de leurs logements, à travers le site 'web' de l'AADL avant le payement de la 2^{ème} tranche du prix du logement. Les services des Domaines et les Conservations foncières procèdent, pour leur part, au traitement des listes des souscripteurs envoyées par le ministère de l'Habitat. Une telle opération permettra d'accélérer l'élaboration des contrats de pré-affectation et s'assurer que les souscripteurs éligibles ne possèdent pas, déjà, de bien immobiliers. Quant aux pré-affectations des souscripteurs de 2013, l'AADL qui avait procédé à la délivrance de 541.423 ordres de versement (OV) sur 560.658 dossiers admis, dont 142.230 OV ont été remis aux souscripteurs de la capitale, selon des chiffres publiés, en mai dernier, entamera l'opération de leur remise aux bénéficiaires, une fois celle des souscripteurs 2001-2002 achevée. Le nombre des bénéficiaires des logements AADL devrait être revue à la baisse suite aux opérations de vérification menées par les Conservations foncières qui avaient décelé, dans une 1^{re} opération effectuée en mai dernier, que 119 souscripteurs du programme 2001-2002 sur les 6.000 concernés par cette première enquête, possédaient, déjà, des biens immobiliers, selon le ministère de l'Habitat.

Gendarmerie

Sécurité renforcée autour des écoles et universités



Le groupement régional de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Alger a mis en place, à l'occasion de la rentrée sociale et scolaire 2015-2016, un programme de sécurité et de prévention comportant notamment le renforcement des patrouilles pédestres et mobiles près des établissements éducatifs, a indiqué hier un communiqué de la cellule de communication relevant du groupement. « Le groupement régional de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Alger a mis en place, à l'occasion de la rentrée sociale et scolaire 2015-2016, un programme de sécurité et de prévention comportant notamment le renforcement des patrouilles pédestres et mobiles près des établissements éducatifs (écoles primaires, CEM, lycées, centres de formation professionnelle, universités et cités universitaires) situés dans la circonscription territoriale relevant des compétences des unités du groupement d'Alger lors des premiers jours de la rentrée scolaire », précise le communiqué.

« Dans le cadre de la rentrée sco-

laire, le groupement a mobilisé tous les moyens humains et matériels nécessaires, en coordination avec les autorités administratives et les établissements éducatifs », souligne-t-on dans le communiqué. Les mêmes services ont « fixé des points de contrôle dans les routes menant aux établissements éducatifs pour faciliter la circulation routière à proximité de ces institutions et préserver la sécurité des élèves et de leurs parents, en particulier aux heures d'entrée et de sortie des classes ». Par ailleurs, la brigade des mineurs relevant du groupement a prévu des program-

mes de communication et de sensibilisation à la sécurisation de l'environnement éducatif, à l'attention des écoliers, collégiens et lycéens ainsi que leurs parents, en collaboration avec les associations de parents d'élèves et des représentants de la société civile, en vue de lutter contre l'insécurité et la violence en milieu scolaire ». Le groupement a mis le numéro vert 1055 (7j/7 et 24h/24) à la disposition des établissements éducatifs et de formation ainsi que des parents d'élèves en vue de répondre à leurs préoccupations », conclut le communiqué.

Tizi Ouzou

Quatre personnes impliquées dans un meurtre écrouées

Nait Ali H.

Quatre personnes, impliquées dans une rixe au cours de laquelle un jeune homme de 37 ans est décédé, après avoir été victime de coups et blessures à l'arme blanche, ont été placées, avant-hier, par le parquet de Draa El-Mizan, dans la wilaya de Tizi Ouzou, sous mandat de dépôt.

Les charges retenues contre el-

les sont : coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort, sans l'intention de la donner. Les circonstances de l'affaire remontent au week-end dernier quand cette rixe avait opposé des membres d'une même famille à ceux d'une autre, suite à un tapage nocturne provenant d'un local de débit de boissons alcoolisées, ouvert, clandestinement, dans la commune de Boghni (35 km au sud de Tizi Ouzou). Selon un

communiqué de la Gendarmerie nationale, rendu public, hier, les gendarmes de la brigade, territorialement, compétente de Mechtras sont intervenus, suite à l'alerte donnée par des voisins pour interpeller les mis en cause, dans cette rixe, ayant fait trois blessés dont un, mortellement, atteint, à l'arme blanche, à la tête. Il s'agit, selon la même source, d'un homme répondant aux initiales A.K.

Jijel

Cinq bombes artisanales découvertes dans un abri

Un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) a découvert, mardi, dans le cadre de la poursuite de l'opération de recherche et de ratissage dans la localité d'El-Aouana (Jijel), un abri contenant cinq bombes de confection artisanale, des outils de confection et d'emplissage de cartouches, une quantité de poudre noire, des denrées alimentaires et d'autres objets, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale. « Dans le cadre de la lutte antiterroriste et en continuité de l'opération de recherche

et de ratissage, dans la localité d'El-Aouana, dans la wilaya de Jijel (5^{ème} Région militaire), un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert, hier, 1^{er} septembre 2015, un (01) abri contenant cinq (05) bombes, de confection artisanale, des outils de confection et d'emplissage de cartouches, une quantité de poudre noire, des denrées alimentaires et d'autres objets », relève la même source. Par ailleurs, « un détachement, relevant du secteur opérationnel de Tamanrasset (6^{ème} Région militaire) a intercepté huit (08)

contrebandiers et a saisi deux (02) véhicules tout-terrain, une (01) paire de jumelles, cinq (05) détecteurs de métaux et 600 grammes de mélange d'or ». Au niveau de la 2^{ème} Région militaire, « des éléments des garde-frontières de Maghnia et Bab El Assa, au secteur opérationnel de Tlemcen, ont saisi quatre (04) camions et 6.100 litres de carburant destinés à la contrebande, alors qu'à Oran, six (06) immigrants clandestins ont été interceptés par les éléments de la Gendarmerie nationale », ajoute la même source.

Un pêcheur porté disparu au large de Mostaganem

Un pêcheur a été porté disparu, dans la nuit du mardi à mercredi, au large de la ville de Mostaganem, a-t-on appris hier mercredi de source de sécurité. Le pêcheur a chuté de l'embarcation sur laquelle il se trouvait.

L'accident s'est produit à six miles du port commercial de Mostaganem. Sitôt l'alerte donnée, les services des gardes-côtes ont entamé les opérations de recherche. Celles-ci se poursuivent toujours, ajoutent les mêmes sources.

Médéa

Des habitations inondées et des dégâts

Près d'une quinzaine d'habitations situées dans la commune de Robeïa, à 60 km à l'est de Médéa, ont été inondées, mardi soir, suite au débordement de l'oued Kraïmia, a-t-on appris, hier, auprès de la Protection civile. La crue de ce cours d'eau a causé d'importants dégâts matériels, notamment au niveau du quartier Ouled Safia, où plusieurs unités d'élevage avicole ont été fortement endommagées, a indiqué la même source. Outre les dégâts matériels, plus de 400 din-

des ont péri, selon la Protection civile qui fait état également de la destruction de 27 quintaux de blé, 86 quintaux de fourrage et près de 500 bottes de pailles. Des opérations de pompage d'eau de l'intérieur des habitations inondées ont été engagées par les éléments de la Protection civile, jusqu'à une heure tardive de la soirée de mardi, a ajouté la même source, précisant que la majorité des occupants de ces maisons ont pu regagner leurs demeures, après la sécurisation du site touché.

Dans son discours de la rencontre du gouvernement avec les walis, le Premier ministre Abdelmalek Sellal a adressé un message politique à l'opposition, notamment ceux qui demandent l'organisation d'élections présidentielles anticipées.

Par Cherif Ali

Celui qui veut devenir président n'a qu'à attendre la fin du mandat d'Abdelaziz Bouteflika, a-t-il lancé à l'intention de tous ceux qui spéculent sur l'abandon du pouvoir avant terme du locataire d'El Mouradia. Ce dernier l'a fait savoir, d'ailleurs, dans un long discours, lu en son nom, à l'occasion de la fête de l'indépendance nationale : il a confirmé, d'abord, qu'il ira jusqu'au bout de son mandat, mais qu'il sera, désormais, plus à l'écoute de l'opposition qu'il a, en quelque sorte, « réanimée ».

Le président de la République a ainsi invité l'opposition, comme la majorité présidentielle, à nouer un « pacte moral » pour sortir le pays de la crise et renforcer la démocratie. Il a appelé tous les opposants politiques à tirer les leçons du passé, notamment celles marquées par les années du terrorisme pour, a-t-il dit, « nourrir notre pluralisme politique, associatif et syndical, de joutes nobles autour de programmes alternatifs ».

Autrement dit, Abdelaziz Bouteflika a suggéré aux partis de l'opposition et leurs affidés de respecter « la déontologie démocratique ». Le message était, de l'avis des observateurs, destiné aussi à tous ceux qui, parmi la classe politique et leurs relais dans les médias, n'ont eu de cesse de tout critiquer, et surtout de le critiquer. A ce propos, un des chroniqueurs du Quotidien d'Oran s'est penché sur le sujet en s'interrogeant : « L'Algérie est, probablement, le seul pays au monde qu'on critique et qu'on dénigre avec ses gouvernants et où l'on traite sa représentation nationale de tous les qualificatifs, que ce soit en public ou en privé, sur les réseaux sociaux, dans la presse, les cafés ou les salons de coiffure, peu importe où, sans que l'on risque quoi que ce soit ! L'Algérie est-elle pour autant un pays démocratique, a-t-il dit ? Dans un sens oui et largement, a-t-il répondu ! Un pays où on tape sur tout, y compris le président de la République qui, depuis sa réélection, est soumis, faut-il le dire, à un matraquage incessant. Un bashing ! Du « punching-ball », aurait affirmé Abdelaziz Bouteflika bien avant ses ennuis physiques, ajoutant dans la foulée « que cela ne changera pas pour autant son opinion sur la presse en général ».

Mais alors le bashing, c'est quoi finalement ? Le terme signifie littéralement « dénigrement ». Et en anglais, le verbe « to bash » veut dire frapper, cogner. Bref, le bashing, c'est l'art de se défendre en dénigrant quelqu'un, ou quelque chose. Lorsque cela est fait par voie de presse ou sur les réseaux sociaux, on peut aller jusqu'à dire qu'il s'agit d'un véritable lynchage médiatique collectif ! Celui d'un homme, le président de la République en l'occurrence, qui pourtant, dès sa première élection, a parlé de « réconciliation nationale » et de « concorde civile » et, avant même de constituer son gouvernement, il a fait voter par les deux Assemblées une loi accordant un pardon gradué à des dizaines de milliers d'Algériens séduits par le « fondamentalisme islamique ».

Et chaque jour qui passe montre que le président de la République a eu raison d'engager le pays dans cette voie : « la paix dans les cœurs hâtera la paix sur le terrain ! », s'est-il dit !

Les Algériens étaient, globalement, sous le charme : après les Chadli, Kafi et Zeroual, c'est-à-dire après 20 ans de morosité et de langue de bois, voilà enfin un président, se sont-ils dits, qui sait parler, discuter en arabe aussi bien qu'en français, un leader qui renvoie aux Algériens une image positive d'eux-mêmes et qui renoue le fil d'une histoire interrompue !

La parole présidentielle avait, alors, envahi la télévision, les radios, les journaux, en boucle, pratiquement non stop : ce que va faire Bouteflika, ce que dit Bouteflika, les projets de Bouteflika... Pour l'Algérien lambda, ce qui comptait le plus, c'est que le pays retrouve la sécurité après toutes ces années noires et les drames qui ont suivis !

Qui veut devenir président doit attendre !



Depuis, si beaucoup a été fait, beaucoup reste aussi à faire pour le président de la République à l'entame de son 4^{ème} mandat. Son discours a toutefois évolué puisqu'il est allé jusqu'à reconnaître à l'opposition, qui a demandé son départ pour cause de santé, « un rôle positif dans la construction de la démocratie en Algérie ».

Et dans la foulée, il a confirmé qu'il mènera son mandat jusqu'au bout en déclarant : « Vous avez été nombreux à m'interpeller pour que je poursuive la mission dont vous m'avez honorée à trois reprises. J'ai répondu à cet appel, acceptant ce sacrifice, malgré ma condition physique actuelle. Je m'attellerai à accomplir ce devoir avec l'aide de Dieu, conformément au mandat que m'a confié la majorité de notre peuple ».

D'aucuns pensaient que cette intervention du chef de l'Etat allait mettre un point final aux attaques dont il était l'objet de la part notamment de ceux qui, dans l'opposition, exigeaient la tenue « d'élections présidentielles anticipées ». Que nenni, même si beaucoup se sont lassés à force de répéter cette demande qui n'avait aucune chance d'aboutir, encore moins d'être admise pour tous ceux qui ont porté leur voix sur le candidat Abdelaziz Bouteflika.

Aujourd'hui, même si Louisa Hanoune a fait sien, à la surprise générale, cette « exigence », les manchettes agressives à l'égard du pouvoir et partant du président de la République séduisent moins qu'avant ! L'opinion nationale est maintenant convaincue que « les menaces et les périls qui guettent le pays poussent la nation à souder ses rangs et à faire front ! ».

Et le président de la République n'a eu de cesse de le rappeler, comme il a fait à l'occasion de la journée internationale de la femme, dans un message lu en son nom : « Nous avons tous observé que la dynamique interne de certains peuples, pourtant épris de démocratie, de liberté et de dignité, qui se sont laissés instrumentaliser par des intervenants étrangers, n'ont eu d'autres résultats que des souffrances, on ne peut plus douloureuses et ravageuses. Le peuple algérien ne tombera pas dans le piège du printemps arabe ! ».

Aujourd'hui, avec la chute du baril de pétrole, le « Bouteflika-bashing » est encore utilisé par de nombreux journaux en quête de lectorat : c'est une méthode efficace pour vendre du papier. Le concept est facile, il suffit de dénigrer le président, d'étaler son portrait et lui imputer tous les échecs pour que la une des journaux rencontre un réel succès ou, pour le moins, attire le chaland ! Mais comme on l'a dit supra, ce « succès » s'amenuise à force de tirer sur la corde de la redondante histoire

« d'élections présidentielles anticipées » qui ne passionne que ceux de la CNLTD.

Certains journaux ont, tout de même, pris la mesure de la lassitude de leurs lecteurs et ont trouvé la parade avec cette austérité annoncée ou, pour reprendre la terminologie du Premier ministre, la « rationalisation des dépenses » qui affole les chaumières. C'est normal. C'est même très bien surtout quand la parole est donnée aux experts. Ce n'est pas généralement le cas pour tous les titres de presse qui, sous prétexte de crise économique, intentent au président et à l'exécutif qui est chargé de mettre en œuvre son programme, un procès en « immobilisme ». Pour eux, ceux qui sont au pouvoir sont nuls. Quant aux réformes, elles ne vont pas assez vite ! ».

Et Hamid Grine, le ministre de l'Information, aura beau appeler de ses vœux la presse à plus de « responsabilité », il n'y a rien à faire, certains journalistes n'en ont cure. L'un de ces derniers résolument installé dans l'opposition à ceux qui nous gouvernent et éminente plume de la corporation, vient de signer une contribution dans laquelle il s'adresse aux experts pour leur dire « qu'il n'est plus l'heure de continuer de proposer des solutions de sortie de crise et que la seule issue réside dans le départ de ceux qui sont au pouvoir et principalement Abdelaziz Bouteflika ! ».

En démocratie d'opinion, ceux qui prétendent justement faire l'opinion posent en préalable qu'il faut avant tout « démolir » le pouvoir en place. Il faut dire aussi que certains ont « des comptes personnels » à régler avec lui. Est-ce une spécialité algérienne ?

Non, à l'évidence, puisqu'en France, par exemple, tout gouvernant plongé dans l'impopularité provoque automatiquement un débordement d'esprit critique chez les commentateurs.

Le « Hollande bashing » est aujourd'hui plus virulent et plus répandu dans les médias que le « Sarkozy bashing » qui avait coûté à ce dernier sa réélection.

Le Titant, par exemple, avait réussi un beau coup en titrant, dès le 17 mai 2012, « Fini de rire ! », ce qui a valu à l'hebdomadaire de bon-dit de 85.000 exemplaires vendus à 155.000 ! Il a récidivé avec « Pépère, est-il à la hauteur ? » (88.000 exemplaires). Il y a aussi l'insolent « Monsieur faible ! » de l'Express qui a coté plusieurs points dans les sondages pour François Hollande, même si l'hebdomadaire n'a pu vendre que 63.000 exemplaires, comme si l'opinion, largement désabusée, devenait de plus en plus insensible aux jeux politiques. Il est vrai qu'aujourd'hui, les Algériens jouent

à se faire peur. Une atmosphère morose s'est emparée du pays. Les jeunes perdent espoir et les plus vieux sont résignés. Nous attendons tous le choc social ultime qui semble inévitable. Pourtant, nous pouvons l'éviter en faisant vite et bien, même si le package est complexe : il comprendrait des aspects macroéconomiques, des politiques de développement humain, la modernisation managériale, la libération des initiatives -surtout privées- et une panoplie d'instruments techniques (taux de change, système d'information national etc). La déclaration est d'Abdelhak Lamiri, expert économique qui joint ainsi sa voix à tous ceux qui ne désespèrent pas de ce pays, même si les « déclinologues » de tout bord pensent que ce sont eux qui ont raison !

On peut tout de même s'interroger : pourquoi tant de haine ? Comment expliquer un tel alarmisme ? Est-ce le signe d'un sincère souci pour le bien-être de l'Algérie ? Ou l'expression d'une éternelle rivalité politique entre tenants du pouvoir et opposants, par médias interposés ?

Où mène, en définitive, le bashing politique ? A la dépréciation de la politique générale, affirme-t-on ! Déprécier, c'est ce qui reste quand, à partir de deux ou trois dépêches d'agences, on « pond » huit mille signes avec du goudron et des plumes !

Enquêter, investiguer, analyser sérieusement, ça ne paye pas le prix du papier et ça ennuie le lecteur !

On est en droit de s'interroger : pourquoi les médias vont toujours dans le sens de la démesure et de la provocation ?

Tout simplement parce qu'un certain nombre de lecteurs ou téléspectateurs des chaînes privées (Ennahar et Echourouk notamment) aiment ça ! Il y en a même qui interviennent sur les réseaux sociaux où le net a ouvert au bashing un nouveau champ d'action qui permet ainsi à un grand nombre de personnes de participer, dans l'anonymat, au lynchage collectif !

Et les partis politiques ? Où sont-ils déjà, s'est exclamé un éditorialiste qui pense qu'ils ont déserté la scène car incapables de débattre en ces moments de crise de sujets essentiellement d'ordre économique. Pour être plus précis, a commenté le journaliste, de sciences économiques. Cela ne s'improvise pas : on connaît ou on se tait !

Puis, peut-être, comme pour donner un autre sens au mutisme de ceux qui ont fait de la politique leur métier, le même journaliste avance une autre hypothèse : ce silence des partis sur l'effondrement des prix du pétrole relève d'un souci patriotique, un signe de rassemblement et de cohésion nationale.

Une sorte de trêve dans l'intérêt de la Nation !

Entre rigueur et croissance

L'Algérie a peur de son avenir. Tous les états généraux sont convoqués pour faire prendre conscience du défi qui se pointe. L'imminente donne est certes escarpée, mais son franchissement n'est pas impossible. Le problème est toujours comportemental. D'esprit de gestion.



Par El yazid Dib

Les frais sont faciles à être engagés, les ressources sont difficiles à se col lecter. Osons faire cette transposition où l'aisance de la facilité sur plombe la difficulté de l'œuvre. La culture financière a aussi ses rimes, ses césures et ses vers. L'acte de rendre l'Etat débiteur est à la portée d'un bon de commande, l'acte de le rendre créancier ne s'opère que par le fisc. Ou se trouve la part dynamique du gestionnaire ? Ou est celle de l'initiative locale ?

Le développement étant une équation complexe est devenu chez nous une simple opération arithmétique. Quand un budget se consomme, l'on croit y avoir fait une prouesse. Quand des taux avancés sont avancés comme critères de bonne gouvernance, l'on croit y avoir atteint une finalité. Alors que les règles les plus strictes en matière de management de projet exigent, outre la concrétisation rationnelle d'objectifs prédéfinis mais également par effet de conséquence, la création d'une plus-value.

La chose est tout autre. Tout se réalise par des enveloppes laissant ainsi un vide sidéral autour du profil du chef, du directeur ou du gouverneur du coin. Cette enveloppe, ces crédits décentralisés et inscrits ainsi sur une nomenclature figée, inepte et standardisée pour tous, n'auront nul mérite en termes de performance. En dehors des actes de gestion de l'action du service public, tous les programmes sectoriels sont assis sur des masses financières puisées dans la cagnotte nationale. Celle-ci n'est alimentée dans sa quasi-totalité que par la rente des hydrocarbures et, à un degré moindre, par la ressource fiscale. Quel est l'exploit réalisé dans la construction de pôles urbains, d'infrastructures socio-éducatives ou autres vernissages plaisantins sur de l'argent affecté d'Alger ? Le développement ou l'investissement ne peut continuer à se supporter sur la seule dépense publique, avait affirmé Bedoui, corroboré en cela et en termes plus crus par son Premier ministre. Sinon rien n'aurait fait une différence entre les uns et les autres. Dans de telles situations la problématique du développement se complique davantage et n'arrive point à finir les attentes populaires. Les exemples sont édifiants. Il n'existe aucun secteur où la vision dans les diverses échéances ne soit sujette à un consensus entre le pouvoir central et l'autorité locale. L'ordre prend son trône sur la proposition et se force à s'exécuter sans dissection. A la place d'une étude pérenne et globalisée propulsée dans une projection d'infini, dans la direction des villes et des affaires générales publiques, s'installent des humeurs et des affinités. Chaque responsable qui remplace un autre, fait remplacer par le sien le projet d'avenir lancé par l'autre. Chacun croit, par voie de constat des lieux que l'autre a tort et qu'il doit redresser ces torts. La valse ainsi continue pour ne rien laisser voir une chose complètement se finir. En l'absence « d'une politique du compter-sur-soi » à concevoir après un brainstorming avec les acteurs locaux d'entre élus et sphères civiles, la gestion locale se perpétuera dans l'intuitu-personae. Ceci ne sera plus de mise, eu égard à la controverse économique pleine d'embûches qui guette les finances publiques nationales. Cette approche managériale est maintenant impérative. Presque décréée, par nature.

Agissant dans le ratio et la réalité, dans la con certation, dans l'analyse et la prospective, dans la participation citoyenne ; cet instrument conceptuel, surtout impersonnel, sans sentiment ni amicalité aura à dresser une orthographe stable, durable pour chaque contrée en relevant les prépondérances, les impératifs et les pertinences. Le fatidique et l'imprévu étant des parents alliés à la force majeure seront traités à l'unité. Chaque région aura à résoudre ses déficits selon ses propres compétences. Une démarche pareille n'est faite que pour stimuler l'esprit de responsabilité et l'âme compétitive. Le plus averti des observateurs distinguera d'énormes écarts dans la progression des opérations dites de développement. Si l'on inscrit une école là, elle le sera ailleurs à l'identique. Ceci fonctionne par type, classe et genre. Tout projet est libellé sous un indicatif unique et exclusif. Il suffit de sortir de ce « tableau » de projets, toute initiative, idée ou entrain local est vouée par rigueur centraliste à l'échec et à la non-réalisation. La planification persévère à scruter l'horizon de la croissance physique de certaines agglomérations ; à se confiner dans une centralisation étouffante, frôlant quelque part l'orthodoxie bolchevique. Qu'aurait à créer une dépense injectée sur fonds



publics dans le pavoisement de structures ou le remplissage d'espaces fonciers par des milliers de tonnes de béton ? L'on aurait plus à gagner si l'on stimulait surtout les communes à fructifier leurs biens et gérer librement dans une autonomie fonctionnelle leur capacité de renforcement des ressources financières.

La commune, véritable cheville de tout développement s'est longuement confinée dans un réceptacle de fiscalité involontaire de sa part. Elles ne vivent, ces communes, pour les plus nanties, que des subsides engrangés par l'application de l'impôt qui, dans l'absolu, n'est pas toujours totalement recouvré. L'amélioration de son assiette fiscale se devait d'être une autre plateforme d'enrichissement et de renflouement de la caisse municipale. C'est pourquoi l'amélioration des recettes budgétaires devra se traduire par un accroissement des investissements, un accès libre à l'esprit d'entreprendre plutôt que d'encourager la commune à dépenser dans le fonctionnement ordinaire. Toutes les communes ont plus de 70% de la manne financière dans la masse salariale. Ou se trouve donc la part d'un investissement créateur de richesses ? La rencontre récente gouvernement/walis s'est penchée avec la prudence voulue sur ces « gabegies » tel que défini par Sellal. Il était de toute franchise pour étaler les préoccupations mais encore les issues encore offertes pour échapper un tant soit peu aux effets pervers de la récession et assurer un bond vers la vraie prospérité économique. « L'investissement reste le meilleur moyen de booster notre économie qui, en fait, n'est basée que sur le commerce », disait-il.

Ainsi le rôle économique de la commune n'est plus souligné. C'est un point vital, de survie. Elle est censée, voire contrainte d'agir en amont de toute attraction d'investissement. Le portefeuille patrimonial qu'elle détient en immobilier nu ou bâti, s'il s'accomplissait pour sa gestion dans une flexibilité juridique, aurait en toute responsabilité l'ambition de pouvoir faire produire des projets en nette plus-value. Une commune qui se voit extraire de son tissu urbain des îlots pour y faire du social ne peut afficher d'être compétitive. Une commune qui se voit supplanter, sur son territoire, par des organismes de gestion des zones industrielles desquelles elle ne tire que de la tracasserie liée à l'environnement et à l'écologie, ne sera qu'un appendice toujours déficitaire et en permanente quête de mendicité publique.

La commune est devenue un grand service social destiné à satisfaire les pires besoins. Elle ne peut accéder à un statut de pourvoyeur de richesse malgré ses fortunes virtuelles. Le pire c'est que ces programmes pompeusement intitulés PCD -plan de développement communal- sont le plus souvent squattés au profit de lifting d'un chef-lieu de wilaya en éternelle transformation et ravalement de trottoirs, de façades, d'entrées, de sorties. Le développement ne se

greffe de la sorte que dans un plan en papier. Le cycle infernal dans lequel pivote le foncier entre Domaines/Agriculture/ Forêt /Aniref/PME/PMI/ exclut d'emblée la commune. Ses propres biens sont le bien de tout le monde. Elle ne peut de ce fait avoir tous les éléments constitutifs de la propriété privée, en usus, fructus et abusus. Dépossédée crescendo depuis la révolution agraire, elle ne put, la pauvre, à l'instar de ceux qui ont été indemnisés, se réapproprier ses terres. Nationalisées, ces terres communales seront versées au domaine public au moment où les autres furent reversées à leurs propriétaires primaires. C'est là, la première injustice commise à l'égard de cette cellule de base. La seconde serait cette obligation de contrôle d'opportunité inutile des délibérations qui suffoque la libre entreprise et obstrue l'accès à toute résolution, pourtant souveraine, populaire et républicaine. Le tout nouveau ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales semble décidé à lever tous ses obstacles et ne cesse de clamer que « la commune doit être au cœur de toute l'organisation ».

Si les grandes villes s'ouvrent béatement aux grands investissements, les petites sont par contre réduites à des entités de calvaire et de dénuement. L'essentiel est que toutes semblent s'égaliser. Il n'y a pas de traits distinctifs séparant les unes des autres. Le plan national est généralisé pour l'ensemble. Seul le classement ou le type de projet émis d'Alger, tient lieu de critère d'implantation. Là une question taraude l'esprit : en quoi toutes les wilayas se valent-elles ? N'y a-t-il pas des spécificités inhérentes tant à la jeunesse, l'ancienneté, l'historicité urbanistique, l'aptitude à l'ouverture, la potentialité locale, le génie ancestral, à chacune d'elles ? L'égalité territoriale, nouveau concept manager des villes, est devenue maintenant ce que fut l'équilibre régional dans les années révolues. Partant de ce constat, il n'est plus nécessaire donc de faire de l'évaluation sur des comptes financiers de suivi de projets mais sur le marketing territorial et initiation des projets attractifs d'investissement hors dépenses publiques.

Une autonomie managériale, de compétitive est à mettre en place par un dispositif d'évaluation des performances. Les termes de ces contrats doivent porter, pour chaque responsable local, la réalisation d'objectifs spécifiques, mesurables, accessibles, réalisables et temporels arrêtés au préalable de concert avec une commission poly-sectorielle. Bedoui semble vouloir inscrire ses walis dans la tangente de qui réalise le plus de richesse que de bâtir des murs et des enceintes. Plus d'emplois équivaldrait à plus de bonheur social.

L'Etat doit garder son rôle régulier d'aménageur, de régulateur et non s'inventer dans l'intervention productive. Un Etat qui produit encore des clous et des vis, des couteaux et des briques n'a pas une raison pour survivre longtemps aux crises cycliques et pertinentes. Même agis-

sant sous de formes statutaires commerciales à peine déguisées, il reste le détenteur le plus fortuné dans le monde industriel et mercantile national. L'on ne peut faire une économie libre et libérale par un socialisme clandestin et non identifié. L'entreprise est un acte marchand qui prend des risques. L'Etat ne risque pas, il assure la diffusion du progrès dans un schéma organique d'égalité et de justice.

Si l'on parle de longueur de séminaires de cet ste panacée de « bonne gouvernance », que l'on fasse autant par acte et détermination pour commencer dans une « gouvernance administrative de la commune ». Réhabiliter l'administration locale faciliterait la tâche à son personnel élu. On a toujours tendance à blâmer un maire pour une mauvaise gestion ou une non-gestion de la ville, sans pour autant s'en référer à sa logistique qui, par définition, reste indépendante de sa volonté. En fait, l'assemblée populaire hérite d'une administration que sa précédente ne pouvait choisir. Le secrétaire général, patron juridique, fonctionnaire nommée par décret présidentiel -pour les chefs-lieux- devrait suppléer le maire en sa qualité d'ordonnateur. Le plus souvent, philosophie politique exige, le maire n'est pas censé provenir d'un institut spécialisé dans l'exécution budgétaire ou les couacs de la finance publique. Il est là par principe pour gérer un programme politique par les moyens de l'administration. Il le fait par le consensus des délibérations. On a vu des maires mettre la tête dedans, pour signer une cinquantaine de gros parapheurs jour ! Ceci va des ordres de versement, des fiches de salaires, des baux, des conceptions, des titres, des permis, des certificats, des arrêtés, des actes et tout autre document anodin. La panoplie est dense et truffée de lois, règlements et textes subséquents. L'urbanisme, la santé, le social, le parc, la voirie, la salubrité, l'expulsion, le pavoisement, l'émeute, le protocole, la fanfare et le folklore sont tous dévolus à Monsieur le Pauvre Maire. Même si délégation de pouvoir y est, les adjoints ou vice-présidents sont tout aussi submergés, qui par ces actes, qui par l'idée de retrait de confiance. « En valorisant l'élu l'on valorise le service public », remarque Bedoui comme profession de foi.

Ce qui semble faire beaucoup peur, n'est pas l'insuffisance d'argent, mais le manque de réaction. La collectivité locale doit se ressaisir et sortir un peu de la torpeur qui la fait somnoler. A ce titre, l'Etat doit à son tour sortir un peu de sa réserve et des frilosités qu'il développe à l'égard des communes. Bedoui compte les étoffer de plus d'attributions, de plus d'actes responsables. La rigueur n'est pas le seul du développement ; elle le soutient, le nourrit. L'austérité ne ramène pas la croissance, elle la conforte, l'aguerrit. L'ensemble reste convaincu qu'en face des potentialités, le défi est à portée de main. Pourvu qu'il y ait du cran, de la foi et de la passion supplémentaire.

Pour être plus fourmi que cigale, il faut de la patience et de la rigueur

Lors de la réunion qui a regroupé cette semaine le Premier ministre avec les walis dans le but, dit-on, de tracer une feuille de route face à la crise économique que connaît le pays suite à la baisse drastique des recettes pétrolières, chacun des ministres du gouvernement, mais pas tous, sont intervenus pour d'abord soutenir le programme gouvernemental, rassurer les Algériens du maintien des opérations en cours et surtout de la contribution de leurs secteurs respectifs à la démarche globale.



Par Reghis Rabah*

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, monsieur Tebboune Abdelmadjid, qui est dans l'exécutif depuis le début des années 90 avec une petite traversée de désert, est allé beaucoup plus loin en conseillant aux Algériens d'être plus fourmi que cigale. L'intéressé, réputé dynamique par la célérité des dossiers qu'il a pris en charge, a visé juste mais oublie que les entreprises et notamment ceux de son secteur sont vidées de leur encadrement et que la démarche des gouvernements passés et actuel n'est pas du tout de nature à renforcer la communication et la convergence pour orienter l'entropie dans le sens des objectifs de la nation pour agir dans l'intérêt général. L'Algérien, frustré par l'autisme du pouvoir qui le gère, s'est replié sur lui-même pour ne penser qu'à son environnement immédiat. Il est devenu narcissique et complètement déconnecté du corps social. Pour être fourmi, il faut travailler inlassablement et transporter beaucoup de choses même si c'est très peu à la fois. Dans un sens mélioratif, il s'agit d'un travail qui exige beaucoup de patience mais dans lequel on avance très lentement mais dans l'orientation d'un même objectif. Alors ! Quel est cet Algérien qui pense à l'intérêt général ? Quelle est la situation de la créativité dans les entreprises et les institutions publiques ? Comment rattraper l'esprit patriotique dans le milieu professionnel ?

1-LA PROBLÉMATIQUE

La presse nationale n'a pas cessé ces derniers temps de relater le dysfonctionnement de la gestion de la compétence dans les grandes entreprises et notamment Sonatrach. Les différentes rencontres autour de la fuite des cadres vers les entreprises étrangères ont inquiété les responsables des ressources humaines qui n'ont pas manqué d'exprimer leurs inquiétudes, parfois d'une manière politicienne mais ils ont tout de même tenté de proposer des solutions. Il se trouve que les différentes solutions proposées sont restées confinées autour des problèmes purement salariaux. Cette façon pavlovienne d'approcher une question aussi vitale pour l'avenir de nos entreprises soulagerait la pression sur le très court terme mais ne résoudrait en aucun cas le problème sur un avenir prévisible. La solution ainsi préconisée répond à une situation qui semble être imposée par les entreprises étrangères présentes en Algérie et parfois ailleurs mais n'examine pas les causes profondes du malaise de ces cadres. Parce que les entreprises étrangères payent bien, on tente de se rapprocher de leur niveau pour espérer fidéliser les compétences et, partant, stabiliser les effectifs. On fait comme si tout se résumait à la dimension ma-

térielle pour libérer encore plus les salaires et pourquoi ne pas aggraver la situation qui aboutirait sans aucun doute à une impasse.

2-LES CAUSES EN SONT MULTIPLES

Il est pratiquement impossible étant donné le sureffectif et le niveau de l'équilibre financier de la plupart des grandes entreprises en Algérie d'arriver à un niveau de rémunération appréciable par les cadres par rapport aux salaires offerts par ces entreprises présentes en Algérie qui au demeurant disposent en plus d'un avantage considérable dans la maîtrise des effectifs et par voie de conséquence des coûts. Aujourd'hui, il faut le reconnaître sans complaisance que les expériences passées ont montré qu'en Algérie, tout système salarial quel que soit son objectif, favoriserait les opportunistes et en aucun cas les compétences. D'ailleurs, quelle est cette entreprise qui dans la situation actuelle du pays disposerait de critères crédibles pour distinguer celui qui travaille de celui qui ne fait rien ou apprécie une performance variable dans le temps et celle qu'il propose fixe.

Il n'est pas politiquement correct, pour ne pas dire injuste, que dans une phase de transition extrêmement perturbée dans laquelle se trouve le pays, de proposer un système salarial à deux vitesses, où une partie de la population active est bien payée au nom d'une pseudo productivité et une pénurie de cadres et une autre qui n'arrive même pas à joindre les deux bouts. Ce serait entraîner la relation de travail dans des conflits permanents qui entraveraient les réformes, affecteraient la croissance et nous ramèneraient à la case départ.

Ce n'est pas sûr que les cadres fuient le pays pour des raisons strictement d'ordre salarial pour la simple raison que c'est depuis l'indépendance qu'ils sont relativement mal payés acceptant parfaitement le consensus social pour des raisons plutôt psychologiques et morales. Il ne faut pas oublier que des grands projets ont été réalisés par un encadrement algérien sans contrepartie financière conséquente au moment même où des entreprises étrangères transféraient des fonds pour des brouilles alors qu'ils ne pouvaient rien faire et pourtant ils n'ont pas fui leur pays. On n'a besoin ni de Lincoln et associés ni d'autres cabinets conseil pour découvrir que les cadres sont mal payés, et vont vers des entreprises étrangères ; que les entreprises publiques souffrent d'un turn-over important.

On n'a pas besoin de microscope pour constater ce dysfonctionnement. La question est de circonscrire avec précision les causes et d'en proposer des solutions, solutions qui n'ont rien à voir avec le partenariat de Statoil ou des contrats à travers une école privée des affaires,

mais dans le système de gestion lui-même. Continuer à orienter les éléments de la solution dans la poche du Trésor public serait se leurrer et n'aboutir à aucune sortie immédiate ou future de cette crise. On serait emmené à comprendre, selon cette logique, que si l'Algérie était fermée aux entreprises étrangères, les cadres n'auraient aucune référence salariale et ne fuiraient pas leurs entreprises. Si tel était le cas, comment expliquer la présence de plus de 100000 cadres dans la seule Europe ?

3-LA SOLUTION EST AILLEURS

Donc le problème de l'encadrement en général et de la gestion des compétences en particulier devra être considéré sous un angle stratégique et doit avoir une vision lointaine. Le monde des affaires ainsi que le monde universitaire considèrent aujourd'hui que la créativité est un moyen de lutte contre la complexification croissante des marchés et l'intensification de la concurrence. L'entreprise, pour survivre et surmonter les difficultés que lui imposent les aléas de la mondialisation du marché, dépasse ses frontières pour aller chercher la compétence là où elle se trouve en mettant les moyens qu'il faut. Alors quand bien même l'Algérie serait confinée dans son mutisme dirigiste, ses cadres seraient convoités de toutes les façons. Aujourd'hui, selon les scientifiques, nous serions actuellement dans l'ère de la créativité après l'ère agricole, industrielle puis informationnelle. Les sciences du comportement qui préconisaient que pour être productif, l'homme au travail doit être heureux, autonome et dispose d'un lien social, poussent leurs hypothèses aujourd'hui pour exiger de lui d'anticiper, de devancer, de créer des idées, des procédures, des produits nouveaux.

C'est principalement sous cette optique que les recherches de solutions à cet épineux problème doivent être orientées pour espérer résoudre les difficultés que rencontreront les responsables des générations futures dans le cadre de la gestion des ressources humaines. Quels sont les fondements de ces nouvelles exigences dans la gestion des ressources humaines ? Les entreprises en Algérie ont-elles les moyens pour se mettre au niveau de ces exigences ? Et comment ?

4-LE SYSTÈME DE GOUVERNANCE ALGÉRIEN N'ENCOURAGE PAS À LA CRÉATIVITÉ

D'abord l'homme en général et l'homme au travail en particulier est un être créateur seulement, il ne crée pas tout le temps et dans toutes circonstances et donc reste créateur à des degrés divers. On a longtemps pensé que

la création n'est pas l'œuvre du commun des mortels en s'appuyant sur une idée grecque qui prônait que l'artiste, créateur par nature, est inspiré des dieux. A partir des années 50, des études américaines ont établi que la création est une dimension distribuée normalement dans la population. Donc l'aptitude de créer est quelque chose de fondamental et universel présent chez tout le monde. Elle est par contre plus développée chez les uns que chez les autres ; il faudrait uniquement la situer par rapport à une moyenne. Cependant, deux variables sont nécessaires pour la favoriser : premièrement, la définition claire et précise des missions, de la stratégie et des objectifs de l'entreprise pour susciter chez le salarié un esprit de challenge ensuite favoriser un climat de confiance pour permettre au travailleur de se sentir en sécurité de créer, du moins d'exprimer ses idées.

Alors qu'en est-il dans les entreprises en Algérie ?

-Le système actuel des relations de travail toute convention confondu est fondé sur un principe de commandement /subordination, récompense/sanction. Un bon travailleur bien noté ne doit pas perturber la discipline générale et ne devra en aucun cas déranger l'ordre établi. Celui qui crée, pose des questions et devient un contestataire menaçant ainsi les membres commanditaires d'atteindre leurs objectifs souvent personnels qui n'ont rien à voir avec ceux de l'entreprise. Donc le travailleur est sensé reproduire ce qui lui est tracé pour répondre aux questions et ne pas poser les siennes. Comment peut-on créer si on est privé de cette curiosité qui alimente notre inspiration et en plus confiné dans un climat de psychose dans lequel se trouvent nos entreprises ?

-Le système de gestion des principales entreprises qui emploient la majeure partie de la population active et sur lesquelles compte toute la nation sont encore au stade d'un mode de gestion du type taylorien mais activiste. En termes plus simples, il se limite à la transmission et l'exécution des ordres avec en plus une forme de relation informationnelle totalement défensive. Aujourd'hui si on fait semblant d'informer les salariés de la vie de leurs entreprises, c'est uniquement pour faire taire les rumeurs et les orienter vers leurs tâches exécutives pour mieux les manipuler.

-La formation qui est sensée contribuer grandement au développement de l'esprit de créativité est totalement déviée de cet objectif pour devenir une espèce de sanction. Pour se débarrasser d'un agent *turbulent*, on lui propose une formation standard sans aucun objectif ni évaluation sérieuse. C'est en pourcentage de la masse salariale qu'on apprécie une action de formation et non en objectif. Un service de formation est jugé par le montant qu'il a englouti et non sur la base de la qualité de la formation. Un des PDG de Sonatrach a confié vouloir dépenser 40 à 50 millions de dollars pour la formation du personnel alors que d'insurmontables difficultés sont rencontrées actuellement pour placer des jeunes formés à coup de devises dans les différentes structures du groupe et lorsque par chance ils en trouvent, l'affectation ne correspond ni à leur profil ni à leur intitulé de formation. Si les objectifs de cette formation répondaient à un besoin précis et projeté, qui devra-t-on adapter, l'homme au poste ou vice versa ? N'est-ce pas, une manière indirecte de leur dire : « partez où vous voulez, on n'a pas de place pour vous. Il était donc préférable de mettre de l'ordre dans la gestion de l'entreprise au lieu de lancer des chiffres colossaux provenant de la manne pétrolière. Peut-être qu'en faisant cet effort d'implication, on n'aurait rien à dépenser.

5-CONCLUSION

A part l'évolution des cours du dollar et les conditions atmosphériques pour réduire la facture alimentaire et espérer une croissance extensive, aucun salarié ne connaît le devenir de son entreprise. La preuve, les intellectuels et les chercheurs ne savent pas ce qu'est devenu le fameux dossier Temmar sur la stratégie industrielle. Comment espérer d'un salarié un esprit imaginaire lorsqu'il navigue dans le noir ?

Pour terminer, il est logique que la question de la bonne gouvernance soit à l'ordre du jour lorsqu'on aura su prioriser et prévoir les événements et non subir comme c'est le cas aujourd'hui..... A bon entendre..... !

*Consultant, économiste pétrolier

En l'absence d'un pouvoir, les pouvoirs se déchirent

« La question n'est pas, aujourd'hui, de savoir qui va remporter cette bataille au sein du pouvoir. Il faut surtout se demander si la situation ne risque pas de dégénérer, pour devenir incontrôlable ».



Par **Abed Charef**

Un ancien général du DRS, chargé de la lutte anti terroriste, mis en détention dans des conditions opaques; un ancien chef de maquis terroriste annonce son intention de lancer un parti; une ministre qui ne maîtrise pas l'arabe classique voudrait introduire le dialectal à l'école; le prix du pétrole, qui tient tout le pays par le ventre, continue de plonger; le gouvernement n'a pas encore décidé si le pays est en crise ou pas: l'Algérie, de cet été 2015, semble chavirer. Elle n'est plus en mesure d'apprécier les faits de manière lucide, ni d'agir de manière raisonnée. Elle a perdu tous ses repères, à un point tel qu'il faudrait se demander si elle a, encore les ressorts et la possibilité de se ressaisir lorsqu'une opportunité sera offerte.

Les errements du gouvernement, face à la crise, n'émeuvent plus personne. C'est, désormais, admis: l'exécutif n'est pas taillé pour affronter les difficultés du pays. On n'en attend pas des solutions, on souhaite juste que ses maladresses, ses mauvais choix et son absence de choix n'aggravent pas la situation. Car en termes de mauvais choix, le gouvernement s'est révélé en véritable virtuose. Que vaut, aujourd'hui, la proposition de M. Amara Benyounef de mettre en place des bons pour la distribution de carburant? Que devient son projet de mettre en place des licences d'importation? Ces absurdités constituaient, il y a quelques mois, une politique gouvernementale. Apparemment abandonnées, elles sont, aujourd'hui, la risée des économistes et des spécialistes du Commerce.

LE POIDS DU GOUVERNEMENT DEMEURE ANECDOTIQUE

Ces mesures ne sont pas évoquées parce que leur promoteur a quitté le gouvernement, mais parce que le gouvernement qui les a étudiées et avalisées admet, implicitement, leur absurdité. Mais dans ce que prône le gouvernement, aujourd'hui, de très nombreuses démarches sont, tout aussi, archaïques. Ainsi, le ministre des Finances Abderrahmane Benkhalfa espère, grâce à des incantations, attirer l'argent informel vers les circuits officiels.

De son côté, M. Sellal annonce une réduction drastique des investissements publics, mais affirme, dans le même temps, sa prétention de parvenir à un taux de croissance de 4.6%, supérieur à celui de 2014! La plupart de ses ministres affirment que leurs secteurs ne connaîtront pas de restrictions. Cette cacophonie confirme bien que s'il y a des ministres, il n'y a pas de gouvernement. Il n'y a pas une politique élaborée, avec une démarche cohérente et des objectifs déterminés. Du reste, le gouvernement n'est plus en mesure d'influer sur le cours des choses. Ses décisions restent, souvent, sans impact réel.

Mais malgré leur gravité, ces dysfonctionnements, côté gouvernement, apparaissent comme anecdotiques face à ce qui agite le cœur du pouvoir. Là, une guerre sourde, destructrice, sans règles, oppose des forces opaques, pour des enjeux de pouvoir sans lien avec les intérêts du pays. Seul un aspect de cette guerre est apparent, et il est, particulièrement, inquiétant. Des institutions dont la vocation est de vivre dans une discrétion totale sont, publiquement, exposées, leur organigramme évoqué dans les discussions de café, et les titulaires des principaux pos-

tes jugés à l'aune de leur appartenance clanique ou régionale. Tout ceci, dit-on, a pour but d'éjecter un homme des cercles du pouvoir. Pour y arriver, des pans entiers des services spéciaux sont liquidés, selon la logique américaine du tapis de bombe: pour abattre un homme, on rase le quartier, et si ça ne suffit pas, on rase la ville.

ABSENCE DE POUVOIR

Cette furie est l'un des résultats de l'absence de pouvoir. Jusquelà, le pays a toujours eu un pouvoir, plus ou moins légitime, plus ou moins contesté, mais c'était un pouvoir exercé et assumé. Le détenteur de ce pouvoir était accepté, et les autres cercles faisaient preuve d'une certaine discipline. Cela permettait, au pays, de fonctionner de manière, plus ou moins, cohérente. En cas de crise, des cercles de médiation et de concertation existaient, et des arbitrages étaient assurés.

Depuis la maladie du Président Bouteflika, ce centre de pouvoir n'existe plus. Désormais, il n'y a pas un pouvoir, mais des pouvoirs, éparpillés, émiettés. Le chef de l'Etat n'est plus en mesure d'exercer son pouvoir, mais il refuse de voir un autre centre de pouvoir émerger et prendre le relais. C'est sa seule garantie de rester en poste. Il freine des quatre fers, et tente, peut-être, de pousser à la porte celui qu'il considère comme la principale menace, le faiseur de rois, rab dzayer. M. Bouteflika doit savoir de quoi il parle, car c'est grâce au général Toufik Médienne qu'il est arrivé à la présidence.

La question n'est pas, aujourd'hui, de savoir qui va remporter la bataille en cours. Il faudrait plutôt se demander si la situation ne risque pas de devenir incontrôlable, et combien de temps le pays peut encore fonctionner, en dehors de la constitution et en dehors des institutions.

LA CHRONIQUE DU BLE D'AR D

Paris : Akram Belkaïd



Ce si précieux passeport

Il n'y a pas longtemps, autour d'une table et de quelques rafraîchissements, j'ai écouté, avec attention, les péripéties bureaucratiques vécues par un ami français, au Japon, après qu'il a perdu son passeport dans ce pays à la législation plus que tatillonne envers les étrangers, quelle que soit leur nationalité. J'ai gardé pour moi mes réflexions en pensant à l'enfer que vivrait un Algérien qui perdrait son passeport, en France, surtout si son titre de séjour y est apposé... Quelques jours plus tard, c'est une autre amie qui m'a raconté sa mésaventure estivale, celle où elle a réalisé que le passeport de sa fille était périmé à la veille du départ en vacances. On devine la galère: annulation dans l'urgence, démarches pour les divers remboursements, recherche d'un plan « B »... D'après elle, ce genre de déconvenue est plus fréquent qu'on ne le croit, certains la subissant au dernier moment, c'est-à-dire lorsqu'ils se présentent au comptoir d'enregistrement des bagages.

Tout cela m'a amené à réfléchir aux rapports que nous entretenons avec ce précieux document. Il est évident qu'ils sont déterminés par la nationalité et l'origine. Je ne sais pas si cela vaut pour d'autres pays du Sud, mais il est clair que les Algériens connaissent sa valeur et il est rare, par exemple, qu'ils découvrent qu'il n'est plus valable au dernier moment. Obtenir un passeport dans notre pays a toujours été un long parcours du combattant. Il y a une trentaine d'années, j'ai déposé un dossier pour en obtenir un. Six mois plus tard, ne voyant rien venir, j'en ai déposé un second, suivant en cela les conseils pressants du fonctionnaire. Au bout d'un an, j'avais deux passeports... « Ce que tu as fait est très, très grâââve » (il faut rouler les r) m'a dit alors le même fonctionnaire, alors que je souhaitais en restituer un (deux passeports cela voulait dire pouvoir obtenir deux allocations touristiques en devises étrangères...).

Aux Etats-Unis, pays immense où le tourisme des nationaux est essentiellement interne, le passeport reste chose rare. Certes, les déplacements au Canada, au Mexique et dans les Antilles sont plus réglementés qu'avant les attentats du 11 septembre 2001, mais la demande du document bleu est souvent sollicitée quand se profile le sacrosaint voyage en Europe, notamment pour les retraités. Le reste du temps, et bien plus qu'en Europe occidentale, il dort tranquillement dans un tiroir (ou dans une enveloppe) et ses dates de validité peuvent vite s'oublier. Ce n'est pas le cas chez nous. La date de péremption (« périmation » disait un ami de la vallée de la Soummam) trotte dans la tête... Plus elle se rapproche, plus la préoccupation, voire le stress, monte. On sait qu'il va falloir se coller avec l'administration, attendre des semaines et parfois même risquer un

refus de renouvellement: en un mot, on ne peut ignorer que c'est une affaire de temps et de patience.

C'est encore plus vrai depuis que les Etats-Unis d'Amérique ont imposé, au monde entier, l'obligation de voyager avec un passeport biométrique. Il suffit de se rendre sur n'importe quel réseau social pour se rendre compte que l'affaire est en train de tourner au cauchemar pour nombre d'Algériens, surtout ceux qui vivent à l'étranger. Affluence record dans les consulats, liste de documents à faire pâlir d'envie n'importe quel bureaucrate ouzbek ou indien, incidents à répétition et, surtout, toujours et encore cette sensation, selon laquelle le temps de l'Algérien n'a aucune valeur. Qu'il travaille ou pas, qu'il soit dans une situation d'urgence ou non, le passeport ne lui sera pas accordé facilement. Dès lors, qu'il vive dans son pays ou ailleurs, on comprendra la quasi-sacralisation dont il entoure ce livret vert, aux pages dûment numérotées. Il sait d'ailleurs ce qu'il risque comme désagréments, en le perdant ou en le détériorant. Je me souviens, ainsi, de la crise de nerfs en plein ciel de cet ami avec lequel je voyageais entre Alger et Paris et dont le passeport a été tâché par du café alors qu'il remplissait sa fiche d'entrée sur le territoire français. Ce n'était pas tant la perspective d'être refoulé à Orly que celle d'avoir à le refaire qui le mettait dans tous ses états.

J'ai évoqué ce sujet avec ma consœur Mona Chollet et elle m'a transmis cette citation de Bertolt Brecht. « Le passeport est la partie la plus noble de l'homme. D'ailleurs un passeport ne se fabrique pas aussi simplement qu'un homme. On peut faire un homme n'importe où, le plus étourdiment du monde et sans motif raisonnable: Un passeport, jamais. Aussi reconnaît-on la valeur d'un bon passeport, tandis que la valeur d'un homme, si grande soit elle, n'est pas forcément reconnue. » Ce passage est extrait de « Dialogues d'exilés » (« Flüchtlingsgespräche » en allemand), texte publié de manière posthume, à Berlin en 1961 et qui met en scène la rencontre de deux exilés au buffet d'une gare. Un « bon passeport »... Cette expression veut dire beaucoup. Pour les gens du Sud, elle permet de désigner le passeport qui permet le voyage où bon leur semble, c'est-à-dire sans ce maudit visa. Mais aussi « mauvais » soit-il, comprendre qu'il ne permet guère de voyager sans passer par d'humiliantes démarches auprès des chancelleries étrangères, un passeport reste précieux comme une sorte de prolongement de soi, une possibilité éventuelle de liberté et de mouvement. On devine, alors, cette rupture symbolique, cet arrachement, qui consiste à se débarrasser de ce document quand on est un sans-papier ou un clandestin et que l'on est prêt à tout pour ne pas être renvoyé chez soi.



Ça sert à quoi?

Il ne faut pas leur en vouloir. Cela se passe, le plus souvent, par-dessus leur tête. Un homme politique, français, « rebelle », démissionna trois fois de trois gouvernements différents, dont il occupait des postes clés, parce qu'il en avait assez d'avaloir des couleuvres. Fait rarissime pour être souligné. Il disait un jour, « un ministre, ça démissionne ou ça ferme sa gueule ». Belle formule.



Par Bouchan
Hadj-Chikh

Qu'est-ce qu'un ministre alors ? Etymologiquement, selon le dictionnaire, il est « celui qui accomplit une tâche au service de quelqu'un » ou « celui qui est au service du roi, en détient quelque chose ». Le hasard du langage et de la dénomination des volatiles, veut aussi qu'il soit attribué au « petit passereau d'Amérique du Nord, au mâle bleu, à la femelle terne, souvent élevé en volière », ajoute ce même dictionnaire de référence. C'est assez pour dire, qu'en définitive, les prendre pour cible, c'est perdre son temps. S'il n'était pas question de « représentations », politiques ou régionales, ou de genres, au sein de ce qui n'est pas un conclave, pour tout dire, les présidents, ici comme ailleurs, s'en passeraient bien. La preuve, en leur absence, les fonctionnaires subalternes font « tourner la boîte ». Quand ils sont en mission, quand ils boudent, ou font semblant. Ou encore en cas de crise gouvernementale. La Belgique détient un record en la matière. Plus d'une année de crise, sans ministre, durant les années soixante, sinon pour occuper son fauteuil quelques petites heures, chaque jour, pour traiter des affaires courantes, relevant de la routine, du fonctionnement, en somme, des travaux d'une banalité affligeante. Curieusement, ils apprennent souvent leur nomination à la suite d'un coup de téléphone. Et leur mise à l'écart, au journal du soir de la télévision. Il en est qui fondent en larmes, disait un ancien Premier ministre français. Mme Bouchardau retenait ce qui suit de sa fonction en tant que secrétaire d'État : « Je ne m'inquiétais pas pour trouver des places de stationnement, non loin de l'Élysée ou de mon ministère. Le chauffeur s'en chargeait ». Assistance qu'elle regretta, avec humour, quand elle fut débarquée. Comme tout le monde pense qu'ils servent à quelque chose, qu'ils définissent une politique alors, en cas de crise de confiance de la population, le noyau politique effectif procède à un remaniement. Ça calme le vulgaire comme nous tous. Et donne du répit aux décideurs. Avant de reprendre le cours des choses. Dixit les victimes. Si vous pensiez que ces hommes et ces femmes servent à quoique ce

soit, détrompez-vous, donc. Il ne faut pas en attendre des miracles.

FINALEMENT, QUI DÉCIDE DE QUOI ?

Cela se décide plus haut. Au niveau des banquiers, des Présidents et de ces conseillers, occultes ou affichés. Parfois le Premier ministre. Pour gérer le quotidien. Sans relief. Sinon pour rappeler ce qui est élémentaire aux détenteurs de portefeuilles. De bonne source on ajoute que les conseils des ministres ne sont pas le lieu de tour de tables pour échanger des avis sur les questions de l'heure. Il y a comme une usurpation de titre dans le mot « Conseil ». L'ensemble du cabinet ne se réunit que pour la photo de famille. A la suite de quoi, quelques poids lourds sont appelés à donner leur avis, parfois, sinon être tenu au courant de ce qui a été décidé.

Nous n'avons pas l'exclusivité de ce mode d'emploi. C'est ainsi que fonctionnent les « démocraties ». Il y a un appareil, une bureaucratie huilée qui traite des sujets courants, de missions ponctuelles. Pour le reste... Le poids des économies nationales, des marchés financiers ou des matières premières, du blé et du reste, au niveau international, l'activité des bourses mondiales, en somme, décident de ce qui pèse lourdement sur les décisions nationales. Sous l'étroite surveillance des puissances. Les militaires américains de haut grade, qui ont fait le voyage, à Alger, pour rencontrer leurs homologues algériens, dont la dernière visite du chef du renseignement, M. James R. Clipper, sans compter le travail de l'ambassadrice US en Algérie, Mme Joan A. Polaschik, en témoigneraient. Elles ne sont pas innocentes. On ne pourrait pas les prendre, selon la formule « pour des amis qui vous veulent du bien ».

C'est le moment que choisit le président du patronat, M. Ali Haddad, pour nous rassurer. De Médéa il déclare : « l'Algérie se porte bien et commence à mettre tous les moyens pour renforcer l'investissement ». Il ne précise pas au profit de qui. Il ajoute, « Aujourd'hui, les pouvoirs publics sont conscients que le développement du pays ne se fera que par l'entreprise. Celle-ci est le pivot du développement et de toute industrie de qualité et de toute la productivité » glissant, entre deux énormités, cette directive en direction du pouvoir : « les prix des produits subventionnés doivent être révisés ». Il a pris du poids. Et ne manque pas d'air.



L'ÉTAT C'EST QUI ?

Peu d'hommes, de bon calibre, séduits, un temps, par la façade démocratique du régime, ont accepté des responsabilités. Avant de rendre, passez-moi l'expression, le tablier. Les autres continuent de tourner, autour de la figure emblématique du pouvoir, décrivant des cycles imposés, lui présentant, comme la Lune, toujours la même face. Le Premier ministre faisant croire qu'il leur délègue des tâches - qui se résument le plus souvent à des rappels à l'ordre, à des réveils en sursaut - les seconds, faisant semblant d'agir.

Alors ? Alors. Je vous en conjure. Si vous croisez dans la rue, des ex présidents d'APC, des ex walis ou des ex ministres - parce que ceux qui sont en fonction doivent demeurer invisibles pour ne pas nous éblouir de leur aura - sollicitant votre reconnaissance, rendez-leur leur sourire qu'ils vous adresseront. S'ils vous parlent, faites semblant de les écouter. Mais faites leur, aussi, sentir que vous les comprenez. Que la masse que nous sommes, à leurs yeux, est prête à les engloutir et à les oublier. Et que nous fumes, et nous sommes, à ce jour, magnanimes. Patients.

Parce qu'il ne suffit pas d'un discours du Premier ministre, aussi honorable soit-il, invitant les responsables à prendre leurs... responsabilités pour que les choses, la gestion du pays change.

Le changement, c'est d'abord un état d'esprit. La consultation des compétences nationales, des universitaires, des intellectuels et des structures existantes comme le Conseil national économique et social. Comme nous venons de le découvrir, soudainement en pleine panne d'idées, dans les propos tenus par le Premier ministre, M. Sellal, consultations que nous réclamions, à cor et à cri, depuis des lustres. La feuille de route doit sortir de ces consultations. Pas de celles de M. Haddad. Et, par delà, des attributions clairement élaborées, une fonction de contrôle populaire, constitutionnellement reconnue, par voies référendaires locale, régionale et nationale.

Ce référendum populaire national dont on voudrait nous dénier le droit d'exercice, pour accepter ou rejeter la nouvelle mouture de la Constitution. Sur mesure. Un texte qui, définitivement, ne pourra se prévaloir d'un consensus s'il est, à la base, adopté par un collège d'électeurs dont la représentation est contestable.

Le socle de la paix

Par Boutaraa Farid

Le socle de la paix est ce piédestal qui se construit, souvent, pendant de longues nuits, pour juste délivrer les âmes paisibles des flammes de ceux qui ne peuvent vivre loin des tracasseries et des drames. En effet, la paix demeure une œuvre d'art fragile. Elle se casse souvent sous la divergence des idées. Il est vrai, la paix est ce fruit rare et onéreux qui n'aime pas germer dans les sols où vivent les arrogants et les envieux. La paix n'est rien que ce bien-être et cette joie qu'on éprouve quand on sent que notre vie et celles de nos proches ne sont pas en danger. Il est regrettable d'entendre des gens souhaiter la guerre et la disette à leur cité. Comment peut-on oublier si vite les faux barrages et les têtes qui jonchaient les trottoirs ? Comment peut-on oublier les bombes et les tueries des innocents ? Nous avons vécu une expérience unique qui devrait nous instruire sur ce qui nous attend si nous perdons notre

paix et notre unité. Il faut savoir que notre pays l'Algérie vit de nos jours une situation critique. Les prix du pétrole sont en chute libre et notre économie peine à redresser la barre des importations. Nous n'avons pas su gérer cette aubaine. Notre avenir est flou. Nous avons appris de mauvaises habitudes à nos enfants. On ne forme plus de maçon, de menuisier, de plombier et d'ouvrier agricole.

Les jeunes ont déserté les terres agricoles et les métiers manuels n'attirent plus les adolescents. On veut être médecin, pharmacien ou ingénieur. On n'aime plus l'air pur des campagnes. Ce sont les grandes villes qui attirent plus et qui fascinent les têtes. Nos jeunes n'ont plus l'amour de la Patrie, ni celui du Travail. Un nouveau langage circule et avec lui nos cités ont perdu les traditions et les coutumes. Les responsables et les parents ont contribué, d'une façon indirecte, à ce malaise qui nous menace de nouveau. On parle du retour à l'endettement. C'est le retour au point zéro. On a rien tiré des années passées. Nous commettons les mêmes erreurs. Nous n'avons

pas appris la leçon du non gaspillage. Les responsables ne disent pas la vérité et les citoyens ont cessé de croire au père Noël. Nous sommes les nouveaux égarés qui ne savent plus où aller. Nous avons des écoles et des universités, mais nous n'avons pas du travail pour tous les nouveaux licenciés qui sortent, chaque année. Tout marche avec la « baraka ». On a l'impression qu'il n'y a pas de planification. L'Algérie a dépensé tant d'argent pour son autoroute qui ne lui rapporte rien. Le secteur du Tourisme est aussi mort que ses responsables. L'Agriculture ne produit même pas la moitié des besoins.

Nos entreprises n'ont pas la taille pour concurrencer les autres marques. Nous avons raté le départ de 1962. Nous sommes les aveugles qui tâtonnent sans guide. Nous sommes tous responsables de ce qui nous arrive. Le moment est venu pour la solidarité qui donnera un nouveau souffle à notre si belle cité. Le moment est venu pour revoir nos plans et nos feuilles de route. Le moment est venu pour la vraie réconciliation de tous les habitants de la cité qui vivent dans

l'isolement et la cécité. Le moment est venu, pour nous, de quitter la fuite des regards et de cette position du dos à dos. Le moment est venu pour le dialogue et la discussion. Il faut qu'il ait des débats et des réunions de hauts niveaux. L'Algérie est la terre des miracles. Rien ne doit nous faire peur. Nous avons vu tant de choses atroces et nous savons que la paix doit avoir un socle solide qui la protège des aléas du temps. Nous savons que les Algériens ont toujours gardé le sens de l'aide et de la solidarité. Et oui, notre race est unique au monde.

Nous sommes les descendants des hommes braves et libres. Nous sommes les mioches qui n'ont pas peur de reprendre les pioches et d'aller creuser les roches pour faire jaillir l'eau qui chassera tous les maux. Ne jamais oublier que nous sommes les enfants des gens honnêtes et heureux. Notre république a besoin de nos services et c'est le moment de serrer les coudes. Notre Algérie a besoin des efforts et de la compréhension de tous les citoyens. Chacun, dans son secteur. Nous aurons à faire face là où des fous vont tenter de semer le doute et la pa-

nique dans les esprits. Notre tâche est de barrer la route à tous ces faux héros qui vont essayer de nous induire en erreur. Notre paix a été payée chère. Nous avons perdu assez de temps à nous accuser. Le moment est pour la conjugaison des efforts de tous les occupants de la cité. Nous avons une histoire riche. Nous avons connu des moments noirs et rien ne doit troubler notre esprit. Une gestion rigoureuse s'impose et elle doit nous ouvrir les portes de la liesse et de l'allégresse.

Pour finir, nous dirons que la paix est notre seul atout qui garantira la survie de notre cité. Mais il faut savoir, aussi, que la paix se nourrit de la sueur et du dévouement de tous les occupants de la cité. Et oui, si nos frères et sœurs aînés avaient répondu présents à l'appel du FLN, en 1954, c'est à nous, maintenant, de mettre la main dans la main pour sauver notre pays de la dérive.

Nous n'avons pas une autre alternative. Nous sommes tous invités à solidifier ce piédestal de la paix qui va nous permettre une sortie honorable de cette crise économique qui dramatise le burlesque et le comique.

Les défis des jeux méditerranéens de 2021 !

Par Abdelkader Khelil*

Il nous apprend en professionnel du tourisme, qu'Oran dispose déjà de 72 établissements hôteliers qui font d'elle la première ville d'Algérie en matière d'infrastructures d'accueil, avec une capacité de 16.000 lits, auxquels devraient s'ajouter 5.000 lits supplémentaires à l'horizon 2020. « Une manifestation de cette dimension ne peut qu'avoir des répercussions positives aux plans économique, sportif, culturel et même des loisirs. Cela devrait permettre l'accélération de la mise à niveau du tissu urbain de la ville d'Oran. En plus de booster le rythme de réalisation de certains grands projets d'infrastructures lancés durant ces 15 dernières années ». Comme il insiste à juste titre sur la nécessité d'achever avant cet événement le programme de revalorisation des sites archéologiques en cours, celui de la résorption de l'habitat précaire et de la réhabilitation des vieux immeubles de la ville.

LA MÉTROPOLE ORANAISE EN MOUVEMENT !

Dans mon article, « Oran à la recherche d'un statut de métropole méditerranéenne » paru sur le Quotidien d'Oran en date du 17 juillet 2014, j'avais souligné que « la requalification urbaine fait appel à de grands projets structurants, dont certains ont été réalisés ou en voie de l'être à l'exemple de la nouvelle aérogare internationale. Dans la continuité de cet élan, d'autres opérations d'envergure sont à envisager à une plus grande échelle de temps et de moyens qui s'avèrent indispensables, comme l'aménagement et l'extension des capacités portuaires, ainsi que la ligne de métro, pour forger davantage l'attractivité de cette métropole de l'Ouest et pour assurer le marketing de la ville et sa banlieue, en donnant une valeur foncière et immobilière aux sites à promouvoir ». J'avais aussi précisé que « le défi d'aujourd'hui est fait de concurrence entre villes et régions des espaces maghrébin et méditerranéen. Cette compétition qui n'exclut pas les relations partenariales dans le cadre d'une coopération bilatérale, donnera d'abord toutes leurs chances aux villes qui sauront être les plus attractives. Ce défi de l'heure a pour corollaire le dynamisme de la ville, sa qualité urbaine et ses repères d'excellence dans les secteurs du tertiaire, des technologies de l'information et de la communication, du management, de la culture, des loisirs et du développement durable. C'est dans ce contexte que la stratégie de qualité urbaine devient primordiale. Il faudrait que nous sachions que le dynamisme de chacune des métropoles se mesurera à la qualification des managers, au renouvellement de cette qualification, à la qualité du milieu de la recherche et, plus généralement, du milieu intellectuel. De même, la qualité et les conditions de vie (habitat, services, équipements, présence de la nature) offertes par les villes deviennent des atouts importants d'attractivité des cadres, ressource stratégique de nos entreprises de demain ».

À travers les actifs dormants de ses friches industrielles déclassées, l'étendue de son arrière-pays et les possibilités offertes par sa partie est, Oran préserve toutes ses chances pour une mise en mouvement, et c'est bien heureux que cela soit ainsi, si toutefois l'urbanisation spontanée sans âme ni références architecturales est contrôlée. L'objectif autour duquel non seulement les collectivités locales mais aussi l'ensemble de leurs partenaires et la société civile doivent se mobiliser, disqualifie de fait l'utilisation inappropriée du foncier intra-muros et suggère sa réservation aux équipements structurants de haut niveau, qui le valoriseront au mieux.

Dans un second article, « émergence de la métropole oranaise dans sa relation à son arrière-pays », paru sur le Quotidien d'Oran en date du 24 juillet 2014, j'avais souligné : « cette nécessité de faire d'Oran et de sa banlieue une locomotive performante dans les espaces compétitifs des réseaux des villes et des régions, tout d'abord maghrébines et ensuite méditerranéennes, en lui accrochant les wagons que sont les territoires dynamiques d'Aïn-Témouchent, de Sidi Bel-Abbès, de Mascara, de Tlemcen, de Relizane, de Mostaganem, voire de Saïda et de Tiaret, cet arrière-pays profond fait de richesses multiformes et d'une densité de diversités qui configurent cette identité régionale commune et apportent une valeur ajoutée à l'image métropolitaine ».

Dans cette vision qui tend à faire de la métropole oranaise un espace dynamique suscepti-

Le président-directeur général du groupe Eden, président de la Fédération nationale des hôteliers, Karim Chérif, a livré dans une interview à TSA ses impressions sur les répercussions de l'organisation des Jeux méditerranéens dans la capitale de l'Ouest en 2021.



ble d'induire un effet d'entraînement à tout son arrière-pays, les universités d'Oran, de Tlemcen, de Sidi Bel-Abbès et de Mascara se doivent de s'inscrire en réseau solidaire pour donner corps à ce projet générateur de croissance et de prospérité partagée à l'échelle de toute une région. C'est maintenant, en cette période marquée par la restriction de nos possibilités financières, que l'initiative doit être prise par les acteurs pour mettre en place un « comité scientifique », adossé à un « conseil de veille stratégique » dont l'objet est d'établir, avec le concours de bureaux d'études spécialisés, un « master plan » à l'horizon 2050. Et si cette initiative est à prendre sans attendre, c'est qu'au niveau central il n'y a plus cette possibilité de faire de la planification, de la prospective, et encore moins de l'aménagement opérationnel, dans un système de gouvernance marqué par le cloisonnement sectoriel, l'absence de synergie et de convergence des politiques sectorielles, à supposer qu'elles aient existé !

L'AUTRE DÉFI À RELEVER !

Oui ! Il est bien heureux de constater qu'Oran est déjà inscrite dans cette dynamique d'un espace en perpétuel mouvement, et ce n'est pas par hasard qu'elle a été élue ville hôte de la 19^{ème} édition des Jeux méditerranéens par l'Assemblée générale du CIJM qui a eu lieu à Pescara (Italie) le 27 août 2015. Elle a maintenant l'insigne honneur d'accueillir cet événement sportif majeur pour tous les pays du circum-méditerranéen, le plus important après les Jeux Olympiques, et aura à recevoir dans l'esprit de l'idéal olympique plus de 3.000 athlètes représentant 24 nations de trois continents : l'Afrique, l'Europe et l'Asie, une communauté de sportifs, mais aussi de journalistes et de délégations de diverses origines religieuses, culturelles et linguistiques.

C'est là une bonne nouvelle pour toute l'Algérie qui traîne difficilement cette mauvaise réputation qui lui est faite par les médias occidentaux « de pays à risque ». Nous avons là (pouvoirs publics et population réunis) une opportunité à saisir pour soigner l'image de notre pays sur la scène internationale en faisant de « Wahran El Bahïa » cette « ambassadrice » qui doit le représenter dignement.

Elle aura, en « mariée » choisie par des yeux experts en Italie, à étaler tous ses attraits de beauté et toute la diversité culturelle de cet immense pays qu'elle représente, dans cette atmosphère de partage et de communion qu'elle se doit de créer ce jour-là pour gagner ses « galons » de nouvelle destination pour l'accueil de bien d'autres manifestations à venir. Dans une palette colorée de la diversité culturelle de notre « pays continent » toutes les régions se doivent de présenter à nos hôtes, ce qu'elles ont de meilleur, en marge des manifestations sportives. Comme l'on doit songer à préparer sérieusement des circuits touristiques et à former des guides qui se doivent de maîtriser correctement l'arabe, l'anglais, le français et l'espagnol !

Dans cette perspective, les maîtres mots seront le moment venu : convivialité et civilité, ces marques distinctives de gens civilisés. Nous

avons devant nous cinq années pour mettre à niveau la ville d'Oran et sa banlieue et de faire un travail durable sur les mentalités, sans laxisme et sans laisser-aller ! Le défi est de représenter dignement l'Algérie ! C'est dire que des signaux forts de tolérance et de convivialité doivent être émis en direction de celles et de ceux qui viendront non pas uniquement pour le sport, mais aussi en observateurs attentifs pour « tâter le pouls » d'une société supposée violente pour avoir acquis cette réputation durant la décennie noire !

Alors oui ! Un travail minutieux devra être fait pour associer la population qui aura un rôle important à jouer ! Il y a là une pédagogie à faire pour apprendre à des gens habitués à être assistés par l'Etat providence, à devenir (y compris par la force de la dissuasion) des citoyens à part entière sachant relever les défis, lorsqu'il y va de l'image de marque de leur pays ! C'est là la chose la plus importante d'autant plus que cette mobilisation peut constituer un bon test en cette période extrêmement difficile où une crise durable pointe à l'horizon ! Pas besoin de se mentir ! Nous sommes face à nous-mêmes et nous devons développer de nouveaux réflexes pour nous en sortir. Alors oui ! Cette manifestation internationale doit constituer pour nous une épreuve quant à notre capacité à répondre aux défis avec moins de ressources à dépenser !

C'est pourquoi la réussite d'un tel événement requiert la participation de tous et sa finalité doit être expliquée dans les écoles, les collèges, les lycées et les mosquées avec le concours des médias et des associations en utilisant les moyens modernes de communication. Plus que d'une moisson de médailles, l'Algérie a besoin de se forger une image d'un pays sur lequel on peut compter lorsqu'il s'agit de relever des défis !

Le secret est dans la « tolérance zéro » des déchets noirs au nombre incalculable, bourrés à l'extrême, éventrés et jetés à même la chaussée ou sur les trottoirs, à toute heure de la journée et de la nuit. Il est aussi dans les balcons fleuris et dans l'interdiction des paraboles et le linge étendu sur les façades des bâtiments ! Dans la « chasse » aux décharges sauvages et à la réalisation d'écrins de verdure, en lieu et place de terre battue, en mettant à contribution les paysagistes jusque-là marginalisés par des administratifs pensant tout savoir sur tout, y compris dans le choix des espèces d'arbres et d'arbustes !

N'oublions pas aussi qu'Oran a été déjà choisie comme capitale africaine par l'ONG R20 « Regions of Climate Action » fondé par l'acteur et ancien gouverneur de Californie, Arnold Schwarzenegger pour lancer le grand projet de l'économie verte en Afrique « pour zéro déchet » cela a été fait en présence de notre Premier ministre, des ministres africains de l'Environnement, des représentants d'institutions nationales et internationales. J'ai eu à me prononcer sur cette question pour dire que « cette option suppose bien évidemment une déclinaison en projets de collecte des déchets solides, en unités de récupération et de transformation et en essais de fertilisation pour l'utilisation du compost dans la perspective d'un développement d'une agriculture périurbaine. Cet enga-

gement officiel doit trouver également son prolongement dans la constitution d'une composante paysagère à hauteur des espoirs motivés à travers le projet d'économie verte ».

Au delà de sa mise à niveau et de sa modernisation à travers la réalisation d'équipements d'excellence et du pari de métropole, « capitale africaine » de l'économie verte, statut qu'elle se doit de mériter (questions déjà abordées dans le détail dans un article précédent, voir le Quotidien d'Oran du jeudi 17 juillet 2014), la ville d'Oran doit se réconcilier avec elle-même, avec son cosmopolitisme, avec sa nature de type méditerranéen, sa gloire passée et son empreinte dans la mémoire collective de nos concitoyens, mais pas seulement.

Elle doit reconquérir son image de « Wahran El Bahïa » jour et nuit festive, en souvenir de cet autrefois d'une société algérienne du juste milieu, qui savait conjuguer le spirituel aux saveurs et aux plaisirs de la vie, sans discontinuité durant toute l'année, et sans que cela ne lui soit dicté par une quelconque autorité. Oui ! C'est cela son défi ! Il est d'un intérêt stratégique en termes de marketing urbain. Les collectivités locales ont tout un quinquennat pour réaliser ce tour de force, pour peu qu'elles sachent choisir les meilleures formes de participation de la population, pour préparer « la mariée Oran » aux festivités de 2021 !

Et pour cela toute la société devrait s'y mettre, comme dans une famille, mais cette fois-ci élargie à ses proches : d'Aïn-Témouchent, de Mostaganem, de Sidi Bel-Abbès, de Mascara et de Tlemcen qui ont aussi un rôle à jouer, au titre de la solidarité régionale, cet autre défi dont il s'agit d'assurer l'apprentissage ! C'est là une option incontournable, avec le « resserrement de l'état », qui suggère l'amorce d'une « économie territoire » qui ne saurait s'envisager dans l'approche centralisée, faite d'excès de dirigisme dont la conséquence est le gel des initiatives aux échelons local et régional.

Au-delà du choix de la forme de gouvernance la mieux appropriée dans le contexte de crise, il s'agit tout simplement que nous soyons disposés à ressembler à tous ceux qui, comme les Tunisiens, les Marocains ou les Turcs, nous attirent par centaines de milliers chaque année dans leurs pays, en faisant dans la séduction par le sourire et par la convivialité de leurs espaces d'accueil, ces ingrédients si simples qui font toute la différence entre ceux qui savent recevoir et ceux en quête de civilité qu'ils paient aux autres, à défaut de la pratiquer chez eux.

Oui ! Oran la festive a belle et bien existé à travers les activités de son opéra et de ses arènes, son gala de catch, son critérium cycliste du Front de Mer qui attirait il n'y a pas si longtemps tous les champions du Maghreb et de la Méditerranée, toutes communautés confondues, sa Corniche flamboyante et ses cafés populaires où les cheikhs de la chanson bédouine rivalisaient de prouesses poétiques et dont les mélodies, relouées par des orchestres modernes, sont devenues des produits aujourd'hui exportables à l'international. Saurions-nous être à hauteur de ce défi ? Les paris sont ouverts ! À vos marques, partez !

* Professeur

Conjoncture économique : le néo-libéralisme est anticonstitutionnel en Algérie !

Par Abdellatif Bousenane

Dans notre pays l'enjeu majeur de cette conjoncture, marquée par la chute brutale de la croissance et les prix du pétrole, est la lutte entre deux grands pôles idéologiques : les néo-libéraux qui veulent, par la bénédiction du grand capital mondialisé, contrôler le pouvoir politique et les gardiens du modèle populaire algérien.

STRATÉGIE DIABOLIQUE :

Des voix s'élèvent, que ce soit au sein même du pouvoir politique ou dans des cercles très proches et influents, notamment celles de la FCE (A. Haddad) ou de I. Rebrab et d'autres, pour exprimer leur disposition à « aider » l'Etat, dans ces temps difficiles, mais à conditions, car bien, évidemment, rien n'est gratuit, dans le monde des affaires. Libérer davantage l'Economie, c'est-à-dire on veut beaucoup moins d'Etat, beaucoup plus de parts dans le PIB et pourquoi pas la privatisation totale du secteur névralgique de l'Economie : la Finance (les banques). Ainsi, donc, le schéma est simple : il y a une volonté ou une tentation chez des groupes et des personnes d'imposer leur feuille de route et de bénéficier, avec la bénédiction des gardiens du temple libéral mondial, de cette conjoncture défavorable à l'Etat-Nation, pour dicter leur loi et contrôler toute l'Economie du pays et donc le pouvoir de décision. Cela n'est, surtout pas, la loi du marché comme on veut nous faire croire, une loi qui se base sur la concurrence loyale et la transparence, sur le paiement des taxes et cotisations sociales, sur l'effort de faire avancer le pays.

Beaucoup d'acteurs politiques, médiatiques et intellectuels ont exprimé, en fait, leur mécontentement de ce modèle algérien mi-socialiste, mi-capitaliste. Malgré qu'ils ne le disent pas clairement et directement! Néanmoins ils le font savoir d'une manière implicite, lors de leurs critiques, voire leurs attaques très violentes contre les programmes sociaux du gouvernement : ANSEI, logements sociaux, subventions, aides aux entreprises publiques... etc. Certes, il y a, parmi eux, des gens sincères qui ont des convictions ou qui veulent, simplement, réformer, améliorer et corriger, les aspects négatifs de ces dispositifs. Cependant, il

existe d'autres personnes et puissances qui n'ont d'objectif que l'arrêt de cette politique sociale de l'Etat puisque elle va à l'encontre de leurs intérêts et leur ultime objectif : dominer l'Economie du pays et devenir, ainsi, les premiers créanciers de l'Etat. Cela ne peut se faire, sans le fait de désarmer la politique et le soumettre sous l'ordre du fric-roi, du tout-fric, l'argent tout puissant pour imposer, enfin, leurs politiques. Cette stratégie est soutenue par des réseaux internationaux hégémoniques qui visent l'accélération de l'expansion du capitalisme, d'une vitesse plus grande, pour arriver à un pouvoir beaucoup plus important.

UN MODÈLE DANS L'IMPASSE :

Depuis une trentaine d'années, on a observé comment, en Europe et dans l'Amérique du Nord, des lobbys et des puissants groupes financiers ont pu contrôler le système bancaire de toute la civilisation dominante. Ils sont arrivés jusqu'à imposer des invraisemblables règles qui contraignent les Etats d'emprunter directement aux banques centrales pour qu'elles (les banques privées) puissent bénéficier d'un taux d'emprunt très faible, 1%, de cette même Banque centrale! Résultat final, des pays, extrêmement endettés. Quasiment 100% du PIB pour la France, 120% pour l'Italie, etc. Dès lors, ces groupes sont devenus plus puissants que les Etats, ils ont pu acheter pratiquement toutes les sociétés publiques (la privatisation), même les groupes de médias très influents tombent sous leurs mains. Ils servent désormais, bien sûr, des orientations et une ligne éditoriale bien définie! Peut-on parler, encore, de liberté d'expression?

Bref, un bon nombre d'analystes, philosophes et politiques vantaient les mérites et la réussite de ce modèle, face à l'idéologie communiste incarnée par l'ex-URSS et ses alliés jusqu'au début des années 2000, là où on a observé le début d'une série de crises profondes de ce modèle néo-libéral. Scandales financiers entre 2001 et 2003 (Enron, Worldcom, Ahold, Tyco, Parmalat), l'endettement abyssal des Etats-Unis et de toutes les démocraties occidentales, l'ouragan financier qui a secoué les bourses, en août 2007, la crise des subprimes en 2008, etc. Pour répondre à ces crises successives, le grand capital mondialisé a choisi la fuite en avant ; il accuse l'autre idéologie, le socialisme, d'être à l'origine de cette impasse, en mettant en cause et en s'attaquant aux acquis sociaux, dans ces pays. Couverture maladie universelle, minimas sociaux, temps réduit du travail, assurance chô-

mage etc. En France, à titre d'exemple, Sarkozy a fait, en 2007, une campagne très à charge contre le modèle social français, cinq années après son règne, et après des centaines de réformes très libérales et antisociales, la France s'est endettée de 600 milliards d'euros de plus, il a laissé un chômage de plus de 10% et la désindustrialisation du pays s'est accélérée d'une manière inquiétante. De ce fait, travailler plus pour gagner plus, les cadeaux aux riches et les autres mesures phares du Sarkozysme ont mené le pays au désastre. Il perd les présidentielles de 2012 face au candidat « socialiste » !

Les autres pays de l'empire libéral ne sont pas dans des situations meilleures. Le 12 août dernier, dans l'Etat de Michigan, aux Etats-Unis, un homme a dû se résoudre à braquer une banque pour payer la chimiothérapie de sa fille !

Dans les pays libéraux du Sud, tels que l'Egypte, le Maroc, le Nigeria, l'Argentine, le Mexique etc., à part quelques rares exemples qui restent insignifiants, plus de 90% des pays, très libéraux du tiers monde restent très pauvres. L'exemple de l'Inde et de la Chine est un marqueur assez intelligible pour affirmer notre thèse. Car l'Inde très libérale soutenue par l'empire occidental n'a pas pu sortir de son sous-développement malgré tous les moyens dont il dispose. En revanche la Chine socialiste gérée par une main de fer de l'unique parti communiste a pu devenir la première puissance mondiale en matière de PIB en parité de pouvoir d'achat (selon les chiffres de la Banque mondiale).

ESPRIT DE NOVEMBRE 1954, UN REMPART ?

L'impasse dans laquelle se trouve, aujourd'hui, le néo-libéralisme est devenue visible dans l'actualité chargée par les drames des migrants, notamment, syriens et irakiens, qui meurent, entassés dans des camions ou jetés par les vagues de la mer. Cela est, incontestablement, le résultat de la politique de dominance et d'expansion de ce grand capital qui veut s'étendre en attaquant les Etats qui constituaient les derniers bastions du socialisme dans le monde arabe : l'Irak, la Libye et la Syrie.

Par conséquent, on peut conclure que ce modèle n'a pas fait ses preuves. Donc, vouloir l'imposer à l'Algérie est une aberration. D'autant plus que les fondements mêmes, de notre pays sont à l'opposé de cette démarche. La Constitution du pays préconise qu'on est une république populaire qui puise ses fonde-

ments de l'esprit du 1^{er} Novembre 1954. A partir de là, toute réforme majeure dans le sens du néo-libéralisme est anticonstitutionnelle ! Certes, tout le monde est d'accord pour la réforme de notre modèle, pour orienter les jeunes vers des micro-projets plus productifs, dans l'Industrie et l'Agriculture en concevant, ainsi, un vrai réseau de sous-traitance. On peut, également, rationaliser et bien cibler les dépenses sociales, en créant, par exemple une caisse d'Etat qui distribue les allocations et les subventions, directement, aux plus démunis et qui aura la charge de vérifier et de sanctionner tout abus. Au lieu de subventionner des produits qui profitent aux milliardaires comme au petit chômeur. Réformer notre assurance chômage pour beaucoup plus d'efficacité et l'orienter vers un système de formations pour les jeunes et les moins jeunes pour une protection beaucoup plus sûre qui protège la dignité des hommes et des femmes. Cela, vaut plus que les milliards !

Ce dont nous manquons, aujourd'hui, dans nos sociétés du tiers monde, ce n'est, surtout, pas une ouverture « sans loi, ni foi » puisque beaucoup de pays du Sud souffrent, déjà, de cette situation de la loi de la jungle. Néanmoins, nous avons besoin de plus de régulation, plus d'Etat.

Il ne s'agit pas, ici, de faire le procès du capitalisme-libéralisme, d'un point de vue, purement, idéologique, toutefois, force est de constater que ce système économique a montré, clairement ses limites. Son appétit excessif de la domination et de l'expansion, sans limites, en piétinant ses propres lois et codes, lui a coûté de vrais torts. Beaucoup de libéraux de droite eux-mêmes, le disent. Est-ce raisonnable que les 500 personnes les plus riches en France détiennent 460 milliards d'euros, c'est-à-dire l'équivalent de 90% du budget de l'Etat et 25% du PIB français annuel ? Est-ce démocratique que le patrimoine cumulé des 1% les plus riches du monde, dépassera, en 2016, celui des 99% restants ? Enorme !

Le meilleur rempart, à mon sens, c'est la représentation élective, c'est l'Etat fort mais qui assure aussi aux investisseurs, aux hommes d'affaires, les vrais, aux riches milliardaires de créer la richesse en investissant librement et les encourager à exporter. Surtout quand ils paient leurs impôts, taxes et cotisations et en payant d'une manière correcte leurs salariés. Par conséquent, nos riches - milliardaires sont appelés à « jouer », dans le cadre de notre Constitution, qui interdit l'hégémonie de quelques personnes sur tout un peuple !

Le droit ne marche pas bien droit



Par Hamid Dahmani

Le Crédit est mort et le discrédit l'a remplacé. La boutique publique a fait faillite et la caution morale et financière n'est plus garantie par l'autorité. A crédit pas un radis. La corruption est un signe précurseur et une raison de la faillite d'un pays. Qui s'assemble autour du pot se ressemblent. La corruption fait des ravages. C'est l'âge d'or de la rapine. On jette l'argent par les fenêtres. On dilapide le patrimoine de la patrie sans rendre des comptes. On règle ses comptes avec les autres. Et chacun trouve son compte. Dans le présent, il y a à boire et à manger pour les sans efforts. Notre pays peine à trouver le juste chemin de la droiture. C'est le sac du pays.

Le grand salut pour le pays ne viendra que du côté de la fermeté dans la lutte contre la colossale corruption qui gangrène l'économie du pays. Mais pour l'instant, restons sage et observons-la avec une grande réserve due à son rang

pour ne pas l'offenser. Tu sais l'ami, y'a pas photo ! Pour l'instant on fait sa promotion pendant qu'elle s'épanouit et qu'elle prospère dans tous les secteurs. Il faut être patient et attendre le moment propice pour agir au risque de lui nuire. D'ailleurs, c'est pour cela qu'il y a un observatoire transparent qui lui est dédiée pour l'étudier et l'expliquer. Il faut instruire la chose dans toute son innocence et sa pureté illimitée. La chose est sublime dans sa belle nudité et on en profite pour la caresser et l'exciter en attendant des jours plus judiciaires. Le cauchemar continue et ce n'est pas fini.

Dans le présent, elle est décontractée et fait la une du hit parade des marchés pourris. C'est le tube de l'éte et de l'actualité. Ça gaze! Ça pétrole! Ça snife! Et ça roule pour le commerce informel. Et ça pille l'Algérie. Ces répugnances sont très actives dans le moment et sont en tête du top de l'impunité. Ça chlingue, et ça sent le cinq et trois-huit du côté des puits.

La patrie est une proie pour les chicaneurs sans foi. Les hors-la-loi ont le grand choix du roi. Le peuple est un poids qui gâche leurs joies. Que

Dieu nous garde dans la bonne voie ! Les scandales sont à la hauteur. Ils font le sensationnel dans le quotidien de la société occupée dans le train-train ordinaire. Chouf ! Regarde et observe bien mon ami, cette tache indélébile collée à notre malheureux pays. La bête immonde à beaucoup de flou sale et un immense pouvoir qui nous nargue sans cesse de son piédestal.

L'argent et le pouvoir sont deux éléments qui ne peuvent être dissociés l'un de l'autre. C'est avec le pouvoir en main qu'on peut accumuler la grosse fortune librement et illégalement et c'est également avec ce même argent produit du blanchiment qu'on peut accéder au pouvoir et à l'enrichissement des plus puissants. C'est du pareil au même, c'est comme une lime douce qui râpe et qui raffe avec un aller et retour.

On boit depuis autrefois le calice jusqu'à la lie. Tous les soirs on entend parler de « rachoua et sa chkara » dorée, danser sur le chemin de la soie. Le poète clame la bonne voie mais les petits branleurs passent outre droit.

Le larcin est une marque distincte du pays avec une traçabilité et une identité connue dans tou-

te la contrée. La débauche se voit comme le nez au milieu de la figure. Alors, ne t'approche surtout pas trop près de la « chose viciée », car c'est un produit infecte et d'une très mauvaise qualité. Observe-la de loin, et tais-toi ! Soit un bon voyeur et fais gaffe à toi! Lis les journaux et chouf en silence toutes les chaînes, tu en auras plein les yeux. Ouvre bien les oreilles et tu sauras davantage sur le scoop de l'histoire des comptes et des banques. L'heure est à la lutte contre l'impunité. Les fourbes nous ont volé nos voix. Ils ont promis et menti comme à chaque fois « Votez pour nous et on vous redonnera l'Algérie de la joie ». Mais pour ce coup-ci, c'est tant pis, ce sera pour la prochaine fois. Car le destin l'a voulu ainsi.

Regarde, les gens intègres crachent sur la caravane, mais elle passe quand même, quoiqu'on dise et quoiqu'on fasse.

Le machin est dans le grand désarroi. Il est très maladroit quasiment dans tous les endroits. Le droit ne marche pas bien droit. C'est une paroi sans voix. Il est souvent aux abois dans tous les endroits. Il est froid dans ses lois et reste pantois quant on aboie.

Les parvenus, les béni-oui-oui sont des sournois à la langue de bois et sont les premiers responsables de la mascarade qui se joue sous notre toit. Le peuple joue à la piterrie, le système lui répond par des chinoïseries. « Flen » est une grande « chekhssia » politique, c'est quelqu'un qui s'est enrichi grâce au commerce informel et grâce à une carte blanche pour vider le pays. C'est l'âge d'or de la rapine et de l'impunité.

Les dérivés s'accroissent, le mépris s'associe à l'impunité qui glorifie les supers bandits. Chouf !, médite et lutte dans ton esprit pacifiquement contre l'esprit corrompu de ched-med. La montagne d'ordures dégage tous les jours une odeur nauséabonde et une fumée noire attisée par un feu brûlant. « Pour que tu Ched, alors il faut que tu Med ! ». C'est la devise des pourris. « Sinon écrase-toi ! Faut pas nous gâcher quand même notre métier. « O, mon triste miroir, dis-moi où va l'Algérie??? »

Les hydrocarbures, talon d'Achille de l'économie algérienne

Par Ammar Koroghli

1ère partie

Cette analyse montre les différentes contradictions de ce que nous devrions douloureusement appeler notre mal-développement, notamment économique et ce, à compter de la période d'industrialisation dite « industries industrialisantes » qui a abouti à un capitalisme d'Etat aux lieux et places de ce qui a été appelé socialisme spécifique. Mais pas seulement, puisque l'Algérie s'est retrouvée avec un endettement excessif, à une austérité imposée par les régimes successifs et par les institutions financières internationales, un affairisme d'Etat résultant du libéralisme débridé des tenants de l'après-pétrole ayant abouti au rééchelonnement, voire à l'asseoir des intérêts de ce qui a été désigné par feu Mohamed Boudiaf sous le vocable de mafia politico-financière.

DU «SOCIALISME SPÉCIFIQUE» AU CAPITALISME D'ETAT

Il est devenu banal de constater que l'Algérie vit pour l'essentiel de ses hydrocarbures, celles-ci constituant la presque totalité de ses exportations. C'est également une lapalissade que de dire que le budget de l'Etat dépend quasiment du pétrole et du gaz. Aussi, devant l'échec moult fois constaté dans le domaine de l'agriculture et la baisse brutale des cours du pétrole, quel est l'avenir du pays face aux effets conjugués de ces facteurs ? Marqué par un économisme technocratique, le projet de développement, basé sur la théorie des industries industrialisantes et celle de l'interversion, apparaît, a posteriori, comme une idéologie caractérisée par la mise en place de la propriété d'Etat comme moyen d'accéder à une « transition au socialisme ».

Pour le régime issu du 19 juin 1965, l'Etat se révéla la seule force politique capable de résoudre les problèmes qui se posent : industrialiser le pays et garantir l'indépendance nationale. Or, on sait que la doctrine algérienne des années 1970 en matière de développement s'inspira de travaux d'économistes dont la vision se rapprochait des auteurs soviétiques des années 1920-30 qui étaient notamment partisans de « la loi de la priorité du secteur de la production des biens de production » et du principe des « effets d'entraînement » qui posèrent comme règle impérative l'instauration d'inégalités dans les rapports villes-campagnes. Les industries industrialisantes étaient censées avoir pour effet d'entraîner dans leur environnement localisé et daté un « noircissement systématique ou une modification structurelle de la matrice interindustrielle » et des transformations des fonctions de la production grâce à la mise à la disposition de l'entière économie d'« ensembles nouveaux de machines qui accroissent la productivité de l'un des facteurs et la productivité globale ».

Cependant, d'aucuns ont pu observer que ce modèle n'intégrait pas explicitement l'état initial des forces productives. Par ailleurs, des questions essentielles restaient pendantes : qui était susceptible de mener à son terme la transition vers le « socialisme spécifique » ? Avec quels moyens ? Avec quelle marge de manœuvre laissée tant par le pouvoir en place lui-même que par le capitalisme mondial (encore que, à l'époque, celui-ci était quelque peu contrebalancé par le système des pays de l'Est) ? Cette problématique a été éludée par la tendance au technocratisme et la bureaucratisme avec son pendant : la techno-structure. Or, l'une des particularités du développement du secteur d'Etat, c'est la tendance prépondérante à son financement par l'appel aux capitaux extérieurs ; d'où le problème de la dette dont on sait qu'elle est devenue la priorité à résoudre sous peine de condamner irrémédiablement l'économie algérienne et d'hypothéquer lourdement l'avenir du pays et des générations montantes. En effet, la plus grande partie des projets à caractère industriel conclus entre 1970 et 1979 furent des projets qui se concrétisèrent en étroite collaboration avec le marché financier international et les sociétés multinationales, ce qui explique sans doute que le secteur économique d'Etat n'a pu supplanter, comme il le souhaitait, le caractère capitaliste des rapports de production.

Depuis, le régime inauguré par feu Chadli Bendjedid accentua cette tendance avec un

Un spectre hanté de nouveau l'Algérie politique au pouvoir, la chute du prix du baril de pétrole comme gage de paix sociale et garant du système en place. Ici, une autre approche des idées politiques et des faits économiques de l'Algérie depuis l'indépendance pour mieux apprécier les risques sérieux d'austérité qui nous guettent du fait de l'incurie légendaire des tenants du pouvoir.



nouveau discours centré sur un libéralisme débridé. En effet, depuis 1979, le FLN avait tenu plusieurs assises - sessions du comité central et congrès - en vue de la mise en place d'une nouvelle politique de l'Algérie, les résolutions et les orientations relatives au développement économique et social faisant état des carences de la politique économique conduite par le régime de feu Boumediène. Le trait caractéristique de l'attitude politique du nouveau régime fut la rupture d'avec l'idéologie socialiste ; celui-ci ne manqua pas d'ailleurs de s'affubler d'un certain libéralisme avec la promulgation d'un nouveau code des investissements donnant la part belle au secteur privé au motif qu'il aurait été brimé par l'ancien régime, alors même qu'il n'a pas manqué d'utiliser le secteur d'Etat en personne de ses représentants pour grossir ses profits. En réalité, pour l'essentiel, il s'agissait d'organiser l'économie en perte de vue autour de ces deux secteurs.

Ainsi, la doctrine économique des industries industrialisantes était mise au rancart. Au gigantisme industriel, on préféra la « restructuration », c'est-à-dire le morcellement des grandes entreprises d'Etat, type société nationale. Au slogan « Pour une vie meilleure », le « compter sur soi » est devenu le leitmotiv du pouvoir, désemparé face à la chute des cours des hydrocarbures d'alors. Il y a là un antécédent dont le pouvoir actuel n'a manifestement pas tenu compte. Une opération de sensibilisation de l'opinion publique algérienne sur l'« après-pétrole » fut orchestrée par le pouvoir, à grands renforts de médias, dans la mesure où les pronostics béats des technocrates et autres bureaucrates furent déjoués. Devant la faiblesse du marché pétrolier et la baisse des prix mondiaux du brut, le régime d'alors (comme l'actuel ?) - qui se voila la face jusqu'à la dernière heure de sa chute devant les vérités les plus criantes sur les limites de la stratégie de développement adoptée jusqu'ici - reconsidéra celle-ci en tenant compte du fait que 98 % des ressources en devises du pays proviennent toujours du pétrole.

Fallait-il donc se maintenir au pouvoir coûte que coûte, en évitant l'écueil des tensions sociales dues à la flambée des prix notamment ? Du fait du déficit flagrant en démocratie, le régime préféra faire appel à d'autres mesures (notamment la limitation de l'allocation touristique et la suppression d'achats de biens à l'étranger) plutôt que de faire son autocritique et préparer une alternance politique salutaire. L'Algérie actuelle en aurait bénéficié. En fait, le problème majeur concerna les biens d'équipement, les articles industriels, les matières premières et les produits semi-finis qui représentaient alors 79,60 % des importations (60 % du service de la dette extérieure). En outre, maints projets

d'investissements industriels allaient être touchés, nonobstant la volonté affichée depuis 1979 d'accorder plus d'importance au secteur de l'agriculture par exemple. De même en était-il du métro d'Alger dont le chantier demeura en panne de très nombreuses années, de l'usine d'automobiles de Tiarret mise en veilleuse faute d'entente avec les constructeurs français, allemands et italiens ainsi que du complexe sidérurgique de Jijel et du projet de cimenterie de Tébessa. Se conjuguent à cela également bien d'autres projets laissés en rade.

Par ailleurs, il est depuis longtemps établi que l'Algérie aura une population allant crescendo. Les problèmes existant déjà se posent avec davantage d'acuité : habitat, santé, scolarisation, consommation. En outre, outre le dépeuplement des campagnes, un secret de Polichinelle veut que la quasi-totalité des ressources provenant de l'exploitation et de la commercialisation des hydrocarbures a été investie dans l'industrie sans résultats probants. Compte tenu de l'épuisement des puits de pétrole (matière première non renouvelable), le fait d'une production de loin supérieure aux besoins du marché mondial, l'effondrement des prix des hydrocarbures n'était pas de nature à aiguïser l'optimisme. D'où, à l'évidence, le changement de ton dans le discours politique officiel algérien d'alors. Discipline et austérité reviennent comme un leitmotiv, à grands renforts de médias coutumiers. La société algérienne subit de plein fouet la trajectoire en dents de scie du prix du pétrole.

Hier comme aujourd'hui. Après une ascension l'amenant de 12 dollars à la fin de 1978 à 40 dollars en 1981. En mars 1986, il est retombé à son cours de décembre 1978 pour atteindre 6 dollars en période estivale. Aujourd'hui, de plus de 100 dollars à près de 40 dollars. La similitude est frappante.

Contre mauvaise fortune, le régime fit le diagnostic de ses propres turpitudes. Inaugurant ce mea culpa, feu Chadli Bendjedid évoqua le 8 mars 1986 une perte des revenus. M. Khellef, alors ministre des Finances, annonça le 21 avril de la même année, dans un projet de loi de finances complémentaire, des mesures destinées à réduire les achats à l'étranger et un programme d'austérité en matière de dépenses publiques. Le gouvernement actuel pourrait-il faire autrement aujourd'hui ? Par ailleurs, d'autres évaluations chiffrées abondaient dans le sens de la banqueroute de l'économie rentière. Ainsi, par exemple, le montant des exportations d'hydrocarbures estimé à 64,2 milliards de dinars en 1985 (soit 12,6 milliards de dollars) a chuté jusqu'à 12,8 milliards de dinars en 1986 (soit 2,56 milliards de dollars), c'est-à-dire de quoi régler la facture des importations des denrées alimen-

taires estimée à 2,14 milliards de dollars. A cela se conjugue la baisse inévitable du prix du gaz indexé sur celui du pétrole. D'évidence, du fait du choix de la stratégie de développement, la fiscalité pétrolière occupait une place prépondérante (unique même) dans la structure du budget de l'Etat algérien. Mal en prit aux régimes qui se sont succédés depuis le coup d'Etat de 1965. Mal en prit au régime actuel qui, depuis 1999, aurait pu faire de l'Algérie un pays émergent.

Désormais, après le démantèlement du secteur public (sociétés nationales, domaines autogérés et coopératives) - qui avait certainement besoin d'être revitalisé -, le pouvoir va adopter un discours résolument économiste et tailler une place de choix aux capitaux non étatiques en préconisant « la collaboration du capital étranger ». Ainsi s'institutionnalise un capitalisme désigné par l'euphémisme « économie libérale » qui sera remplacé plus tard par « économie de marché ». Ainsi, lors de la 3e Foire de la production nationale, feu Chadli Bendjedid pouvait s'exalter en déclarant : « Une petite entreprise privée exposait des produits de qualité alors que ceux de l'entreprise nationale faisaient piètre figure. » En réalité, le régime de l'époque ne voulait pas encore comprendre que tout développement économique conséquent et cohérent devait s'accompagner d'un développement politique de nature à favoriser des institutions multiformes, débarrassées du carcan de l'unanimité stérilisante, donc la fin du monopole de la vie politique et de la gérontocratie. Et, en perspective, une économie forte.

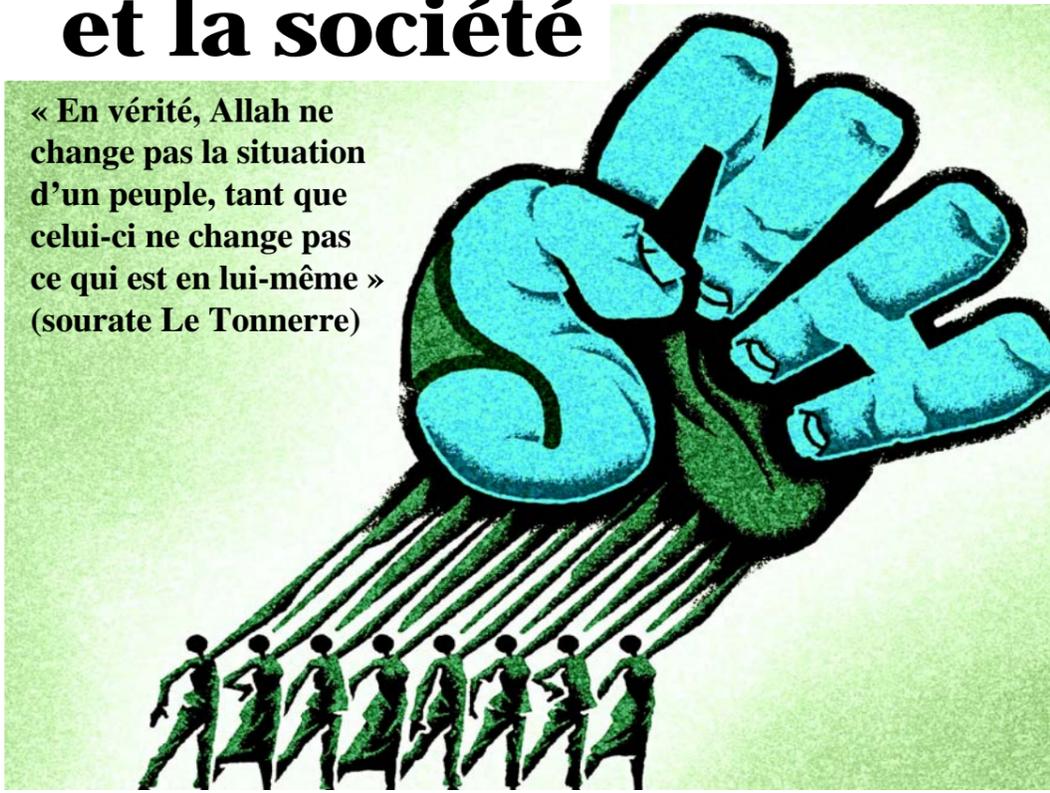
«APRÈS-PÉTROLE» ET AFFAIRISME D'ETAT

La situation économique algérienne ne pouvait ainsi que soulever de vives inquiétudes, surtout lorsqu'on ne cessait de constater que la rente pétrolière demeurait la pierre d'angle de la survie du pays et ce, malgré la remise en question du plan Valhyd (suspension des projets d'usines de liquéfaction GL3Z à Arzew, GL2K à Skikda et GLIG aux Issers). L'inquiétude gagne en intensité lorsqu'on sait que l'Algérie reste plus tributaire que jamais des hydrocarbures aux fins d'assurer son alimentation et son équipement à l'égard du marché international. Autre point cardinal : le plan de restructuration qui donna, semble-t-il, la priorité aux secteurs de l'énergie et des industries pétrochimiques, de l'habitat et du commerce. Cette restructuration s'articula autour de la séparation des fonctions de production, de commercialisation, de réalisation et de service, la spécialisation et la simplification des missions, le transfert d'activités et celui des sièges des entreprises.

A suivre...

L'individu, le citoyen et la société

« En vérité, Allah ne change pas la situation d'un peuple, tant que celui-ci ne change pas ce qui est en lui-même »
(sourate Le Tonnerre)



Par Benallal Mohamed

Le postulat même de la personnalité humaine qui hypothèque l'assurance de la personne est important, nécessaire et utile. Chaque personne prise individuellement préserve égoïstement, sauvegarde et défend à bon compte, à savoir:

- 1- sa vie,
- 2- sa raison (El f'hama !),
- 3- sa descendance raciale (E'rassa !)
- 4- et sa pro-génétique,
- 5- sa foi
- 6- et enfin sa richesse.

L'ordre de ces éléments suscités diffère selon la situation contextuelle de la personne, du système... Nous avons tendance à oublier que nous sommes issus de la nature et que nous en sommes dépendants comme d'une mère nourricière. Ce sont évidemment des valeurs conceptuelles d'ordre universel que l'homme s'enivre de ses mesures sacrées. La nature est ainsi la meilleure des éducatrices pour nous aider à concevoir un modèle de société viable, équitable et juste.

Une richesse spirituelle qui ne se dégenère pas au fil du temps mais se confine et s'enrichit encore plus par une valeur ajoutée immatérielle et même matérielle, si, et seulement si, la transmission de génération en génération n'est pas trop compromise par des intérêts matériels mesquins et d'autres de stature, d'orgueil personnel ou confessionnel. En se réaccoutumant soigneusement à son environnement sain, la société en tant que telle serait plus apte à sauvegarder le style naturel par des critères économiques plus humains tels que croissance économique, sociale et culturelle, emploi pour tout le monde et le bien-être contextuel au milieu de Madame la nature.

Dans tout système social, du primitif à celui d'aujourd'hui (hors du nôtre d'aujourd'hui), ont de tout temps préservé ces valeurs en période de paix et de calme. Certes, il y a d'autres valeurs morales, religieuses, éthiques, de normes et aussi de références qui cristallisent l'ordre social pour que le cadre de vie soit agréable, soit utile, soit joli, soit nécessaire pour le bien-être.

Par exemple, la durée du travail serait mieux réévaluée pour un bien-être utile, sa finalité sociale est bien sûr, c'est une activité humaine importante, si on arrive à avoir cette culture de l'autoproduction de biens matériels et de services. Le temps libre (oisive-

té) permettrait de pratiquer de plus beau les arts, la science, la philosophie et autres activités enrichissantes, et cela dans l'unique but d'améliorer la vie en société. Depuis cet exemple, il se pourrait à même de favoriser considérablement l'éveil des qualités humaines. La quête d'une valeur matérielle et immatérielle ajoutée est toujours utile pour le bien-être de la société. Le progrès n'est sans doute pas dans l'évolution de nouveaux gadgets squattant le marché spirituel en biens et services, mais dans le réveil de nouvelles consciences sociales plus productives en valeurs ajoutées. Chaque lambda qui fait son quotidien à sa propre alternative qu'elle soit utile, agréable et nécessaire, tout est objet de connaissance d'être utile, de savoir et de savoir-vivre et, par conséquent, le résultat social aurait là plus à y gagner qu'à y perdre pour une meilleure satisfaction de soi et de la société. Mieux vaut un jardin de fleurs dans chaque cité qu'une prison.

Toutes ces valeurs sus-citées peuvent être maculées, déréglées, perturbées et même empoisonnées par des substances matérielles à base d'alcool, d'opium, de «cachiette» (psychotropes), ou immatérielles à base de corruption, de mensonges, déliquescence, de dépravation, d'immoralité, de malhonnêteté, de pestilence, de prévarication, de malversation, de viciation, de charlatanisme, de contrevérité, d'hypocrisie, de mythomanie, d'injustice, de non-droit, de laxisme... pouvant manifester dans ce sens des nuisances et des perversités ou nocivités importantes à l'homme, à son entourage, à son esprit, à sa richesse et même à sa foi et encore plus à toutes les composantes essentielles du système social, économique, politique, culturel et même sportif.

Ces éléments mauvais, négatifs et funestes sus-cités sont prohibés par la loi en général, par nos coutumes et par notre religion.

Les érudits, les médecins, les professeurs, les enseignants, les psychologues, les sages, les religieux et les autres éminences sont presque tous d'accord pour dire, démontrer et conseiller que les perversités sont préjudiciables pour la santé de l'homme (physique, spirituelle et contextuelle), de l'environnement et de la société en général. Pour ce qui est de ces maux, qui prennent une ampleur plus que considérable au niveau de notre société sans commune mesure, ni balisage réglementaire, ni autre forme de maîtrise de l'ordre pour ces fléaux...

Surtout dans nos sociétés dites musulmanes alors qu'elles n'ont rien de musulman où divers péchés sont permis, et ils sont admis comme un pa-

ramètre essentiel qui perturbe l'ordre social et peut créer accidents de la route et de toutes formes, divorces, suicides, meurtres, nuisances, disputes, hogra, injustice...

L'homme n'est rien d'autre que la série de ses actes. (F. Hegel)

Vouloir changer le contexte dans lequel on vit passe d'abord:

- par un changement personnel;
- chacun doit commencer à se reconnecter à son environnement. Chacun devrait balayer matériellement et spirituellement devant sa porte, selon notre adage.

- La société n'est pas quelque chose qui ne fait pas partie de nous, nous la forgeons tant bien que mal selon nos valeurs, nos crédits, notre force, notre avantage...

- La société civile lui revient l'honneur et la responsabilité d'engager un mouvement populaire de réappropriation du quartier, de la cité, du village, de la ville, de la région et du pays, afin d'empêcher la mal-vie qui fait naître une rupture scandaleuse, dangereuse, nuisible, pernicieuse et malfaisante qui s'intensifie de jour en jour et de pire en pire. Dans cette société gangrenée par les mensonges et autres fléaux et maux, où se trouve donc la vérité? Sinon dans les valeurs universelles, morales, religieuses...

Tous les actes anormaux, tous les interdits, tous les tabous... deviennent possibles, l'esprit n'est plus maître mais capable de provoquer la négation du bien, du bon, du juste et du droit.

Pour terminer, il me vient à l'idée l'histoire d'un vieux Sioux, Cherokee ou Apache, qu'importe la tribu, l'important est qu'un de ces chefs parlait à son petit-fils du combat de la vie qui se déployait à l'intérieur même de la personne humaine.

Il lui disait: Mon petit, il y a une lutte acharnée entre deux loups à l'intérieur de chacun de nous.

- L'un est le mal: c'est la colère, l'envie, la jalousie, le chagrin, l'arrogance, la cupidité, l'amertume, le regret, l'apitoiement, la culpabilité, le sentiment d'infériorité, le mensonge, l'orgueil, la supériorité et l'ego.
- L'autre est le bien: c'est la joie, l'amour, la sérénité, l'humilité, la paix, l'espoir, la vérité, la générosité, la bienveillance, l'empathie, la bonté, la foi et la compassion.

Le petit-fils de la tribu indienne réfléchit pendant un moment, puis il demanda à son grand-père:

- Quel est le loup qui va gagner?
- Le vieux sage grand-père apache, Cherokee ou sioux a simplement répondu:

- C'est celui que tu nourris.

Merci à toi, grand-père apache, de ta formidable sagesse...

Al-Sissi est-il le sauveur de l'Égypte?

Par Kamal Guerroua

Après l'obsédante question de «où va l'Égypte?», relayée par tous les médias du monde suite au marathon post-révolutionnaire du Caire ponctué de violentes vagues de fond, vient maintenant le tour d'une autre problématique, très complexe celle-là: le képi du maréchal Abdelfettah Al-Sissi enterrera-t-il à jamais les quelques velléités démocratiques, nées dans le giron du Printemps arabe ou posera-t-il, au contraire, la pierre à une Égypte nouvelle, moderne, progressiste, plurielle et démocratique? En vérité, à l'inverse de l'organisation islamiste des Frères qui, elle, crie à la trahison et à la révolte, presque tous les Égyptiens voient dans la personne d'Al-Sissi, militaire de son état, le seul homme capable, du moins dans les circonstances actuelles, d'empêcher la chute de leur pays dans les abîmes. Les masses préfèrent en fait sa poigne de fer à la mollesse des élites corrompues, embourgeoisées et déconnectées de leur vécu quotidien. Mais est-ce un critère suffisant pour prétendre qu'il est l'homme qu'il faut à cette Égypte, aujourd'hui fragile, de 90 millions d'habitants prise en étau entre une crise économique difficile, des ambitions occidentales de plus en plus envahissantes et un foyer régional en pleine ébullition? Et de l'installer en plus dans l'imaginaire collectif des masses en tant que héros? N'aurait-on pas peur par exemple du retour de la dictature sous les habits de la légitimité ou d'autres motifs qui tiennent en particulier au rôle joué par ce «rais» dans le processus de mise en marche des institutions de l'État? Et puis comment se fait-il que cette même Égypte revienne à l'étape initiale dont elle s'est pourtant bien efforcée de sortir? On n'en sait pas trop. Ce qui est uniquement sûr après tout est que l'opinion publique, atteinte de déception et de fatalisme de l'ère Morsi, tend à croire aux mirages du militarisme et à la thèse sécuritaire.

Car, même sans grand charisme, le maréchal est comparé par les classes populaires, les couches moyennes, les hommes d'affaires, les technocrates, les libéraux, les intellectuels, les nassériens, les Coptes et même certains milieux salafistes, aux éminentes figures de l'histoire tels que Nasser, Napoléon, ou le général de Gaulle. Autrement dit, un mythe moderne dont l'aura du «sauveur» de la république ne cesse de s'élargir. Lequel a pu, en outre, rétablir l'ordre après tant d'anarchie et de tiraillements entre un tas de tendances en lutte et aux intérêts conflictuels (les Frères islamistes, les laïcs révoltés du square Al-Tahrir, les affidés de l'ancien système de Moubarek, les Coptes, etc.). Reste la réaction des jeunes révoltés qui, dès l'intronisation de Al-Sissi à la magistrature suprême ont pris du recul face au cours de événements, sont emprisonnés ou simplement malmenés par les forces de l'ordre et observent la scène avec autant de circonspection et surtout d'un œil très inquiet en s'interrogeant si vraiment ce militaire qui a pourtant, en début de 2013, hésité à prendre le pouvoir, puis s'est empressé de s'en emparer, fera l'affaire de tous. Et parler du lointain slogan «du pain et de la justice» du 25 janvier 2011! Que du pipeau! Cela ne vaut absolument aucun sens face à la menace terroriste grandissante exploitée et agitée comme un danger imminent

par la nouvelle nomenclature caire. L'intervention musclée de l'Égypte au mois de février dernier dans l'est libyen contre les unités de Daesh a été une démonstration de force en appui à cette dynamique. Le maréchal tente de se repositionner sur l'échelle régionale après 3 ans de léthargie sur fond de troubles et de rejet unanime de la confrérie islamiste, surfant à l'occasion sur la vague internationale de la lutte anti-djihadiste qui préoccupe en premier lieu les chancelleries occidentales. Celles-ci sont en train de peser le pour et le contre concernant leur soutien aux autorités égyptiennes (la France et la Grande-Bretagne en particulier). Quant aux Américains, ils n'ont pas changé de cap depuis qu'ils ont suspendu leur aide militaire à l'armée égyptienne suite au coup de force mené contre l'ex-président Morsi.

Obama et ses conseillers au bureau oval de la Maison Blanche y ont vu un flagrant délit anti-constitutionnel quoiqu'ils se soient refusés depuis à tout commentaire ou attitude ouvertement hostile par rapport aux rebondissements ultérieurs. Cela découle peut-être de l'esprit du «New Beginning», le fameux discours de Caire en 2009 où Barack Obama semble donner plus d'importance à la volonté des peuples à s'autodéterminer. Et puis, comme il ne lui reste pas assez de temps en tant que président des U.S.A, il tente de se restreindre à une certaine neutralité positive au bénéfice de lui-même et du camp démocrate. Mais au-delà de ces questions de stratégie, l'Égypte est dans l'impasse parce qu'économiquement très atrophée. Présentement, elle a besoin de 300 milliards pour se remettre en marche correctement. Un énorme chiffre qui dénote de l'appauvrissement relatif sinon progressif des couches moyennes. Conscient de l'impact des troubles du Printemps arabe sur l'économie touristique, les fortes baisses des revenus du canal de Suez, le déficit public, le chômage endémique, etc. le rais, fort de son élection du mois de mai 2014, a saisi l'opportunité de la conférence pour le développement de l'Égypte tenue le mois de mars dernier, à Charm El-Cheikh pour convaincre les investisseurs étrangers du retour de la stabilité et de la solidité des institutions. D'autant que les donateurs du Golfe, qui ont, rappelons-le bien, été d'un grand secours à l'époque où Morsi était aux commandes (24,8 milliards de dollars d'aide sous formes d'investissement direct), sont peu fiables. La raison principale en est que la donne géostratégique a viré en défaveur des islamistes. A ce titre, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, le Qatar, le Koweït et même la Turquie qui étaient parties prenantes du processus démocratique égyptien sous Morsi s'efforcent, à l'heure qu'il est, de le rester en prêtant à l'Égypte d'Al-Sissi. Durant le sommet de la tripartite en juin à l'issue duquel a été signé l'accord du libre-échange entre 26 pays africains, le maréchal aurait tenté dans un souci d'autonomie de dévier son axe économique vers l'Afrique. Un message du refus clair envers les oligarchies du Golfe. En gros, il semble que dans la logique d'Al-Sissi le renversement de Morsi est loin d'être un meurtre moral de la démocratie, bien au contraire, il a agi, pense-t-il, en bon militaire amoureux de son pays, adepte de l'ordre et de la discipline. Les Égyptiens et la communauté internationale seront-ils prêts à cautionner cette idée? Les années qui viennent nous en donneront probablement un début de réponse.

la **Chronique**
de Paris
Par Pierre Morville



« Crise de migrants » ou « crise de réfugiés » ?

**Un flot croissant
de réfugiés arrive dans
une Europe qui ne sait
trop que faire**

Vendredi 28 août, sur une aire d'urgence d'une auto route autrichienne, dans l'état oriental de Burgenland, près de la Hongrie et de la Slovaquie, un camion de 7,5 tonnes a été découvert abandonné. Immatriculé en Hongrie, il porte le logo d'une entreprise de volaille slovaque. S'approchant, les policiers ont remarqué des « fluides de corps en décomposition » coulant du véhicule et ont été assailli par une odeur putride en ouvrant les portes. Plus de 70 corps de migrants, morts depuis un certain temps, ont été extraits du camion. Le comptage des cadavres a été rendu très difficile par l'état de décomposition avancé des corps, entassés les uns sur les autres. 59 hommes, 8 femmes et 4 enfants, dont une fillette de 2 ans : les réfugiés, probablement en majorité d'origine syrienne, sont morts asphyxiés. Pour le moment, 3 personnes ont été arrêtées en Hongrie : un Bulgare d'origine libanaise, propriétaire du camion, un autre Bulgare et un autre Hongrois, certainement les chauffeurs du véhicule. Des petites mains de l'un des nombreux trafics d'êtres humains qui vivent, grassement, du désespoir des réfugiés.

La veille, loin de l'Autriche, en Méditerranée, au large de la ville de Zouara, dans l'est de la Libye, 76 corps de migrants ont été repêchés et des dizaines d'autres, portés disparus après le naufrage d'une embarcation qui transportait plusieurs centaines de personnes. 198 personnes ont pu être secourues. Plus de 300.000 migrants ont traversé la Méditerranée depuis janvier, et plus de 2.500 personnes sont mortes en mer après avoir tenté de rallier l'Europe, selon le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR).

.....
« VOS PAPIERS ! »
.....

Quel terme faut-il employer pour parler de ces milliers de personnes, candidates à l'exil, qui traversent mers et pays, au prix de grands dangers et en déboursant des sommes astronomiques, en vue de gagner l'Europe ? La chaîne quatarie Al-Jazeera a lancé le débat en faisant le choix du mot « réfugié », moins réducteur et moins déshumanisant. « Migrant » occulte les persécutions que veulent fuir ces centaines de milliers de réfugiés : Migrants ou réfugiés ? Réfugiés ou migrants. « Tous les réfugiés sont des migrants, mais tous les migrants ne sont pas des réfugiés », explique à *Metronews* le HCR, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés basé à Genève. En droit international, le statut de réfugié est défini par la Convention de Genève, signée en 1951. Derrière le mot réfugié, il y a l'idée de persécution - à cause de son origine, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social ou de ses opinions politiques -, et de départ, subi, de son pays. Une notion qui ne se retrouve pas derrière le mot « migrant » qui, d'après *Larousse*, signifie qu'il s'agit d'un déplacement volontaire « pour des raisons économiques, politiques ou culturelles ».

Mais on n'est pas réfugié, on le devient : « La majorité des personnes qui arrivent au large de la Grèce sont des Syriens qui fuient la guerre, explique le HCR. Ce sont des réfugiés « en devenir » : avant de pouvoir être considérés comme des réfugiés, il faut qu'ils aient

demandé l'asile, dans un pays, et que leur demande ait été acceptée ».

Les choix de vocabulaire ont, donc, un sens. L'immigration vers l'Europe jusqu'à une date récente, avait, principalement, une raison économique. L'Afghanistan, les conflits moyen-orientaux, la grave instabilité de plusieurs régions, en Afrique, ont, profondément, modifié cette donne. L'UE fait face au plus vaste afflux de migrants depuis des décennies. Entre 350.000 et un demi-million de personnes, selon les estimations, ont franchi les frontières de l'UE durant les 7 premiers mois de l'année. Souvent dans les pires conditions et avec un grand nombre de décès, à la clé : au moins 2.500 réfugiés des pays d'Afrique du Nord et du Proche-Orient ont déjà péri, en essayant de gagner le vieux continent...

« Si l'odeur nauséabonde de nos parkings devient plus forte, nous pourrions finalement comprendre, et pas seulement en Autriche (...) qu'il est temps de créer des passages sûrs vers l'Europe, un enregistrement rapide et une répartition équitable » des migrants, a déclaré le responsable d'Amnesty International en Autriche, Heinz Patzelt. La Commission européenne souhaite, en effet, répartir les demandeurs d'asile, dans tous les pays européens, pour soulager les pays d'arrivée. Cette répartition, sur la base du volontariat, se heurte, toutefois, au manque de volonté de certains pays, dont la Hongrie, l'Autriche, la Slovaquie et la Slovénie, la Bulgarie qui souhaitent surtout fermer leurs frontières... Car l'afflux massif et rapide de migrants pose des problèmes réels.

Les pays d'arrivée sont souvent des pays plutôt pauvres. La Grèce, en proie déjà de fortes difficultés économiques est le principal pont d'accueil des réfugiés provenant d'Irak et de Syrie, augmentant le nombre des migrants de 750% en un an. Au cours du mois d'août, environ 3.000 personnes arrivaient, chaque jour, à la frontière gréco-macédonienne — la grande majorité d'entre eux, d'abord par bateau sur les îles grecques situées à proximité des côtes turques. Sur ces îles, notamment Kos, grandit, actuellement, un risque réel de catastrophe humanitaire.

La Bulgarie a annoncé l'envoi de troupes, et même des véhicules blindés à la frontière qu'elle partage avec la Macédoine. La Hongrie, pays de transit pour des migrants et réfugiés qui cherchent à gagner l'Europe occidentale, a hâtivement érigé un « mur » de fils de fer barbelés, sur les 175 km de sa frontière avec la Serbie. Un millier de policiers sont déployés près de la barrière. Quelque 2.000 de plus sont attendus après le 1^{er} septembre. Pointant du doigt la Hongrie, Laurent Fabius, a jugé « scandaleuse » l'attitude de certains pays : « Quand je vois un certain nombre de pays d'Europe qui n'acceptent pas les contingents (de répartition des exilés), je trouve ça scandaleux », a-t-il déclaré, en précisant que ces pays se trouvent « dans l'est de l'Europe ».

Le ministre des Affaires étrangères s'est, notamment, dit très « sévère » envers la Hongrie qui, selon lui, ne « respecte pas les valeurs communes de l'Europe » en posant des grillages à sa frontière. Pour lui, il faut « bien sûr » que la Hongrie démantèle ce mur et que l'Union européenne ait « une discussion sérieuse et sévère » avec les dirigeants hongrois.

LA PROCÉDURE DE DUBLIN

Face à la crise migratoire, l'attitude des États membres s'étend sur une gamme allant du volontarisme à la panique. Côté volontariste, l'Allemagne est le principal point d'accueil des mouvements migratoires : le ministre allemand de l'Intérieur, Thomas de Maizière, a indiqué que l'arrivée de jusqu'à 800.000 réfugiés et migrants était attendue en Allemagne cette année, soit 4 fois plus



qu'en 2014. L'afflux record de réfugiés en Allemagne, depuis le début de l'année, est « le plus grand défi de l'Allemagne depuis la réunification », a estimé le vice-chancelier allemand Sigmar Gabriel.

A l'inverse, d'autres pays renâclent à voir leur quota de réfugiés augmenter. « De trop nombreux pays se refusent à prendre leur part », a aussi regretté Manuel Valls, le Premier ministre français, toute l'Europe est concernée par cette crise d'une exceptionnelle gravité, elle doit, donc, se mobiliser. « L'Europe est dans une situation qui n'est pas digne de l'Europe, il faut, tout simplement, le dire », a de son côté déclaré la chancelière allemande Angela Merkel, appelant lors d'un « dialogue avec des citoyens » à une plus juste répartition de l'accueil des réfugiés, au sein de l'Union européenne. Dans ce contexte, Angela Merkel n'a pu que constater l'échec de la procédure de Dublin : « Où voulez-vous qu'on envoie des réfugiés qui ont un taux de reconnaissance élevé ? En Autriche ? Elle a déjà une charge plus lourde actuellement que l'Allemagne ! En Hongrie ? Cela n'a pas de sens ! En Serbie et en Macédoine ? Non ! Et nous n'avons pas le droit de les envoyer en Grèce. Voilà un exemple que la procédure de Dublin ne fonctionne pas ! ».

La Procédure de Dublin ? Le règlement Dublin II est un règlement européen qui détermine l'État membre de l'Union européenne responsable d'examiner une demande d'asile, en vertu de la Convention de Genève (art.51) dans l'Union européenne. L'un des objectifs principaux du règlement de Dublin est d'empêcher un demandeur de présenter des demandes dans plusieurs États membres. Un autre objectif est de réduire le nombre de demandeurs d'asile qui sont transportés d'État membre à État membre. Cependant, depuis que le pays où une personne est arrivée au début est responsable pour faire face à sa demande d'asile, cela met une pression excessive sur les zones frontalières, où les États sont moins souvent en mesure d'offrir soutien et protection aux demandeurs d'asile, nous explique Wikipedia.

60 MILLIONS DE RÉFUGIÉS DANS LE MONDE

La répartition du nombre croissant de réfugiés bute, donc, sur des réalités très concrètes : les pays à la frontière de l'Europe, aux frontières poreuses, souvent les plus pauvres états de l'UE, sont les premiers bénéficiaires des mouvements migratoires, en provenance d'Afrique, du Moyen-Orient, de l'Europe de l'est (peut-être demain, les Ukrainiens feront un choix d'exil...). La riche Angleterre qui est une

île, a tous les moyens techniques pour refuser l'entrée du pays aux « étrangers ». Ceux-ci s'entassent aujourd'hui dans le port français de Calais...

La résurgence des petits calculs et des égoïsmes nationaux dans l'UE est compréhensible, face à la plus grande crise migratoire que connaît ce continent, depuis la Seconde Guerre mondiale ! D'autant que les estimations restent, nécessairement, imprécises : les chiffres fournis sont, certainement, en-deçà de la réalité, tous les réfugiés ne demandant pas l'asile politique et une grande partie de l'immigration illégale, par définition, ne peut être recensée.

Dans un vieux continent, qui subit depuis plusieurs années une récession économique difficile et où les tensions entre peuples font partie de l'héritage historique, même dans la période récente (souvenons-nous des guerres en Yougoslavie dans les années 90 et ses 4 millions de réfugiés), l'arrivée massive de populations étrangères n'est pas chose facile, surtout que, côté capacité d'accueil, seules 32.256 places ont été débloquées en UE pour les demandeurs d'asile. L'objectif de 40.000 places, pourtant bien loin de répondre aux besoins, n'a donc même pas été atteint, faute de politique d'asile européenne commune.

« Pour les pays européens, ces flux massifs et continus sont un défi à leurs politiques d'asile et d'immigration. La vision anxieuse qui prévaut annihile toute logique de solidarité entre les peuples, alors que le droit international oblige les États à respecter les impératifs humanitaires devant la tragédie des naufrages de migrants, commente Béghin Nabli. Les Européens doivent assumer leur part de responsabilité dans la tragédie qui se joue. Il suffit, ici, de rappeler, notamment, que le chaos qui règne en Libye, depuis la chute de Kadhafi, provoqué par l'intervention militaire franco-britannique, a permis, non seulement, aux forces djihadistes de prospérer, mais aussi aux organisations criminelles de développer le trafic d'êtres humains », rappelle ce directeur de recherche à l'Iris. Les réfugiés vers l'Europe ont augmenté, à la suite de guerres civiles : les 3 principaux pays d'origine sont la Syrie (27,9%), L'Erythrée (12,2%) et l'Afghanistan (7,8%).

Les conflits inter ou intra étatiques sont innombrables sur la carte mondiale, c'est leur résolution qui pourra freiner le vaste flux de réfugiés et les Européens devraient s'y atteler.

Selon François Gemenne, chercheur à l'Université de Liège, cité dans le 'Nouvel Observateur', la crise à laquelle l'Union européenne est confrontée n'est, pourtant, qu'une « goutte d'eau », face au 60 millions de déplacés et réfugiés comptabilisés dans le monde, en 2014, par le HCR.

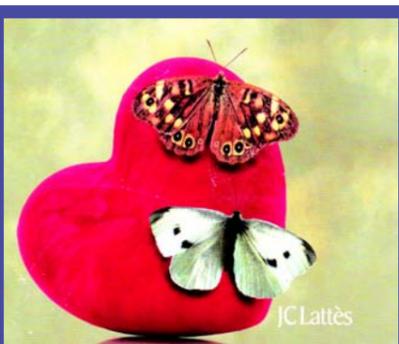


Médiatic

Par Belkacem
Ahcene-Djaballah
Livres



CŒURS BRISÉS



LES THERMES DU PARADIS.
Roman de Akli Tadjer. Editions
Apic, Alger 2015 (Editions Jean-
Claude Lattès, Paris 2014),
235 pages, 800 dinars

Questionnaire d'une entreprise de pompes funèbres, voilà un créneau qui n'attire pas, bien que l'on en ait grandement besoin... et ça rapporte. Dramatique pour une jeune femme, pas belle bien que pas repoussante, qui en est la propriétaire. Car, ça n'attire pas les prétendants. La peur de la mort, sans doute. Sa seule amie est une thanatopraticienne (celle ou celui qui refait une «beauté» à un cadavre accidenté avant son inhumation). Les hommes les fuient dès qu'ils prennent connaissance du métier exercé. Pourtant ce sont, toutes deux, de joyeuses filles. L'amour de la vie, sans doute.

Heureusement que notre héroïne tombe amoureuse... d'un black... un ancien trapéziste devenu aveugle... et, depuis son accident, masseur dans un hammam de luxe. Carrure impressionnante, physique attirant et, surtout, des doigts pouvant réveiller un mort, dans un hammam de luxe.

La suite de l'histoire est simple : nuits

d'amour, questionnements sur l'aveugle amoureux qui recouvrirait sa vue et découvrirait une jeune femme banale, la jalousie de ces doigts qui attirent tant et tant de femmes seules ou esseulées ou délaissées cherchant le massage orgasmique.

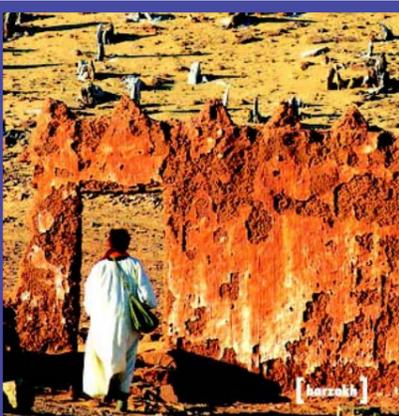
A la fin heureuse, cela va de soi, l'amour désintéressé paie.

L'Auteur : Né en France en 1954 (Gentilly), ayant suivi les cours de journalisme de l'École de la Rue du Louvre (Paris), l'auteur - écrivain, scénographe - a déjà publié plusieurs ouvrages (dont «Le porteur de cartable», «La meilleure façon de s'aimer», «Les ANI du Tassili»...) dont certains ont été adaptés pour la télévision. Détenteur de plusieurs prix littéraires, il est traduit dans plusieurs pays.

Avis A lire pour son écriture si fluide et parsemée d'humour... l'histoire, assez parisianiste - étant bien banale. Heureu-

sement qu'il y a quelques clins d'œil «arabes», et vous en apprendrez beaucoup sur le monde des pompes funèbres... un commerce qui peut rapporter gros (ce sont les cercueils qui coûtent le plus cher car il y a bois et bois). Un créneau commercial utile et juteux à investir chez nous !

Citations : «L'accoucheuse ouvre la porte du monde aux vivants tandis que le croquemort se charge de la refermer» (p 52). «Il n'y a pas de hasard. Il n'y a que des rendez-vous» (p82, citant Paul Eluard), «Devenir aveugle, c'est ne plus pouvoir se regarder dans la glace, ne plus savoir si on est beau ou laid, c'est être dans le vide absolu puisque plus rien n'arrête votre regard... C'est vivre dans la plus haute des solitudes» (p 91), «On n'a qu'un seul grand amour dans sa vie. Tous ceux qui précèdent sont des amours de rodage, tous ceux qui suivent des amours de rattrapage» (p 162).



PUISQUE MON CŒUR EST MORT.
Roman de Maïssa Bey.
Editions Barzakh, Alger 2010,
183 pages, 600 dinars

Une véritable Mater Dolorosa que l'«héroïne» du livre. L'histoire d'une mère, veuve, enseignante d'université, qui perd son unique enfant, un grand garçon promis à un bel avenir, et assassiné par un terroriste islamiste (durant la décennie rouge). Elle raconte sa douleur. Elle décrit son calvaire quotidien dans un environnement désormais «autre». Elle écrit sa souffrance. Pour que son enfant «sache» qu'elle pense toujours à lui... et qu'elle va le venger... en préméditant la mort de l'assassin. Car, elle a réussi à obtenir une arme et à apprendre à s'en servir. Ainsi que l'identité et l'adresse de l'assassin, l'«égaré», devenu, par la grâce d'une réconciliation politicienne, un «repenti» vivant désormais «normalement» sa vie. Loin de la justice et de la vérité. Comme si rien ne s'était passé sans trace aucune de culpabilité. Au contraire !

Elle écrit et dialogue avec son fils pour ne pas crier sa peine, mais aussi pour transcrire (pacifiquement et secrètement, en attendant le jour J) sa haine de ceux qui assassinent sans comprendre tous ceux qui ne sont pas, croient-ils, comme eux : «Celui qui est dési-

gné comme autre, celui qui ne s'habille pas comme nous, celui qui ne parle pas la même langue que nous, celui dont le mode de vie diffère tellement du nôtre que la distance paraît insurmontable, même s'il prie le même Dieu. Celui dont le regard qu'il pose sur nous, nous renvoie une image dans laquelle nous ne voulons pas nous reconnaître...»

L'Auteur : Née en 1950 à Ksar El Boukhari, enseignante de français, animatrice d'une association culturelle à Sidi Bel Abbès, Maïssa Bey (née Samia Benameur) est l'auteure de plusieurs ouvrages (romans, nouvelles, récits...). Elle a obtenu le Prix des Libraires algériens en 2005 pour l'ensemble de son œuvre, le Grand prix du roman francophone du Sila 2008...

Avis Le meilleur d'une auteure qui sait transcrire la douleur et la souffrance ainsi que la révolte. Des mots forts. Des phrases courtes et directes. Des chapitres explicatifs de situations compliquées. Des pages sublimes !

Citations : «On me parle de réconciliation. On me parle de clémence. De concorde. D'amnistie. De paix retrouvée, à défaut d'apaisement. A défaut de justice et de vérité» (p30), «La souffrance aiguise les sentiments, et pas seulement les plus charitables» (p 34), «Aucun remède ne peut venir à bout de l'absence» (p 68), «La douleur dérange. Ou plutôt, c'est le spectacle de la douleur qui dérange, indispose et parfois même exaspère. Pourtant, là, il n'y a pas de signes extérieurs de souffrance» (p 74), «Chez nous, tout se dissimule derrière les voiles épais du silence. Plus encore, dans l'enfouissement. Nous vivons dans le culte du caché, dieu aux pieds d'argile» (p 121), «Qu'est-ce qui peut expliquer la haine dévastatrice des massacreurs d'hommes, de femmes et d'hommes ? (...). Il est une explication qui préexiste et prime sur toutes les autres : la haine de soi» (p 130), «La vie, la mort, tiennent à un enchaînement de faits dont on s'aperçoit plus tard, trop tard, qu'ils sont réglés pour l'accomplissement du destin» (p 172).



UNE PLACE AU CYBERCAFÉ.
Roman de Djamel Kharchi.
Editions Dalimen, Alger 2014,
430 pages, 800 dinars

Une histoire toute simple mais si humaine. C'est l'histoire d'un bonhomme qui, suite à un accident de la circulation, perd sa mémoire. Pas définitivement. Pas totalement. Sa mémoire était «comparable à un ordinateur où les informations seraient stockées dans le disque dur, mais des dysfonctionnements sur certaines connexions les rendaient inaccessibles». Il regagne la demeure familiale (notre grand garçon, ingénieur informaticien de son état, vit chez ses parents) entourée par l'affection des siens, le papa, la, maman, les grandes sœurs, le petit frère... Les souvenirs remontent peu à peu... et là, toute sa vie passée défile... au ralenti. Les connexions mémorielles se remettent, petit à petit, en place. C'est assez bien décrit.

Souvenirs, images, sensations, tout y passe, même l'histoire contemporaine du pays et celle du monde arabe avec son incontournable Printemps arabe, même l'histoire du pays qu'il n'a pourtant pas vécue mais que son père lui a ra-

contée... Son enfance, sa jeunesse, sa rencontre - à la poste - avec celle qu'il ne tardera pas à épouser, dont il se séparera (impossible cohabitation dans un petit appartement... et une belle-maman possessive impatiente d'être «mamy») mais qu'il aime toujours... son travail : il gère, en toute propriété, ce qui est un gros calmant, un cybercafé qui «marche» et lieu formidable de rencontres : les manifs pour la liberté et la démocratie... Les connexions mémorielles se remettent, totalement, en place. Et, grâce aux Ntic, miracle, il retrouve son aimée... elle aussi perdue sans lui, mais heureusement fan de cybercafé, de net et d'échange de mails. L'Auteur : Né en décembre 1950 à Hussein Dey (Alger), post-gradué en droit, ancien DG de la Fonction publique sur laquelle il a «régné» durant 12 ans, jusqu'en 2011, auteur de plusieurs ouvrages (un essai sur la colonisation en 2004, des romans dont «La fureur de ressusciter» et des poèmes... dont la mémoire littéraire a retenu des vers «originaux», mais beaux, tirés, en-

tre autres, de «Ton réveil en six choses». «Tes paupières s'ouvrent comme une braguette/ Sur la maturité du jour/ Tes yeux fécondent la lumière»)

Avis Gloire éternelle aux (N)tic ! Trop de longueurs, trop de lenteurs, d'où démarrage laborieux mais la suite est prometteuse. De plus, si les gros caractères permettent une lecture facile, cela donne une épaisseur gênante avec l'impression de ne pouvoir jamais le terminer. Commentaire très personnel : nos romanciers écrivent comme si leur roman était le seul ou le dernier. Tout y est logé. Un lourd traumatisme éditorial !

Citations : «Il y a des murs anciens et beaux qui rappellent les bâtisseurs du passé. Mais, il y a, hélas, aussi, des murs exécrables (...) qui séparent les hommes et entretiennent la haine» (p 28), «La vie la plus dure, c'est d'avoir peur d'exprimer son mécontentement au grand jour» (p 146).

Tok-tok traqués, gagne-pain menace

Sans préavis aucun, les gouverneurs de Guiza et du Caire interdisent à nouveau la circulation des tok-tok dans les artères principales de la capitale. Un coup dur qui peut être fatal pour des milliers de chauffeurs de ces tricycles dont dépend la source de revenus.



Il fait des détours pour éviter la police et la confiscation de son tok-tok. Son itinéraire est précis, mais il doit compenser le retard en roulant plus vite dans des ruelles étroites et sinueuses de la capitale. Il évite désormais les grandes artères comme les avenues Fayçal, Al-Haram, Gameat Al-Dowal, car une décision vient d'être promulguée par les gouverneurs de Guiza et du Caire, interdisant aux tok-tok de circuler dans les rues principales. Tout chauffeur de tok-tok qui transgresse cette décision est condamné à 2 500 L.E. (330 dollars) et en plus la saisie du véhicule. «40 tok-tok ont été confisqués par la police en une semaine. Ils sont considérés comme l'une des principales causes des embouteillages et du tohu-bohu dans les grandes artères de la capitale. Il fallait une forte décision pour régler ces problèmes de circulation», martèle le major général Magdi Ismaïl, directeur du département de la circulation de Guiza. Ainsi, ces tok-tok ne sont autorisés à circuler que dans les petites rues.

A peine appliquée, cette décision a suscité la colère de milliers de chauffeurs qui la considèrent comme une menace à leur gagne-pain. «Nous ne demandons qu'à travailler et gagner notre vie. Ces décisions dissuasives et sans préavis nous choquent. Comment nous priver de notre unique source de revenus, sans aucun avertissement ?», dénonce Ibrahim Sayed, au guidon de son tok-tok depuis trois ans. Il raconte qu'au cours des deux dernières semaines, plusieurs points de contrôle ont été installés sur les rues principales. «Les agents de la circulation nous arrêtent, saisissent nos tricycles et nous flanquent une amende», explique un autre propriétaire de tok-tok. «Nous ne comprenons pas pourquoi les responsables veulent nous mettre des bâtons dans les roues en appliquant cette décision injuste. Quelle est notre faute ? Celle de vouloir travailler pour éviter de voler ? A ce que je sache, nous ne vendons pas de drogue pour être traqués ainsi par la police», s'insurge Ahmad Zeinoh. Diplômé d'agronomie depuis 3 ans, il n'a pas trouvé de travail et a dû acheter un tok-tok à crédit il y a deux ans. Ahmad a la peur au ventre, car si on lui interdit de circuler en ville ou sur les grandes artères, il ne pourra pas rembourser ses 1 500 L.E. de crédit qu'il paye mensuellement.

Abou-Sayed, autre chauffeur de tok-tok, estime que ces tricycles sont d'une grande utilité dans la mesure où ils ont créé des emplois pour beaucoup d'Égyptiens rentrés de l'étranger. Ces derniers ont cru en leur propre projet. «J'ai préféré acheter un



tok-tok au lieu d'endosser un crédit du Fonds de développement social, et pour échapper aux lenteurs bureaucratiques», confie-t-il. Un de ses collègues proteste aussi contre cette décision. Il se pose un tas de questions auxquelles il n'a pas de réponses. «Les autorités ont-elles découvert aujourd'hui les problèmes posés par le tok-tok ? Pourquoi a-t-on permis son importation et sa vente ? Et pourquoi ont-ils encouragé les jeunes à en acheter il y a quelques années ?», se demande Ibrahim Sayed, un chauffeur dont la famille est composée de 6 membres.

INTERDICTION PAS NOUVELLE

L'introduction du tok-tok en Egypte remonte à 2003. Lorsque Hassan Abou-Zeid, un Égyptien marié à une Indienne originaire de Pune, près de Bombay, a l'idée de l'importer. Pune est le bastion du groupe Bajaj, détenteur du monopole du marché des tok-tok en Inde. Ces petits tricycles à moteur, qui peuvent transporter jusqu'à trois personnes (chauffeur non compris), sont constitués d'un avant de scooter avec une banquette arrière surmontée d'une capote. Depuis son apparition au Caire, le tok-tok ne cesse de provoquer des remous. Les décisions de son interdiction ne sont pourtant pas nouvelles : elles ont été prises par les gouverneurs précédents de Guiza et du Caire. Le 16 novembre 2007,

devant le siège du gouvernorat de Guiza, des milliers de chauffeurs de tok-tok se sont rassemblés pour manifester leur colère contre la décision du gouverneur d'interdire la circulation du tok-tok. En 2011, après la révolution du 25 janvier, la circulation est devenue plus chaotique que jamais. Et donc à la fin de l'année 2011, les responsables ont voulu interdire la circulation des tok-tok, car les conducteurs de ces tricycles ont profité de l'absence des agents de police pour faire ce que bon leur semblait. Ils utilisaient les rues principales, les ponts, la corniche et même les routes Le Caire-Alexandrie pour circuler. «Ces petits véhicules à trois roues sont d'habitude pilotés par de jeunes adolescents de 12 ou 13 ans et ne cessent de transgresser le code de la route. Il est fréquent de voir arriver ces tricycles rouler en sens inverse. Résultat : ils provoquent des accidents et certains d'entre eux sont des délinquants, auteurs de vols, kidnapping et viols. De plus, ces tricycles ne sont pas immatriculés et il est donc difficile de les poursuivre», se plaint un chauffeur de taxi qui semble ravi de leur interdiction sur les grandes artères.

Toutefois, d'autres estiment que ce moyen de transport est rapide, pratique et bon marché. Il coûte entre 50 piastres et 3 L.E. selon le trajet. Raison pour laquelle les habitants des quartiers défavorisés de la capitale préfèrent l'utiliser, notamment ceux

de Ain-Chams, Matariya, Marg et d'autres... «Les ruelles où nous habitons ne sont pas pavées et sont très étroites. Les minibus ne peuvent pas y pénétrer, et les chauffeurs de taxi refusent de s'y rendre. Pour aller au travail ou rentrer chez moi, je dois parcourir 3 kilomètres à pied avant d'arriver à la station de bus. Mon seul moyen de transport est le tok-tok, il se faufile dans ces zones informelles», explique Amer, âgé de 30 ans, enseignant dans une école publique. Même pour la classe moyenne, utiliser le tok-tok peut être commode. Marwa, journaliste, l'utilise souvent. «J'habite sur la rue Al-Soudan, à Mohandessine, et je travaille au centre-ville. En ce mois d'août, il est difficile d'attendre les arrêts de transport sous une chaleur torride. De plus, le trafic est dense, il est impossible de trouver un taxi. Alors Dieu merci, à quelques pas de chez moi, une vingtaine de tok-tok sont constamment garés. C'est tellement pratique», confie-t-elle.

TOUJOURS PRÉSENTS

Malgré la décision d'interdire sa circulation dans les artères principales, le tok-tok reste présent au centre-ville du Caire, notamment à Issaaf ou à Ataba. «Le plan de la ville nous est bien connu. Il nous arrive d'emmener un client au centre-ville, et nous connaissons bien les détours pour éviter la police», dit Madi, chauffeur de tok-tok. Awadein, un de ses

collègues, voit que la dernière décision ne règlera pas le problème des embouteillages. Pour lui, le gouvernement doit légaliser la situation de ces tricycles comme c'est le cas dans d'autres pays tels que l'Inde et la Thaïlande. «Comment avoir autorisé l'importation de ces tok-tok, alors que nous n'avons pas le droit à la journée dans une société publique, et chauffeur de tok-tok le soir, pour arrondir ses fins de mois. Originaire de Boulaq, à Guiza, il assure que son quartier compte près de 17 000 de ces véhicules. Vendu à 18 000 L.E. comptant et 25 000 L.E. à crédit pour ceux de fabrication indienne (2 000 L.E. de moins pour les Chinois), ce moyen de transport est devenu un business florissant. Ils sont même loués à raison de 80 à 100 L.E. la journée. Des milliers de jeunes diplômés au chômage ont eu recours au tok-tok pour un revenu quotidien pouvant dépasser les 150 L.E.

Qu'on le veuille ou non, le tok-tok fait partie du paysage de la rue égyptienne. «Il me suffit d'un geste de la main pour arrêter un tok-tok qui me conduira en flèche sur la rue principale, et je peux même marchandiser le prix avec le chauffeur», explique Sami, habitant de Tersa, un quartier populaire situé dans le gouvernorat de Guiza, et qui travaille au centre-ville. Il ajoute que la majorité des clients sont au courant de ce problème de permis de circulation et n'obligent pas les chauffeurs à emprunter certaines rues où les ennuis sont garantis. «La semaine dernière, mon voisin a eu un accident sur la voie publique. Si on n'avait pas trouvé ce moyen de transport aussi rapide, il aurait perdu la vie. C'est la raison pour laquelle on les voit en grand nombre devant les hôpitaux des quartiers populaires, comme l'hôpital de Boulaq ou celui d'Imbaba. Capable de se faufler dans les dédales des rues et ruelles, il rend aussi un grand service aux personnes âgées en les déposant au seuil de leur domicile», commente Adham, habitant de Tersa.

Pourtant, le gouvernement est déterminé à mettre en application sa décision. Pour lui, le code de la route n'autorise pas les tok-tok, puisque ce ne sont des véhicules ni à quatre roues, ni à deux roues, et ils ne garantissent pas la sécurité des passagers en tant que moyen de transport. Mais pour les usagers, il est hors de question de se passer des tok-tok, soutenus par les tentatives précédentes infructueuses d'interdire leur circulation. «C'est un véhicule qui s'est imposé en quelques années comme l'un des moyens de transport les plus pratiques qui soit. Je me demande pourquoi on ne laisse pas ces jeunes travailler tranquillement», déclare, agacée, Oum Réda, habitante d'un bourg voisin de Guiza.

Le piratage d'un site de rencontres vire au drame humain et familial

Quelques jours après que des pirates ont publié des millions de données utilisateurs du site de rencontre pour infidèles Ashley Madison, des victimes réagissent anonymement sur Internet. Certaines disent craindre la mort.

L'EXPRESS

La semaine dernière, les hackers du groupe Impact team ont dévoilé les données personnelles de très nombreux utilisateurs du site adultérin Ashley Madison. 30 gigaoctets de fichiers, comprenant des adresses électroniques, des courriels, des noms ou encore des comptes utilisateurs de potentiels maris et femmes infidèles.

Face à l'ampleur de cette attaque, une action de groupe a été lancée aux États-Unis par les utilisateurs à l'encontre d'ALM, pour obtenir réparation du préjudice subi. Ces derniers jours, plusieurs cas ont été médiatisés dans la presse. Ils concernaient aussi bien des personnalités publiques (comme le député du parlement israélien Taleb Abu

Arar) que des figures de la défense des valeurs chrétiennes et familiales, telles que Josh Duggar outre-Atlantique.

LES PREMIÈRES VICTIMES SONT ANONYMES

Si les critiques pleuvent depuis l'attaque à l'encontre d'Avid Life Media - de nombreux internautes jugeant son service immoral - le piratage prend aujourd'hui une tournure dramatique. Certaines victimes anonymes pâtissent de voir leurs noms ainsi exposés. Rien de plus simple en effet de vérifier si son mari, ses parents, son oncle ou son ex font partie de ces utilisateurs "vendus" par Impact team. En réalité, il n'est même plus nécessaire de télécharger l'énorme fichier. Des sites dédiés à Ashley Madison permettent aujourd'hui d'effectuer une simple recherche d'adresses mail, comme sur Goo-



gle. Sur Internet, des anonymes confient aujourd'hui leur désespoir. Mais le pire est peut-être déjà arrivé.

DEUX SUICIDES AU CANADA

Lundi, la police de Toronto annonçait avoir lancé une enquête sur le suicide de deux Canadiens. Les investigations devront démontrer si oui ou non, leur mort est liée à la publication de leur compte utilisateur sur le site

Ashley Madison. Sur Twitter, les forces de l'ordre communiquent régulièrement à ce sujet. Plusieurs comptes sont mobilisés, pour recueillir des informations, communiquer et pour apporter un soutien téléphonique aux victimes. Le compte "victim services", présenté ci-dessous, rappelle par exemple la possibilité d'appeler 24h24, 7j/7 un numéro de téléphone lié aux services de police locaux pour un "soutien sûr et sans jugement".

Mushuc Runa, le football «non aligné»

A l'heure où le sport business triomphe, l'histoire exemplaire d'un club équatorien symbole de solidarité et de victoire sociale.



C'est peut-être le plus petit club de tout l'univers du football professionnel. Une histoire amérindienne, une aventure locale, mais qui puise dans nos racines universelles. C'est une équipe née avec le XXI^e siècle, mais qui provient des origines de notre civilisation.

Fondé en 2003, le Mushuc Runa est un club dont le destin épouse et guide le combat pour la reconnaissance de la population autochtone en plein milieu du globe : l'Equateur. La ville d'Ambato est située en plein centre de ce pays, à 128 km au sud de la capitale, Quito. Elle est même en plein cœur de la Cordillère des Andes équatorienne, à 2 577 m d'altitude. Près du volcan Tungurahua (qui a donné son nom à cette province), elle est considérée comme le jardin de l'Equateur, et nommée «ville de fruits et de fleurs» en raison de l'importante production de ces produits ici. Avant l'arrivée des Incas, Hamabato était le nom d'un Etat indépendant et peuplé par des indigènes venus d'Amazonie. Au XVII^e siècle, la première imprimerie du pays fut établie ici. En 1835, le premier journal équatorien y fut édité. Le 5 août 1949, la ville fut détruite par un tremblement de terre qui fit 3 000 morts. En 1997, 38 paysans indiens de la région, tous âgés de moins de 30 ans, fondèrent une coopérative de micro-crédit, la Cooperativa de Ahorro y Crédito Mushuc Runa.

D'ABORD UNE COOPÉRATIVE
Créée sur le modèle d'un club de foot, avec ses «socios», l'entreprise donna en quelques années une image plus positive de ses paysans aux banquiers, qui jusqu'alors leur refusaient crédit et argent. En langue quichua



(variante équatorienne du quechua andin), Mushuc Runa signifie «Nouvel Homme».

En 1997, cette aventure symbolisait la volonté du peuple indigène d'être acteur de sa propre représentation, dans les différentes strates de la société équatorienne. Aujourd'hui, c'est davantage encore. Et c'est devenu aussi du football. En 2003 naquit le Mushuc Runa Sporting Club, avec des joueurs de la coopérative. Parmi les fondateurs, l'un n'était pas joueur : Luis Alfonso Chango, qui était aussi à l'origine du projet. Président du club, il en est aujourd'hui l'icône. Devenu «l'Avocat» (c'est son surnom et son métier d'origine), il est aussi patron d'une entreprise qui emploie 180 personnes (dont 90 % d'Indiens) et qui brasse une centaine de millions de dollars.

Mais Chango, qui se déplace dans son gros 4 x 4, est à l'image de tous ses joueurs et de ses employés : parti de rien, construit tout seul. Issu d'une fratrie de 15 enfants dont il reste un des sept survivants, il rêvait de devenir footballeur. Mais il dut vendre de l'ail avec son père, dans les rues et les marchés d'Ambato. C'étaient les années 1970, les Indiens comme lui n'étaient pas censés étudier, mais travailler aux champs. Bravant l'interdit, bravant les privilèges des Blancs et des Hispanos, le jeune Alfonso alla à l'école... où il excellait en sport au point d'être le mieux placé pour représenter sa classe lors des compétitions intercollèges !

Des années plus tard, il décida de faire des études, convaincu que la discrimination vécue par son peuple

était aussi le résultat d'une autocensure qu'il fallait casser. C'est de ce même élan qu'est né le projet coopératif : prendre l'accès à des métiers jusqu'ici réservés aux autres (médecin, avocat, entrepreneur), briser la fatalité au sein d'une communauté traditionnellement enfermée dans la case «éternels paysans». Dans cette logique, le Mushuc Runa Sporting Club fut pensé comme une continuité de la coopérative, et comme l'occasion pour les fondateurs de (faire) pratiquer leur passion.

FIERTÉ LOCALE
D'abord amateur, le club devient professionnel en 2005, année où il fut inscrit en quatrième division nationale. Il gravit les échelons pour accéder à la deuxième division en 2012 puis, Graal, à l'élite, fin 2013. A ce

jour, l'équipe y évolue toujours. Mushuc Runa, première équipe indigène à évoluer en première division, est devenue une réalité. Bien que récemment l'équipe ne comptait que deux ou trois Indiens, l'objectif demeure : permettre aux jeunes d'ici de pouvoir aspirer, eux aussi, à devenir footballeurs. Mushuc Runa, première équipe indigène à évoluer en première division devint aussi le titre d'un hymne, chanté par les supporters et le public dans le stade Bellavista d'Ambato. D'une capacité de 18 000 places, l'enceinte accueille des passionnés du ballon rond autant que des curieux, mais aller au stade s'est mis à revêtir un sens politique que ne connaissait pas la région au siècle passé.

Aujourd'hui, l'élan sportif et social reste à transformer, pérenniser. Mais il est validé. Pour continuer sur la lancée, le président Chango envisage de développer des structures d'accueil pour révéler de nouveaux talents locaux. Ainsi, en 2013, le club ouvrit un camp d'été. Il espérait 300 inscriptions, et en obtint le double, forçant même les dirigeants à refuser des jeunes.

A l'instar des clubs de Soweto en Afrique du Sud, mais à une échelle forcément moindre, le club, atteignant l'élite professionnelle du pays, a redonné au peuple indien des Andes une profonde fierté, l'envie d'exister au grand jour. La conscience, sensée, citoyenne et civique, d'écrire une grande page de football, tout en écrivant l'histoire d'un projet social. Rappelant aussi ces moments de l'histoire (années 60-70) où Afrique et Amérique montraient qu'un football «non aligné» (comme on nommait alors les tenants d'un tiers-mondisme anticolonialiste) était possible. Une histoire nourrie des origines, du temps des Incas, pour nourrir le futur d'un continent émergent et du monde de demain.
A suivre.

Quand les footballeurs font des folies



1. CROCODILE DUNDEE, EUH NON ETO'O

En mars 2014, Samuel Eto'o est l'invité de "Club du dimanche" sur BeIn Sports. Et il fait forte impression. Non pas pour ses propos, mais surtout pour la veste en cuir de crocodile qu'il portait ce jour-là. Son coût ? 62 000 euros, rien que ça. Pas sûr que Brigitte Bardot et les défenseurs de la cause animale en soient ravis.

2. ETO'O ET CR7 EN LAFERRARI

Si le joueur camerounais aime les vêtements en peau de croco, il adore particulièrement les voitures de luxe. Il en compte des dizaines, dont le prix est bien entendu mirobolant. Dans son garage, on retrouve une Aston Martin One-77, et une Bugatti Veyron. Mais son bolide le plus impressionnant se nomme LaFerrari, le modèle le plus performant et le plus puissant de la marque Ferrari. Faire partie des quelques privilégiés à la posséder a un coût : près d'1,3 million d'euros ! Cristiano Ronaldo en possède également une.

3. «LORD CISSÉ»

Si vous croisez Djibril Cissé, appelez-le désormais «Lord Cissé». En 2005, le joueur se paye un manoir en Angleterre, ainsi il a pu s'acheter le titre de «Lord du manoir de Frodsham». Et pour info, que signifie «Lord» ? Seigneur.

4. «SUPER» COCHON

On le sait Mario Balotelli ne fait rien comme les autres. C'est pour cela qu'il a choisi non pas un chien, non pas un chat, mais bel et bien, un cochon comme animal de compagnie. Un cochon qui répond au nom de «Super». Super comme Mario ?

5. LE COCHON PUIS LA STATUE

Mario Balotelli ne cesse de nous surprendre. Ne pouvant attendre que l'un de ses clubs lui fasse sa propre statue, comme Thierry Hen-

Il y a quelques semaines, Karim Benzema s'offrait un ballon en diamant d'une valeur de 226 000 euros. L'occasion pour FF de compiler les achats les plus fous de nos amis footballeurs.



ry à Arsenal, l'attaquant italien se l'ait payée lui-même. Rien que ça. La pose ? Il s'agit de sa célébration lors de son double en demi-finale de l'Euro face à l'Allemagne.

6. DAVID BECKHAM MET LES PETITS PLATS DANS LES GRANDS

Dix ans de mariage, ça se fête. Pour combler sa célèbre femme Victoria, rien de mieux que de louer une île paradisiaque qui répond au nom de Tracy Island. En plus de tout ça, le footballeur anglais s'était assuré d'avoir un bateau et un hélicoptère à sa disposition. Et pour bien terminer la soirée, quoi de mieux que de boire du vin millésimé à 600 euros la bouteille. Le coût de l'anniversaire de mariage : 115 000 euros.

7. LA DEMEURE INCROYABLE DE DIDIER DROGBA

Sept chambres, huit salles de bains, une pièce dédiée entièrement à ses trophées, une propriété qui s'étend sur près de 5 000m², voilà le nid douillet londonien de Didier Drogba. Sympa, non ?

8. DE L'OR, OU PLUTÔT DANS LES PIEDS...

Quel est le point commun entre Cristiano Ronaldo, Pierre-Emerick

Aubameyang et Bakary Sako ? Des crampons satinés de diamants. En 2012, Aubameyang, alors joueur de l'ASSE, portait pour l'échauffement du match ASSE-OL une paire de crampons entièrement recouvert de cristaux verts. Le prix ? 3 000€. En 2014, pour fêter son 100^e match avec Wolverhampton, Bakary Sako customise lui aussi ses chaussures de cristaux. Pour fêter son Ballon d'Or 2015, Cristiano Ronaldo portait des crampons satinés de diamants face à l'Atlético Madrid en Coupe du Roi.

9. ...ET SUR LE TÉLÉPHONE

Neymar est passionné par l'or. Tout ce qui brille, tout ce qui est bling-bling, il adore. Et ça, la marque Golden Concept l'a bien compris. L'attaquant brésilien a reçu de la marque une coque de téléphone en or de la marque à la pomme, d'un prix estimé entre 7 000 et 10 000 euros. Pour remercier son père, Neymar lui en a offert une. C'est pas gentil ça ?

10. ZLATAN ISLAND

Pour s'adonner à sa passion (la chasse), Zlatan Ibrahimovic s'est acheté, en 2012, une île de 500 hectares : l'île de Davenso, au large de la Suède pour la modique somme de 2,5 millions d'euros. Le géant suédois possède également une station de ski dans son pays

Maroc : détails sur le séjour du roi saoudien à Tanger



TELQUEL Des vacances médiatisées pour le roi Salmane. Alors qu'il s'apprêtait à passer un séjour plutôt tranquille dans le sud de la France,

des contestations populaires et des articles de presse critiques ont poussé le souverain saoudien à changer de cap : direction Tanger, ville du détroit dont le roi n'est pas étranger. Son histoire avec cette ville remonte à l'époque où il était encore prince héritier. «Pendant que les autres princes saoudiens préféreraient aller à Marrakech ou Agadir, le prince héritier choisissait de se diriger vers Tanger», révèle le site électronique, Lakome2. Pour ajouter que le monarque en question y a acquis plusieurs biens immobiliers, dont notamment un gigantesque palais en 2014, appartenant à l'ancien premier ministre espagnol Felipe Gonzales, et situé en front de mer, sur la rive atlantique tangeroise. Coût de l'acquisition : 2,5 millions d'euros, selon des révélations de sites espagnols.

Autour du palais un mur qui s'étale sur plus de 1500 mètres a été érigé. «À chaque 100 mètres, deux éléments de la garde royale marocaine sont là pour veiller à la sécurité du souverain saoudien», raconte Lakome2. Une résidence plutôt bien gardée pour un roi qui ne sort pas de chez lui et qui n'a, jusqu'à présent, pas encore visité la ville de Tanger et ses monuments historiques, selon la même source. «Il se contente de rester dans son palais, en accueillant certaines fois les notables de la ville et ses responsables pour déjeuner ou dîner avec eux», peut-on lire. Des déjeuners plutôt copieux et qui prennent du temps. Au point qu'au dernier déjeuner, certains élus locaux se sont retrouvés dans une situation pour le moins gênante. Invités à manger du couscous à la table du roi, ils n'ont pas pu décliner, même s'ils savaient qu'ils allaient s'y attarder, alors que l'invitation coïncidait avec la campagne des élections professionnelles. «Il aurait fallu l'intervention de l'ambassadeur saoudien au Maroc pour que les élus en question puissent être «libérés»», révèle le site électronique.

Selon des informations parvenues au site électronique arabophone, le séjour du roi de l'Arabie Saoudite pourrait s'étaler sur plus d'un mois, voire 45 jours. Un boeing 747 de la Saoudi arabian airline est toujours sur le tarmac de l'aéroport de Tanger.



«Madame me faisait porter des couches» : l'histoire de Damien, 31 ans, ex-bonne

Damien a été domestique dans une riche famille française, il y a dix ans. Il raconte. Damien a été "bonne" pendant trois ans. Après avoir lu notre dossier sur Les riches vus par leurs domestiques, il a souhaité apporter son témoignage. Âmes sensibles s'abstenir.



L'OBS

Quand j'ai vu la couverture de "L'Obs", sur les domestiques, avec cette photo d'un tablier de bonne, ça m'a fait un choc en plein cœur. Mon passé me rattrapait. Je l'ai lu et je me suis tellement reconnu dans les témoignages recueillis. Je m'appelle Damien, j'ai 31 ans, et moi aussi, j'ai été "bonne". Et cet uniforme pourtant féminin, je l'ai porté. C'était il y a dix ans. J'étais au chômage et j'avais entendu parler par des connaissances, d'une dame très fortunée qui cherchait "une" employée de maison. J'avais 20 ans, j'ai postulé, même si je suis un garçon et qu'elle avait spécifié qu'elle voulait une jeune fille. Le jour dit, je suis venu. C'était dans le manoir où habitait cette dame, une sexagénaire. Elle m'a dévisagé de haut en bas, puis elle a dit :

Oh, bon, ça fera bien l'affaire. Il faudra être docile, hein ! Moi, je veux quelqu'un de bien docile.

Ses conditions étaient cependant très spéciales : comme elle n'avait jamais eu que des bonnes, elle voulait que je sois habillé en bonne ! Avec l'uniforme de bonne, le col, la coiffe et tout et tout !

COMMENT JE SUIS DEVENU "ROSA"

Autre lubie, elle souhaitait m'appeler Rosa. Car elle avait toujours appelé ses bonnes Rosa.

Normalement, la place était rémunérée à 1.100 euros net, mais comme j'étais un garçon, elle a carrément doublé mon salaire. J'étais à 2.200 nets, logé, nourri, blanchi. Je n'avais connu que des petits jobs dans la restauration, où je gagnais péniblement quelques centaines d'euros. J'avais arrêté les études juste avant mon BEP, mes parents ne pouvaient pas subvenir à mes besoins ad vitam aeternam. J'avais vraiment besoin d'argent. En fait, ça me semblait l'aubaine, d'autant que le manoir, avec un grand parc, où j'allais habiter, était vraiment magnifique. Bref, je me suis dit que pour ce salaire là, je pouvais bien faire quelques concessions. Et puis j'avais 20 ans, j'étais très naïf. Et docile, ça oui, certainement.

Cette dame était très riche. En plus de ce manoir à la campagne, où elle résidait la plupart du temps, elle avait un appartement immense dans le 16^e arrondissement, à Paris. Son mari, je ne le voyais jamais. Il travaillait dans la finance, je crois. Leur famille était une famille traditionnelle, très à cheval sur les usages et l'art de servir à table.

Chez elle, on mesurait avec un mètre quand on mettait le couvert, pour que l'espace entre les assiettes soient exactement le même. Et le parquet, on le frottait à quatre pattes !

Dans le personnel, il y avait une gouvernante. Et une autre bonne. Elle s'appelait Valérie en vrai, mais ma maîtresse (c'est comme ça qu'on dit dans le milieu, ou encore "madame"), lui avait changé de prénom aussi. Elle l'appelait "Maria". Valérie/Maria, comme la gouvernante, était à son service depuis 20 ans. Elle venait d'un milieu très modeste, et elle était très reconnaissante à "madame", de lui avoir donné ce travail et de la garder.

Quand nous nous parlions entre nous, devant la gouvernante, nous devions utiliser nos prénoms de bonne. Maria et Rosa, donc. Et bien sûr, nous étions à la sonnette : obligés d'accourir dès qu'elle nous sonnait.

Le premier jour, j'ai été très choqué. La gouvernante voulait aller m'emmenant essayer des uniformes. Et elle m'a tendu... une couche. J'ai dit "c'est une blague ?". La gouvernante a dit "non pas du tout". J'ai pensé que c'était un test. Pour voir si effectivement j'étais bien docile. Mais Maria m'a ensuite expliqué à quoi servait la couche. Pour les tra-

voux de ménages longs, les services de table où on fait "meuble", quand on reste debout pendant des heures, comme vous le racontez dans l'article...

Notre patronne ne voulait pas qu'on utilise les toilettes du rez-de-chaussée, réservées aux maîtres, il fallait donc monter à l'étage des bonnes, et du coup, elle estimait que ça nous faisait perdre trop de temps. Bref, c'était couche obligatoire. Ces jours-là, la gouvernante marquait nos noms sur la couche, avec la date.

Comme tout le monde avait l'air de trouver ça normal, je n'ai pas protesté. J'étais trop estomaqué pour réagir. J'ai seulement pleuré le soir, la première fois que j'ai endossé cette robe de bonne, avec les collants, la culotte en plastique, pour les odeurs, et la couche qui m'empêchait de marcher.

LE 7^E ÉTAGE

A Paris, je me souviens, j'ai dû sortir du magasin d'uniforme habillé comme ça ! Alors que normalement, pour sortir dehors je n'étais pas obligé de garder mes habits de filles. J'ai été présenté à la concierge. Elle n'a pas montré de surprise, de me voir accourtré de la sorte, ni du fait qu'on me présente sous le nom de Rosa.

Je suis monté au 7^e étage, l'étage des chambres de bonnes. Là, le soir, quand on avait enfin terminé, on discutait parfois, et j'ai croisé certaines de ces filles qui, comme Maria et moi, portaient aussi des couches : preuve que ma patronne n'était pas la seule à avoir cette lubie. Il y avait des Espagnoles, des Portugaises, quelques Asiatiques, qui, elles étaient moins intégrées, car elles parlaient mal le français. J'étais un peu l'attraction : le garçon habillé en bonne. Mais personne ne se moquait, c'était bon enfant. Et elles savaient toutes que les maîtresses ont souvent de drôles de caprices ! Il y avait des toilettes à la turque, et une douche sur le palier, qu'on se partageait.

L'escalier de service, très étroit, desservait tous les beaux appartements : ce n'était pas pratique quand on se croisait avec des paniers de linges, car il n'y avait pas la place de passer à deux. L'escalier arrivait directement dans les cuisines, avec, avant, un petit sas avec un miroir, pour réajuster sa tenue.

Pourquoi je n'ai pas claqué la porte tout de suite ? Je ne sais pas. J'avais besoin d'argent, je me suis dit que j'allais faire ça juste le temps de me renflouer... Et puis je suis resté trois ans. C'est bizarre. J'avais des sentiments contradictoires envers ma maîtresse. J'avais parfois envie de lui tordre le cou, quand je portais la couche, par exemple. Ou que je l'entendais parler de nous, les bonnes, à ses copines.

Une fois, je l'ai entendu se vanter de "m'avoir bien domestiqué". Une autre fois, elle discutait des couches, comme si elle leur refilait un tuyau génial. Cela leur permet d'être bien concentrées sur leur travail", disait-elle. Et elle m'a même pris à partie : "N'est-ce pas Rosa ?". Moi, je devais dire : "Oui Madame".

A ces moments-là, je la détestais. Mais une autre partie de moi lui était attachée. Elle pouvait parfois être gentille. Même généreuse : pour mon anniversaire, elle m'a offert une semaine de vacances en Tunisie.

L'UNIFORME, UNE SECONDE PEAU

A force, c'est étrange, c'est comme si vous deveniez une autre personne. J'étais comme dans un monde parallèle. Je ne voyais que du noir et du blanc, la couleur de nos uniformes de bonnes, ou encore rose avec rayure, une autre couleur de blouse, très usitée.

A force, on croit que tout ça, toute cette vie bizarre, c'est normal.

Tout est fait pour nous mater, l'uniforme, le langage, les règles de vie. Quand on voulait sortir pour aller au cinéma, il fallait demander la permission, par exemple. A la cuisine, elle nous faisait mettre des bavoirs pour ne pas tacher les uniformes. Quand on se faisait disputer, il fallait regarder nos pieds, surtout ne pas la dévisager dans les yeux, et dire "bien madame", "désolé, madame". Et les premiers temps, quand elle me félicitait, elle me disait "Bravo ma fille, vous avez été bien docile aujourd'hui".

L'uniforme, c'était comme une seconde peau que j'enfilais pour jouer cette pièce de théâtre.

Devant elle, j'étais obligé de parler de moi au féminin, j'étais vraiment devenue "Rosa", complètement au service de ma maîtresse. Et puis pendant mes congés, je redevais moi.

Je ne disais rien à mes amis ni à mes parents de ce que je vivais chez cette dame, c'était trop humiliant. Je disais juste que je travaillais pour cette famille, très riche, c'était très bien payé, donc personne ne me posait plus de questions. Aujourd'hui encore, je n'ai jamais évoqué ce qui s'était passé à ma famille, ni à mes amis proches. Je savais néanmoins que je ne resterais pas éternellement dans cette place. Le soir, je travaillais pour préparer les concours de fonctionnaires dans l'administration. J'ai eu le concours au bout de trois ans. Et j'ai pu démissionner. Redevenir moi. Mais encore aujourd'hui, quand je pense à ces trois années, je suis un peu dans un état second. Je me demande comment j'ai pu accepter tout cela.

Honduras : enceinte, elle meurt après avoir été enterrée vivante

Une jeune fille s'est réveillée dans sa tombe, appelant à l'aide depuis l'intérieur de son cercueil. Elle avait été prononcée morte la veille à l'hôpital.



Une adolescente hondurienne de 16 ans a vécu le cauchemar de beaucoup de gens : elle s'est réveillée dans sa tombe. Le «Telegraph» rapporte cette incroyable et tragique histoire. Neysi Perez était enceinte de trois mois lorsqu'elle a perdu connaissance chez elle, après avoir entendu des coups de feu près de son domicile. Elle s'est mise à cracher et à étouffer. Ses parents ont alors cru qu'elle était possédée par un esprit diabolique, rapporte le quotidien anglais. Ils ont appelé un prêtre pour qu'il vienne exorciser la jeune fille. Puis, elle a été conduite à l'hôpital en urgences. Là-bas, trois heures plus tard, elle a été prononcée morte. Ses parents ont décidé d'organiser ses funérailles rapidement. Neysi a été placée dans son cercueil, portant sa robe de mariée, avant d'être enterrée.

Son mari qui venait se recueillir sur sa tombe, quelques heures après l'enterrement, a entendu des cris provenant de sous terre. Il a immédiatement appelé les employés du ci-

metière. Mais le temps que ces derniers parviennent à briser la tombe et qu'elle soit à nouveau conduite à l'hôpital, l'adolescent est morte. Lorsqu'ils ont réussi à l'extraire du cercueil, son corps était pourtant encore chaud. «J'ai entendu quelqu'un taper, j'ai entendu sa voix, elle appelait à l'aide», a raconté le veuf à Primer Impacto TV.

"ELLE N'AVAIT PAS L'AIR DE QUELQU'UN QUI VENAIT DE MOURIR"

Pour expliquer comment la jeune fille a pu se réveiller alors qu'elle avait été déclarée morte, les médecins ont fait savoir qu'ils pensaient qu'elle avait été victime d'une attaque de panique due aux coups de feu entendus. Son cœur se serait temporairement arrêté. Ils pensent également qu'elle a fait une crise de cataplexie, qui a provoqué la perte brusque de ses fonctions musculaires.

La mère de l'adolescente en veut à l'hôpital d'avoir hâtivement prononcé la mort de sa fille. «Elle n'avait pas l'air de quelqu'un qui venait de mourir», a-t-elle déplorée. Après sa «seconde mort», Neysi a été enterrée dans la même tombe que la première fois.



MINISTÈRE DU COMMERCE
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE L'ORANIE



وزارة التجارة
غرفة التجارة و الصناعة لولاية وهران

AVIS

La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oranie vous propose
pour l'année scolaire 2015-2016 :

Des formations qualifiantes :

- Déclarant en douanes (09 mois)
- Secrétariat bureautique (06 mois)
- Langues étrangères :
(Arabe, Français, Anglais, Chinois, Espagnol, Allemand, Italien, Russe)
- Système Comptable Financier (90 heures)

Des formations diplômantes : (Diplôme d'Etat)

- CMP en Comptabilité (18 mois)
- CMTC (24 mois)
- CED (12 mois)
- Brevet de Technicien Supérieur (30 mois) en :
 - Tourisme (agence de voyages, accueil, administration hôtelière, guide touristique local)
 - Banque
 - Comptabilité et Gestion
 - Marketing
 - Commerce international
 - Informatique
 - Gestion des Ressources Humaines

Des formations supérieures diplômantes :

- D.E.S.S. (Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées) en :
 - Management
 - Marketing
 - Ressources Humaines
 - Comptabilité et Finance
 - Audit et Contrôle de gestion
 - Assurance
 - Communication

Durée de la formation : 12 mois

- **Commissionnaires en douanes (12 mois)**
- **Ingénieur d'application en informatique (18 mois)**
- **Ingénieur d'affaires (18 mois)**
- **Masters professionnels (18 mois) en :**
 - Management général
 - Management des Ressources Humaines
 - Management de la Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement (QHSE)
 - Finance
- **Masters Juniors (24 mois) en :**
 - anagement de projet
 - Finance d'entreprise
 - Management des Ressources Humaines
 - Management de la chaîne logistique globale (Supply Chain)

• **Des formations à la carte sur site ou à la C.C.I.O. en fonction des besoins de l'entreprise**

Pour plus d'informations, le Département de la Formation est à votre disposition.

Adresse : 08, Bd de la Soummam - ORAN

Tél : 041 29 54 77 / 29 11 61 / 29 37 42

Fax : 041 29 63 12

Mobile : 05 60 05 63 85

Mail : formation.ccio@yahoo.fr

Des portes ouvertes seront organisées du 1er au 15 Septembre 2015 à la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oranie, sise au 08, Bd de la Soummam.



On a tout à gagner
à faire confiance au n°1

REPLACEMENT
DE VOTRE
KIT COURROIE
DE DISTRIBUTION

-15%
SUR LA PIÈCE

EXPERTISE
RENAULT



OFFRE VALABLE DANS TOUT LE RÉSEAU RENAULT ALGÉRIE

Pour plus d'informations : 0770 90 50 00 / contact.client@renault.dz
OFFRE VALABLE SUR LES VÉHICULES RENAULT ET DACIA. VOIR CONDITIONS CHEZ VOTRE AGENT.

renault.dz

أسعار مذهشة



MOBICAM
Fabricant de tous types de meubles

Les bonnes affaires de l'année 2015

Pourquoi payer plus cher?!



Prix d'usine!

95000 Da

فقط!!!
Seulement!!!

صنع بلادي
MADE IN BLADI

Prix d'usine!
72000 Da
فقط!!!
Seulement!!!

+ un cadeau surprise
مع هدية رائعة

صنع بلادي
MADE IN BLADI

SHOW ROOM & BUREAU
COMMERCIAL 04, RUE MEMPHIS
(FACE AU PORTAIL ÉCOLE BEN
ABDERRAHMANE), GAMBETTA - ORAN

TÉL. & FAX: 041 53 44 26 / 041 53 26 94

MOBILE: 0560 09 78 10 / 0770 87 52 40

WWW.MOBICAM-DZ.COM / CONTACT@MOBICAM-DZ.COM

Photos non contractuelles - Quantités & promotions limitées

Le wali met à plat la nouvelle approche de la gestion locale Le management entrepreneurial au lieu et place du «tout social»

Houari Saaidia

Avant de convoquer son exécutif, 48 heures après le conclave gouvernemental-walis, le premier responsable de la wilaya savait pertinemment qu'un simple petit cours pédagogique sous la coupole de l'hémicycle ne pouvait suffire pour expliquer la nouvelle approche de la gestion locale dictée par la conjoncture économique actuelle. La technicité du thème qui requiert pour l'assistance au moins l'abc de la gestion économique et du management entrepreneurial était l'une des difficultés qui rendaient improbable l'assimilation du nouveau concept -et partant la nouvelle ligne de conduite- pour une composante hétéroclite et généralement non formée d'assemblées élues. Il fallait donc trouver les mots simples, se servir d'exemples didactiques puisés dans le vécu, pour vulgariser à l'échelon des gestionnaires des collectivités locales la stratégie gouvernementale quasi-imposée par la grosse chute des recettes pétrolières. «Nos politiques étaient centrées sur le social. La création de richesses n'était pas au centre de nos intérêts. Même les infrastructures que nous construisions, nous ne cherchions pas trop à les rentabiliser. Ce qui importait, c'était la réalisation. Aujourd'hui, la conjoncture économique mon-

diale nous impose une approche adaptée. Jusque-là, l'essentiel de nos actes de gestion se rapportait aux marchés publics. Ce n'est désormais plus dans l'air du temps», a reconnu Abdelghani Zaalane qui donnait l'air, avant-hier mardi, d'avoir fait monter de plusieurs crans son franc-parler, se conformant a priori à la lettre et à l'esprit de la règle éthique : «dire la vérité», recommandée à tous les étages de la communication institutionnelle dans le discours du Premier ministre, samedi dernier à Djenane El Mithak (Alger).

«Les nouveaux objectifs assignés au gestionnaire local, ce sont la création de richesses, l'investissement productif, la création d'emplois... L'investissement doit devenir un réflexe naturel, un automatisme, chez les administrateurs locaux. Bref, qu'il soit maire, chef de daïra ou wali, le responsable devient désormais un manager d'entreprise. Il doit, au premier chef, accompagner les investisseurs potentiels ou déjà actifs sur son territoire. Nous avons cet avantage à Oran qu'on n'a pas besoin d'aller taper à la porte des investisseurs pour les faire venir. Tout le monde veut faire des affaires à Oran. On n'a qu'à trier les meilleurs et leur prêter main-forte. Allez-y, convoquez des réunions avec les chambres de commerce, les organisations patronales, les chefs d'entreprises. Invitez-les, écoutez-les, faci-

tez-leur les choses...», a exhorté le wali. Par enchaînement, il s'est retrouvé à expliciter les nouvelles règles du jeu en matière d'investissement introduites par la LFC-2015, laquelle table sur une baisse des recettes des exportations d'hydrocarbures de 50% cette année par rapport à 2014 (34 milliards de dollars de recettes en 2015 contre 68 md USD en 2014). C'est dans cette logique de substitution à l'importation et de l'encouragement de l'entreprise et la production nationales que la LFC 2015 prévoit la révision à la baisse du taux l'IBS à la faveur des producteurs nationaux, la réduction de TAP la production de biens le BTPH, des facilités pour le foncier industriel en simplifiant la procédure de création d'entreprises et de l'accès au foncier, et ce à travers la mise en place d'un guichet unique qui remplacera le Calpiref, a rappelé M. Zaalane. Il a indiqué en substance que l'Etat, converti ainsi à un rôle de «gestionnaire», se retrouve investi dans une approche comptable et à court terme des politiques publiques conçues comme sources de «dépenses» et devant générer des résultats à court terme. L'introduction des logiques d'évaluation est là pour sommer les différents acteurs, dans le secteur public notamment, de justifier les ressources et budgets alloués par des résultats tangibles et visibles dans les champs de leur responsabilité.

Réunion du syndicat des communaux aujourd'hui Vers une journée de protestation

Djamel B.

Le conseil syndical UGTA des travailleurs de la commune d'Oran tiendra aujourd'hui une réunion extraordinaire pour fixer une date pour une journée de protestation, apprend-on auprès du secrétariat général du conseil syndical. Le syndicat prévoit un sit-in des travailleurs devant le cabinet du maire. Selon le secrétaire général du syndicat, la décision de recourir à la protestation est dictée par les promesses non tenues de l'administration quant à la prise en charge de la plateforme de revendications. «Ces problèmes traînent depuis maintenant plus d'une année. Malgré les nombreuses séances de travail tenues avec les responsables aucune doléance n'a été satisfaite», assurent les représentants des travailleurs. Il y a lieu de signaler que le mois d'avril dernier, dans le cadre du dialogue amorcé entre le conseil syndical des communaux et les responsables de l'APC d'Oran, une réunion avait regroupé les responsables syndicaux et le vice-président de l'APC, M. Ouaed Mohamed. Cette réunion qui s'est tenu en présence du contrôleur financier, du

trésorier communal et des directeurs de plusieurs divisions, avait pour but de débattre de certains points contenus dans la plateforme des représentants des travailleurs. Selon un bulletin de la cellule de communication, toutes les revendications des travailleurs qui se resument à trois points, savoir l'habillement pour les travailleurs, la dotation quotidienne en lait et la gestion des carrières des travailleurs, ont été satisfaites à l'issue de ce conclave. Ainsi, précise le même document, qu'ils soient chauffeurs, éboueurs, égoutiers, maçons ou jardiniers, un accord a été conclu pour les approvisionner quotidiennement en lait. Pour des raisons d'efficacité, la distribution sera décentralisée à chaque service et l'achat du produit se fera par chaque direction. La convention a également prévu de doter chaque travailleur d'une tenue spécifique à la fonction qu'il exerce. S'agissant de la gestion des carrières, le communiqué signale qu'une décision a été prise pour alléger les délais d'instruction des dossiers et la désignation d'un agent unique pour le cheminement et le traitement des dossiers entre les services.

Association «Cœur Ouvert» Solidarité avec les personnes âgées et les enfants assistés

D. B.

Dans le cadre de son programme annuel d'activités, l'association d'aide aux enfants atteints de maladies cardiaques «Cœur Ouvert Lala», a organisé hier un après-midi récréatif et un déjeuner au profit des enfants assistés. Outre l'animation culturelle, des présents ont été remis aux enfants. Une initiative fort appréciée par les enfants et leur encadrement. La veille, les membres de l'association se sont rendus à l'hospice des personnes âgées de Hai Es-Salam en signe de solidarité. Accompagnée d'une pléiade d'artistes, l'association a offert un plateau musical et un dîner aux person-

nes âgées en présence d'une trentaine de personnes venues de l'hospice de Bejaia. Selon M. Chetouane, président de l'association, le programme de solidarité prévoit dans les jours à venir la plantation de plus de 150 arbustes au centre des enfants assistés ainsi que des sorties régulières vers l'hôpital de Canastel pour la distribution de médicaments pour les enfants atteints de maladies cardiaques ainsi que des trousseaux scolaires aux enfants. Le président a signalé à l'occasion que les portes de l'association qui se trouve à proximité du CEM Neggaz El Houari dans le quartier du Plateau sont quotidiennement ouvertes à tous les malades cardiaques.

Les urgences du CHUO prises d'assaut durant l'été Une moyenne de 370 consultations chaque jour

J. Boukraa

Au service des urgences médico-chirurgicales du centre hospitalo-universitaire d'Oran, les patients affluent de partout. Durant cette saison estivale, le service est inondé de patients. Du 25 juillet au 25 août 2015, près de 11.700 patients ont été pris en charge par le service, selon le chargé de communication du CHUO. Le service reçoit une moyenne de 370 personnes par jour. Selon la même source, 300 hospitalisations ont été enregistrées durant cette période. En plus des malades chroniques, les diabétiques, les hypertendus, les personnes souffrant de maladies cardiaques, aux urgences atterrissent également les victimes d'accidents de la route, de coups et blessures volontaires, les cas d'intoxications alimentaires et autres blessés. «Les blessés constituent une bonne partie des patients, souvent des cas

d'une extrême urgence et nécessitant une intervention rapide. Les urgences accueillent beaucoup de blessés victimes d'accidents de la route, ou victimes de coups et blessures volontaires suite à des bagarres où des agressions», souligne un médecin.

Chaque saison estivale, les urgences médicales des différents hôpitaux, notamment ceux des grandes villes comme Oran qui accueillent des milliers de visiteurs, se retrouvent bondés de «vrais» et de «faux» malades. Les urgences médicales sont ainsi confondues avec un service de consultation. «C'est de faux malades qui auraient pu être pris en charge dans les établissements de santé de proximité (EPSP)», a indiqué un médecin urgentiste. «Cet afflux influe négativement sur la qualité des prestations. Les conditions de travail qui se détériorent chaque jour, sont à la base de tous les problèmes et on est contraint de gérer le stress des malades

et de leur entourage», dira une infirmière. Notre interlocutrice nous explique que certains malades, tenaillés par la douleur, voire par la peur, perdent le contrôle de leurs nerfs. Ils réagissent en pleurant, d'autres en criant, alors qu'une troisième catégorie de malades, la pire, se montre agressive en exigeant de voir immédiatement le médecin, même si leur cas est moins grave que les autres. Cette structure qui reçoit les malades de 16 wilayas de l'Ouest, notamment de Mostaganem, Aïn-Témouchent, Relizane et Mascara, enregistre près de 100.000 consultations par an dont 76% sont des malades extra-wilaya. 25% seulement sont de vraies urgences. Pour rappel, le nouveau centre de tri et d'orientation relevant du service des urgences médico-chirurgicales (pavillon 19) sera réceptionné dans une dizaine de jours. Le centre est doté de 14 lits et cinq salles de consultation.

Tranche de Vie

Par El-Guellil

Société masculine pluriel



me ou aux hommes du foyer et de l'entourage proche. L'homme ne peut pas progresser dans un état de supériorité absolue. Il doit le reconnaître. Toutes ces moudja-

hidate qui ont œuvré aux côtés des résistants pendant la guerre d'indépendance n'ont pas été moins courageuses que les maquisards. Nombreuses ont été torturées et sacrifiées pour avancer vers la liberté du pays. A celles-là, que devrions-nous dire de la situation inacceptable de la place faite aux femmes dans notre société ?

Elles occupent des postes subalternes et sont considérées comme des êtres à ne pas affranchir. C'est l'homme qui est le maître et qui dirige tout. Une femme peut décider, donner son avis, compter et être protégée par les lois. A travers celles-ci, nous pourrions faire progresser les mentalités. Il faut donc imposer des choix de société pour conduire le changement. Les quotas de femmes dans les entreprises seraient une bonne décision par exemple. Bousculons ces façons arriérées de considérer la femme, chacun s'en portera libère. Et en prime l'homme se libérera de son rôle de gardien. Un rôle qu'il aura du mal à conserver.

Secouer l'opinion publique pour ne pas accepter la violence envers les femmes qui se taisent. La femme est un sujet à part entière, elle ne doit pas être maltraitée. Zapatero disait de l'Espagne lorsqu'il était à la tête de son gouvernement que la violence faite aux femmes était la honte du pays. Aujourd'hui, grâce à de nombreuses associations et la volonté de l'Etat de faire avancer les lois de protection adaptée, l'Espagne est caractérisée comme étant le pays d'Europe où les femmes sont le plus protégées. Et ce, en moins de quelques années. Tout est donc possible.

Que doit-on penser d'une société qui ne fait rien pour soulager ses femmes empêtrées dans leur rôle d'épouse et de victime ? Il faut faire progresser notre pays en la matière. Car aujourd'hui, c'est la honte. Nos femmes sont des êtres humains qui ont leurs propres envies, leurs propres identités pour être traitées comme des inférieures qui doivent obéissance et donc être soumises à l'hom-

Plébiscite d'Oran pour l'organisation des J.M 2021 Soirée artistique au Théâtre de Verdure

J. B.

A l'occasion du choix porté sur la ville d'Oran pour l'organisation des Jeux méditerranéens en 2021, la commune d'Oran organise aujourd'hui une soirée musicale au théâtre de verdure au profit de la population oranaise. Une pléiade d'artistes de la chanson rai et des ténors de la chanson oranaise ont été conviés pour animer cette soirée qui

sera rehaussée par la présence des autorités locales et des responsables et membres du comité collectif. Un appel a été lancé par les responsables de la commune pour une présence en masse des associations, des représentants de la société civile et des notables de la ville. Dans l'après-midi, les responsables de l'APC d'Oran organisent une réception en l'honneur des sportifs oranais nouveaux et anciens au siège de l'APC.

Port d'Oran Découverte d'un cadavre en décomposition

Le corps sans vie d'un jeune a été découvert avant-hier au port d'Oran, a-t-on appris auprès de la Protection civile. Le corps, en état de décomposition très avancée, appartient

à un jeune homme âgé de 26 ans résidant à Hai Ennour, commune de Bir El-Djir. La dépouille mortelle a été évacuée vers la morgue du centre hospitalo-universitaire d'Oran. J. B.

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Boulajraf Hafida, 49 ans, Bir El Djir
Abdelbali Sâada, 78 ans, Saint-Pierre
Kossi Mina, 65 ans, cité 'Les Oliviers'
Ghalem Laid, 66 ans, Hassi Benokba

Horaires des prières pour Oran et ses environs

19 Dhou El Qida 1436				
El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
05h09	13h03	16h41	19h32	21h53



TLEMCEM

90% des accidents de la circulation dus à la défaillance humaine

Cheikh Guetbi

Un bilan et une analyse relatifs à la montée terrifiante des accidents de la circulation et aux raisons à cela, ont été effectués par les services de la sûreté de la wilaya et transmis à tous les organes de presse par la cellule de communication afin d'alerter et sensibiliser le maximum d'automobilistes. Pour le seul mois d'août, le bilan fait ressortir 56 accidents qui ont causé 2 morts et 73 blessés. Selon l'analyse, la défaillance humaine est à 90% responsable dans cette hécatombe laquelle, du fait qu'elle dépende principalement du facteur humain, peut être

réduite avec la volonté et l'effort de tous. L'environnement de conduite, telles la qualité des routes, la signalisation... est responsable des autres 10% des accidents survenus. Dans son analyse, la sûreté de la wilaya de Tlemcen a fait ressortir que la principale défaillance à l'origine d'accidents est la mauvaise concentration sur la conduite à cause de l'usage du téléphone portable au volant. Les conducteurs n'évaluant pas les risques majeurs de leur geste ne trouvent pas de peine à sortir leur mobile pour répondre à des appels, plus grave encore, à composer le numéro d'appel, à lire ou écrire un sms. Dans ce cadre, l'on rappelle qu'un bilan semestriel de la direction

générale de la Sûreté nationale fait ressortir 79 accidents causés par l'usage du téléphone cellulaire lors de la conduite. L'état lamentable de certains véhicules et l'absence d'entretien régulier ainsi que le non respect du code de la route et la conduite en état d'ivresse sont les autres facteurs qui sont dans des proportions quasi égales dans cet envol spectaculaire des accidents. Le communiqué de presse émanant de la cellule de communication de la sûreté de la wilaya de Tlemcen termine par inciter les automobilistes à plus de prudence et leur rappelle, pour assistance ou pour tout problème, l'utilisation du numéro vert 1548.

AIN BRAHIM

Pied dans... l'égoût !

El-Houari Dilmi

En ce dimanche 30 août, à une semaine de la rentrée des classes, les plages du littoral mostaganémois sont encore noires de monde. C'est le cas à Ain-Brahim, où il est très difficile de dénicher deux mètres carrés pour poser son parasol et sa serviette de plage. Si la légendaire plage de Ain-Brahim, où il est considéré comme l'une des meilleures de la côte-est de Mostaganem, inspirant poètes et chanteurs, le premier constat qui saute à l'œil du visiteur : les montagnes de saleté qui envahissent les lieux, partout ; de tous les côtés. Pis encore, à un jet de pierre des postes de la Protection civile et de la Gendarmerie

nationale, une fosse commune éventrée à l'entrée d'une villa louée à des estivants, répand ses miasmes nauséux, à des dizaines de mètres de la rive. En nous approchant de plus près, le constat est terrible : des rigoles entières d'eaux usées épousent les contours escarpés d'un grand rocher, avant de se déverser en mer, où des jeunes garçons, insouciantes, s'amuse à piquer une tête, du haut d'un rocher. Un peu plus loin, sur la plage, au milieu des estivants, très nombreux, des détritiques partout. Des sacs-poubelles éventrés sont abandonnés sur des escaliers, donnant sur le poste de la Protection civile. A la plage voisine de Petit port, la situation n'en est pas moins affligeante. Des monticules de déchets en tous genres

sont visibles partout. Pis encore, à l'entrée de ce qui ressemble à un resto, l'odeur nauséabonde d'une eau verdâtre, envahie par des mouches aussi grosses que des cancrelats, vous prend à la gorge. Sur le chemin du retour vers Sidi Lakhdar, le port de pêche de Petit port. A l'entrée, un agent, gourdin à la main, vous exige la modique somme de 80,00 DA pour pouvoir accéder à l'enceinte du port. Nous acquiesçons. Dans l'enceinte du port, des marins s'affairent, qui à rafistoler un filet, qui à astiquer la coque d'un chalutier rongée par l'iode, qui à réparer une panne moteur, au milieu de bruits assourdissants. Les derniers colons, à la peau bronzée, passent leur dernière nuit, avant de rentrer chez eux.

TIARET

14 jeunes noyés sur les plages de Mostaganem

Alors que le mercure repart à l'hausse en ce début septembre, avec des températures caniculaires, jusqu'à 40 °C sur Tiaret et sa région, de nombreux jeunes prennent d'assaut les plages du littoral mostaganémois. En effet, profitant des navettes quotidiennes assurées par des bus moyennant la modique somme de 500 DA pour un aller/retour, de nombreux jeunes n'hésitent à faire 150 km juste pour piquer une tête et fuir les températures suffocantes qui

écrasent la région depuis début août. Mais cela n'est malheureusement pas sans danger, puisque pas moins de 14 jeunes ont péri noyés sur les plages de Mostaganem, depuis l'ouverture de la saison estivale. Le dernier drame en date remonte à dimanche dernier quand un adolescent de 17 ans est mort noyé à la plage de Sidi Medjdoub. Le 19 août dernier, quatre autres jeunes hommes, habitant la localité de Takhmaret, parti en groupe passer

une journée au bord de la grande bleue, ont tous péri noyés à la plage de Sonacter, à Mostaganem. En tout, ce sont, donc, 14 baigneurs imprudents qui ont laissé leurs vies, en voulant simplement s'offrir un brin de fraîcheur vite transformé en drame.

A noter, enfin, que 5 autres personnes, dont un enfant, sont mortes noyées, durant cet été, dans les différents barrages et retenues d'eau de la wilaya. **E. H. D.**

AÏN TEMOUCHENT

Un caravane pour la microentreprise

Mohamed Bensafi

Lancée conjointement par Algérie Télécom (AT) et l'ANSEJ, le 05 août dernier à partir de Skikda, pour sillonner les wilayas du pays du nord au sud, cette caravane nationale de la microentreprise est attendue ce samedi à Aïn-Temouchent, sa 14ème étape, a indiqué le chargé de la communication de la DOT, Diffallah Benamar. Une halte de deux jours sur la place publique «09 Décembre», en face du siège de la mairie, qui devra permettre aux visiteurs de s'informer sur la création des microentreprises spécialisées dans les métiers en relation avec le secteur des télécoms ainsi que les avantages liés à ce projet initié dans le cadre d'une convention signée en 2011 entre Algérie Télécom et l'ANSEJ. Cette initiative se veut un trait d'union entre AT, l'ANSEJ et les jeunes investisseurs désireux de créer leur microentreprise dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. Ainsi, et avec un

plan d'investissement de 45 milliards de dinars en 2015, Algérie Télécom a besoin d'entreprises sous-traitantes pour la modernisation de son réseau et le déploiement de câbles en fibre optique à travers un très vaste territoire, a indiqué notre source.

Cette caravane nationale de la microentreprise a pour objectif d'encourager les jeunes promoteurs à démarrer leurs projets et accompagner le déploiement du réseau d'AT. Bénéficiant d'un accompagnement financier à travers le dispositif ANSEJ, les jeunes promoteurs bénéficieront également d'une formation assurée par Algérie Télécom avec un plan de charge annuel pour la réalisation des travaux de déploiement de câbles en fibre optique et d'assainissement du réseau. Cet accord AT - ANSEJ a, depuis, permis la création de près de 300 microentreprises et la formation de 504 jeunes techniciens. L'objectif recherché à travers cette caravane est de parvenir à la création de 2.400 microentreprises, conclut-on.

HAMMAM BOUHADJAR

Un mort dans un accident de la route

Les usagers de l'axe routier reliant Hammam-Bouhadjar à Oran, étaient, ce mardi matin, considérablement émus en marquant une halte sur cette route à grande circulation où gisait le corps sans vie d'un jeune homme âgé de 17 ans. En effet, et sur place où s'activaient à entamer leur enquête, policiers et gendarmes, des témoins oculaires disaient «que ce piéton a été renversé par un véhicule dont le chauffeur a pris la fuite». Le corps de la victime a été transporté vers le service de la médecine légiste de l'hôpital de Sidi Ayed (sud-ouest d'Hammam-Bouhadjar) alors qu'une enquête a été ouverte en vue de déterminer les circonstances exactes du drame, précise la même source. Les signes d'un profond émoi étaient visibles sur tous les visages des personnes présentes lors de son enterrement, le même jour, après la prière d'Al-Asr, au cimetière de la ville.

M. B.

CHLEF

La rentrée sociale au menu

Abbad Miloud

Une réunion du conseil exécutif de la wilaya élargie aux maires s'est tenue ce mardi avec pour ordre du jour : point sur les préparatifs de la rentrée sociale et la vulgarisation des récentes orientations du gouvernement.

Concernant la rentrée scolaire, l'exposé présenté par le directeur de l'éducation nationale fait ressortir que le secteur a été renforcé cette année par 5 lycées, 3 CEM et 14 groupes scolaires ainsi que 55 classes dans le cadre des extensions des établissements primaires.

Ces réalisations vont permettre d'assurer une rentrée dans des conditions normales. D'autres réalisations en matière de sport et cantines scolaires, demi-pension, Internet, logements de fonction, etc... sont à signaler.

Le wali dans ses différentes interventions a réitéré ses instructions en matière de transport scolaire et de chauffage des classes. Il a demandé d'accélérer la distribution des livres scolaires ainsi que la prime scolaire. « Cette dernière doit être distribuée à tous les concernés au plus tard la deuxième journée de la rentrée ».

Le deuxième exposé a été présenté par le recteur de l'université Hassiba Benbouali. Il fait ressortir que les 32.000 étudiants pour cette rentrée seront accueillis sans aucun problème en matière de places pédagogiques, transport et hébergement. Le seul problème réside en matière de restauration. Deux restaurants universitaires dont les travaux de réhabilitation ont démarré

sont actuellement à l'arrêt. Le wali a instruit les responsables concernés pour prendre toutes les dispositions réglementaires afin de redémarrer les travaux dans les plus brefs délais.

Pour la rentrée professionnelle, le directeur de la wilaya a présenté un exposé détaillé concernant les préparatifs de cette rentrée qui aura lieu le 27 du mois en cours. Il a affirmé qu'aucun problème ne se pose et que les travaux se poursuivent jusqu'au jour J.

Concernant le deuxième point, le wali a assuré les participants que les opérations de développement se poursuivent normalement. Il a insisté longuement sur les facilitations à accorder aux vrais investisseurs « nous devons aider et accompagner ceux qui créent la richesse et l'emploi au niveau de notre wilaya... ». Il a expliqué et vulgarisé d'autres orientations du gouvernement parmi lesquelles : la cession des logements sociaux, la loi 08-15 en matière de régularisation, l'accueil des citoyens, l'exécution des différents programmes de développement économique et social, etc.

Il a souligné le rôle déterminant de l'élu dans la réussite des différents programmes de développement. Ce n'est pas un problème d'attribution, devait-il marteler, mais plutôt une absence de volonté d'obtenir des résultats tangibles. Ces derniers permettent l'instauration d'un climat de confiance entre les administrateurs et les administrés. C'est un problème de conscience de l'élu et un choix à faire entre l'intérêt général et l'intérêt personnel.

TÉNÈS

La réfection des écoles, une priorité

Bencherki Otsmane

En prévision de la rentrée scolaire 2015/2016, la daïra de Ténès, qui comprend trois communes, à savoir Sidi-Akkacha, Sidi-Abderrahmane et Ténès, M. Ahmed Mébarki, chef de daïra, a indiqué que de nombreuses dispositions ont été prises pour que l'accueil et la scolarisation des élèves des trois paliers se passent dans les meilleures conditions.

En premier lieu, il y a eu la réfection des classes qui étaient dans un état déplorable, l'ouverture de nouveaux groupements scolaires et enfin l'octroi d'une somme de 3 000 DA aux enfants issus de familles pauvres et sourds muets, les orphelins et les enfants victimes du terrorisme.

Autre mesure prise cette année, elle consiste à doter toutes les écoles primaires d'une salle réservée aux premiers soins. Il en est de même pour le chauffage des classes ou les services de l'APC ont pris l'engagement de doter toutes les écoles du primaire de chauffages fonctionnant au mazout. Quant aux appareils défectueux, ils seront soit réparés soit remplacés, précise le maire de la commune. Deuxième commune importante par la densité de sa population, en l'occurrence Sidi-Akkacha, le chef de daïra M. Ahmed

Mébarki a annoncé la réalisation d'un second établissement secondaire (lycée) qui viendra renforcer celui déjà existant et également des groupements scolaires dans les bourgs de cette commune à l'image de G'hrouss, ou Benclawa.

Quant à la paisible commune côtière de Sidi-Abderrahmane, elle a bénéficié d'un nouveau collège et d'un groupement scolaire en sus des réfections des anciens établissements scolaires existants. Ces mesures, tient à souligner le chef de daïra, visent avant tout à donner aux enfants scolarisés le maximum de chance de réussite dans leurs études surtout par la réduction des effectifs des élèves dans les classes. L'autre mesure prise est relative à la solidarité dont plus de 5 000 enfants bénéficieront. Elle concerne l'attribution de la prime de 3 000 dinars par enfant scolarisé en sus de la distribution de plus de 2000 cartables munis de diverses fournitures scolaires.

Autre problème rencontré par les élèves, notamment ceux qui habitent les bourgs des trois communes, celui du transport scolaire. A ce sujet, le chef de daïra a indiqué que la wilaya a octroyé un montant de 600 millions de centimes à cette opération tout en rappelant qu'il fera appel aux transporteurs privés lorsque cela l'exige.

MÉDÉA

Cap sur l'agriculture

Rabah Benaouda

Beaucoup plus une rencontre de proximité avec les différents opérateurs économiques du secteur de l'agroalimentaire qu'une simple visite de travail et d'inspection, aura été ce déplacement, mardi dernier dans la wilaya de Médéa, de M. Sid Ahmed Ferroukhi, ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. Une visite-marathon qui n'a pris fin qu'en début de soirée de cette chaude journée de mardi dernier dans la commune de Benchicao, daïra d'Ouzera, après avoir débuté, en tout début de matinée, dans la commune et chef-lieu de daïra de Ouamri. En effet, caractérisée par pas moins de cinq étapes, cette sortie a mené la délégation officielle respectivement dans les daïras de Ouamri, Berrouaghia, Sidi Naâmane, Béni Slimane et Ouzera. Une visite qui a débuté au siège de la wilaya en présence du wali et des autorités locales.

Après une courte pause-café, la délégation officielle se rendra d'abord à Ouamri, plus précisément dans la ferme-pilote «Ahmed Dhaoui» où le ministre suivra, avec une grande attention, une présentation exhaustive du secteur de l'agriculture dans la wilaya de Médéa, faite par le directeur des services agricoles (DSA), M. Mustapha Bennaoui. Une ferme-pilote dont la délégation officielle visitera les différents aïles dont, plus particulièrement, celle réservée à la production de lait. L'occasion, justement, pour le ministre de rencontrer et discuter avec les opérateurs économiques locaux de cette «filiale lait» qui ne manqueront pas de lui faire part de leurs préoccupations quotidiennes et des difficultés rencontrées sur le terrain.

Après en avoir pris note, M. Sid

Ahmed Ferroukhi leur dira à son tour : «L'Etat a beaucoup donné, et pendant assez longtemps, à ce secteur de l'agriculture. L'heure est venue, désormais, pour vous comme pour tous les opérateurs économiques des autres filières du secteur pour que vous fassiez preuve d'une plus grande responsabilité, de beaucoup d'initiative et, surtout, de confiance en vos capacités et vos possibilités. Car compter éternellement sur le soutien et l'aide de l'Etat n'est guère la meilleure solution si nous voulons réellement relancer notre agriculture maintenant que, comme tout le monde le sait, les revenus issus des hydrocarbures deviennent de plus en plus aléatoires. Retrouvons tous nos manches et montrons de quoi nous sommes réellement capables. Sachons relever ce défi en mettant à notre disposition tous les atouts existants, et ils sont nombreux, pour une ère nouvelle et florissante de notre agriculture dont la «filiale lait» constitue un des maillons forts. Des atouts dont les plus importants restent la bonne organisation dans le travail, l'unicité des efforts, l'efficacité, l'ouverture permanente sur tout ce qui se fait de positif actuellement, dans le domaine de la technologie agroalimentaire, à travers le monde...»

Une intervention responsable et objective qui se répètera pratiquement lors de chacune des autres rencontres avec les opérateurs économiques des autres filières : viandes rouges et blanches, céréaliculture, plantations fruitières, vignoble, production de lait... Et il en sera ainsi dans le chef-lieu de Berrouaghia, où la délégation officielle visitera un abattoir pour ovins et bovins, appartenant à un investisseur privé. Une visite à l'issue de laquelle M. Sid Ahmed Ferroukhi rencontrera les opérateurs économiques de cet-

te filière «viandes rouges et blanches». Aux problèmes soulevés par ces derniers, le ministre dira : «Structurez-vous, concertez-vous dans le travail, comptez sur vous-mêmes et vous n'en serez que plus forts pour les affronter. L'Etat reste, certes, encore disposé à vous apporter aide et assistance mais à la seule condition que vous démontrerez votre volonté de réussir. Le développement et la modernisation de notre agriculture dépend, en grande partie, de ce que tous les opérateurs économiques du secteur sont capables de faire.»

Toujours à Berrouaghia, la délégation officielle visitera la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) où le ministre recevra toutes les explications nécessaires sur son fonctionnement ainsi que sur ce qui est en train de s'y faire concernant la collecte de la production céréalière de cette année 2015, que suivra une rencontre avec les céréaliculteurs locaux. A Khems Djoumaâ, dans la daïra de Sidi Naâmane, il a été inspecté un bassin versant servant à la lutte contre l'érosion des sols, comme il profite aux agriculteurs locaux propriétaires de plantations fruitières. A Bouskène, dans la daïra de Béni Slimane, M. Sid Ahmed Ferroukhi inaugurerait une nouvelle laiterie appartenant à un investisseur privé et rencontrera, là aussi, les opérateurs économiques locaux de cette «filiale lait». Une visite qui prendra fin dans la commune de Benchicao, plus précisément à la ferme-pilote «Hamamou» où la délégation officielle prendra connaissance des divers produits, dont les fruits surtout, qui y sont cultivés. L'occasion pour le ministre de clôturer sa série de rencontres avec les opérateurs économiques avec, cette fois-ci, ceux des filières «plantations fruitières» et «vignoble».

EL-TARF

940 foyers raccordés au gaz de ville

A. Ouelaa

Enfin, le gaz de ville dans la commune frontalière de Aïn Kerma, daïra de Bouhadjar dans la wilaya d'El Tarf, est devenu une réalité palpable, depuis la journée de mardi dernier, pour 940 foyers. Pour la circonstance, M. Lebka Med, wali de la wilaya d'El Tarf, a symboliquement allumé la petite torche attenante à la première maison dont les occupants sont concernés par cette énergie.

Du coup, au même titre que les autres habitants, ils pourront dire adieu à la bonbonne de gaz qui a sévi depuis toujours dans cette région connue pour la ri-

gueur du froid en hiver. Le directeur des mines et de l'industrie nous a déclaré en marge de cette inauguration que pas moins de 58.000 foyers notamment à Oum Théboul, Raml Soukh, Aïn Assel, Bouhadjar, Zitouna et Boutheldja, dans le cadre du plan quinquennal 2010/2015, vont bénéficier du gaz de ville représentant environ un taux de 75% de couverture des besoins en gaz de ville des habitants de la région. Enfin, le wali a mis en exergue les projets pour le raccordement en gaz de ville dont les retombées ne sont que bénéfiques sur la plan socio-économique.

ANNABA

La nouvelle aérogare en bonne voie

Des instructions «fermes» ont été signifiées aux responsables concernés pour l'achèvement des travaux restants et la livraison de la nouvelle aérogare d'Annaba «avant la fin de l'année en cours», a appris l'APS auprès des services de la wilaya. Il s'agit, a-t-on précisé de même source, de mettre les «bouchées doubles» pour parachever les travaux de corps d'état secondaires (CES) et hâter l'exécution des aménagements extérieurs du projet. Des instructions ont été données par le wali, Youcef Chorfa, au cours d'une inspection du chantier durant laquelle il a mis l'accent sur l'aménage-

ment du parking, la pose de la signalisation, ainsi que sur la liaison avec l'ancienne aérogare de l'aéroport Rabah Bitat, en plus des travaux de finition et d'aménagement des espaces verts, a-t-on précisé à la wilaya.

La même source a également fait état de la nécessité, réitérée par le chef de l'exécutif local, de procéder aux essais techniques de la station d'épuration des eaux usées et d'écoulement des eaux pluviales, et de respecter «avec rigueur» les normes de qualité. L'aérogare d'Annaba couvre 12.000 m². Sa capacité est de 700.000 voyageurs/an, extensible à un million de voyageurs/an, a-t-on rappelé.

SKIKDA

5 morts par noyade depuis le début de la saison estivale

Cinq personnes ont trouvé la mort par noyade dans la wilaya de Skikda depuis l'ouverture de la saison estivale, a-t-on appris auprès de la protection civile. Deux personnes de sexe masculin âgées de 19 et de 61 ans, originaires des wilayas de Guelma et de Constantine, sont décédées dans les plages non autorisées à la baignade situées à Remila et à Ras Lahdid, dans la commune d'El Marsa, a-t-on précisé, soulignant que deux jeunes baigneurs de 20 et de 32 ans se sont noyés dans deux plages également interdites à Tamanar et à Djendel. Le seul décès enregistré dans une plage autorisée à la baignade, celle de Ben Zouit à Collo en l'occurrence, est celui d'un jeune homme de 19 ans originaire de la wilaya d'El Oued, a-t-on ajouté à la protection civile. Pas moins de 472 baigneurs ont été sauvés d'une mort certaine sur 19 plages autorisées, a encore affirmé la même source, faisant savoir que 3 médecins, 22 plongeurs et 400 surveillants de baignade (250 saisonniers et 150 professionnels) sont mobilisés pour la surveillance des 46 plages ouvertes et autorisées dans la wilaya de Skikda. Près de 5,8 millions d'estivants ont été enregistrés sur les différentes plages de cette wilaya depuis l'ouverture de la saison estivale, le 1^{er} juin dernier, a-t-on conclu.

Des centaines d'oliviers et de nombreuses ruches ravagés par des incendies

Trois incendies ont provoqué cette semaine, en plusieurs points de la wilaya de Skikda, la destruction de quelque 400 oliviers, de plus de 50 ruches et de plusieurs étendues de maquis, a-t-on appris, lundi, auprès de la protection civile. Les sinistres se sont produits dans les communes de Filfila (est de Skikda), détruisant 10 oliviers, 5 ruches et 2 hectares de maquis, de Tamalous (ouest de Skikda), ravageant 250 oliviers, 20 figuiers, 10 ruches et un demi-hectare de maquis, et d'Aïn Charchar (est de Skikda), où 150 oliviers, 40 ruches, 12 arbres fruitiers et 3 hectares de maquis sont partis en fumée, selon la même source. Les services de la protection civile ont également fait savoir que l'intervention rapide des éléments de ce corps, qui se tiennent en alerte depuis le début de l'été, a permis de sauver 11 habitations et plusieurs champs à Filfila et une centaine d'oliviers à Aïn Charchar.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

19 dhou el qida 1436				
El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
04h50	12h48	16h26	19h17	20h39



DJELFA

L'abattoir intéresse les Italiens

La gestion de l'abattoir régional de Hassi Bahbah (Djelfa) intéresse des opérateurs italiens, a révélé, lundi, le wali Abdelkader Djelaoui. Selon le premier responsable de la wilaya, une délégation italienne a visité dernièrement ce complexe qui l'intéresse, signalant que la «visite prochaine du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche dans la wilaya, nous en apprendra plus sur ce sujet». L'abattoir régional de Hassi

Bahbah (à une cinquantaine de km au nord de Djelfa), réalisé par la société de gestion des participations de l'Etat (produits animaux) PRODA, est le troisième du genre à l'échelle nationale, avec une capacité d'abatage d'une moyenne quotidienne de 2000 têtes ovines et 80 têtes de bovin.

Présidant une réunion de l'exécutif consacrée aux préparatifs de la rentrée sociale et des nouvelles orientations du gouvernement aux

walis, M. Djelaoui a assuré qu'une «forte dynamique» sera insufflée à l'investissement dans la wilaya, au vu du potentiel qu'elle détient dans les domaines de l'agriculture, du tourisme et de l'industrie notamment. Insistant sur l'importance d'attirer les investisseurs, il a souligné la panoplie des facilitations juridiques qui leur sont offertes, afin d'investir le terrain et contribuer à la création de l'emploi et au soutien de l'économie nationale.

BATNA

Les agriculteurs veulent la vente directe au consommateur

Les producteurs de figues de la région de Menaâ (Batna) envisagent de lancer une première expérience de commercialisation directe aux consommateurs, ont fait savoir, lundi, les membres de l'association des agriculteurs de cette localité. «Cette expérience permettra de mettre à la disposition du consommateur des produits de qualité, à des prix très raisonnables, et garantira la traçabilité du produit», a souligné le président de l'association des agriculteurs de Menaâ, Kamel Meddour, à l'occasion du lancement de la campagne de collecte de figues dans cette zone montagneuse du sud-est du massif des Aurès.

Cette région, connue pour ses récoltes tardives, nichée monts verdoyants et les vallées près de Bouzina, Thagoust, Tigharghar, Warqa et Maâfa, dont les rendements et la qualité sont significatifs, produit en

moyenne 1.300 quintaux de figues par an dont une partie est réservée à la consommation locale, selon M. Meddour qui table, cette saison, sur un rendement de plus de 1.600 quintaux. Pour l'association des agriculteurs de Menaâ, l'essentiel de cette production «n'est pas valorisé» et se retrouve «entre les mains des commerçants de l'informel qui, du fait de mauvaises pratiques et le gaspillage, réduisent l'offre commercialisable de 40 pour cent». Un fait «avéré et vérifiable» qui nécessite, selon M. Meddour, une «stratégie structurelle afin de maîtriser le marché local qui profite davantage, pour l'heure, aux intermédiaires au détriment des producteurs et des consommateurs».

Les membres de l'association des producteurs de figues de la région veulent ainsi s'attaquer à la valorisation et la promotion du produit dans toutes ses dimensions, à la fois

technique, culturelle et gastronomique (conduite culturale, production, commercialisation, technique de séchage, promotion, formation, échange, etc.). Toutefois, de petits domaines ont commencé à apparaître ces cinq dernières années, favorisés par la réussite de quelques arboriculteurs. Certains vergers de figuiers, plantés pourtant en tant que «loisir», sont vite devenus une vraie tendance vers cette culture chez la population locale et ont proliféré. En effet, s'ils n'étaient qu'une douzaine il y a quelques années, ils sont désormais 58 vergers que l'on dénombre dans la seule localité de Tigharghar (Menaâ). Les producteurs, convaincus de la qualité de leur produit, veulent le labéliser et lui tracer un chemin sur le marché local, voire régional, a-t-on signalé, mettant l'accent, pour ce faire, sur le rôle «déterminant» d'un bon conditionnement.

TERRAINS

■ Cherche J.F. Educatrice pour jardin d'enfants, habitant les environs de Bir El-Djir - ORAN - Tél : 0662.42.18.37 - 0560.266.660

■ Recrute Technicien de Maintenance industrielle et Electricité industrielle - Envoyer CV par mail : info@ppa-pet.com

■ Entreprise privée à ORAN cherche des Chaudronniers qualifiés, résidant à ORAN ou les environs - Nous contacter au : 0560.91.31.68

■ Entreprise privée à ORAN cherche des Chefs d'ateliers en Chaudronnerie résidant à ORAN ou les environs - Nous contacter au : 0559.56.93.50

■ Alphonica Call Center recrute dans l'immédiat Téléconseiller (e)s. Bonne maîtrise de la langue française - 9 h - 13 h 30 / 14 h 30 - 18 h 30 (5 j / 7 du Lundi au Vendredi) - Salaire : 30 000 Da + Primes - Envoyer CV : mehdi.a@phonesolutions.fr ou Tél : 0549.30.74.59 / 041.46.58.67

■ Sté à BETHIOUA recrute : Directeurs Commerciaux - Informaticiens - Agents Commerciaux - Tél : 040.223.762 - 040.223.243

■ Sté à BETHIOUA recrute : Techniciens Maintenance Electromécanique / Electrotechnique - Tél : 040.223.762 - 040.223.243

■ Sté à BETHIOUA recrute : Châlusistes - Manœuvres - Plombiers - Jardiniers - Gardiens - Maçons - Tél : 040.223.762 - 040.223.243

■ Sté à BETHIOUA recrute : Ingénieurs Métallique Chaudronnerie Soudage - Ingénieurs Méthodes - Tél : 040.223.762 - 040.223.243

■ Sté à BETHIOUA recrute : Acheteurs chargés des Appros - Chauffeurs VL / PL / Transp. Communs - Tél : 040.223.762 - 040.223.243

■ Sté à BETHIOUA recrute : Peintre Indus. Exp. Chaîne Peinture Epoxy - Soudeurs Polyvalents - Tél : 040.223.762 - 040.223.243

■ Sté à BETHIOUA recrute : Soudeurs qualifiés - Meilleurs - Magasiniers - Gestionnaires stocks - Tél : 040.223.762 - 040.223.243

■ Sté à BETHIOUA recrute : Machinistes - Manutentionnaires - Caristes - Electriciens Indust. - Tél : 040.223.762 - 040.223.243

■ A vendre : Terrain 300 m² (Sidi Maârouf) 6 M/m² + des Terrains à : Canastel - Fernand-Ville - Bir El Djir - Tél : 0550.56.32.45

■ Vds des Terrains : 603 m² 2 façades - 144 m² 2 façades - 210 m² 2 façades - 240 m² 1 façade - à Bir El Djir et Fernand-Ville - Tél : 0772.25.08.10 - 0555.11.71.13

■ Loue à BETHIOUA : Terrain. Acté. 300 m². Très bien situé. Idéal pour toutes activités - Possibilité Partenariat Immobilier - Tél : 0699.77.01.76 - 0774.15.14.24

■ EL MALEH (AÏN TEMOUCHENT) : Vends Terrain au centre-ville de 308 m² - Acté - Tél : 0770.90.12.94

■ A.V. Lot de Terrain de 200 m² à Bouzdar-Village (1ère plage). Acté + Livre foncier + Permis de Construction en cours - Non accidenté - Double façade - Pour toute information contacter : 0773.70.85.48

■ Vends Terrain - Acté - de 243 m² à FLEURUS. Toutes commodités. 45.000 DA/m² Nég. + Local 47 m² Dble façade, 2 portes, à Haï El Assitania (GDYEL) - Tél : 0771.32.51.69

■ Vends Lot Terrain - Acté - Viabilisé à 100% - Entourage fini - Superf. 305 m². Haï El Louz - Bir El Djir face Stade Olympique ORAN - Intermédiaire s'abstenir - Contacter : 0559.04.88.87

■ Vends 10 Hectares Terre Agricole à AÏN EL KERMA - Daira de BOUTLELIS - Actée + Livret foncier - P.D. : 01 Milliard 500 Millions - Tél : 0553.52.78.89

■ A vendre 2 Lots de Terrain de 150 m² et 200 m² Actés à Misserghine + Vends Terrains 180 m² et 220 m² à Boutléis Actés - Tél : 0558.37.33.75 - 0558.31.76.59

■ Vente Terre privée 3 Hectares 20 Ares à 07 Km de TEMOUCHENT + TERGA - Culture Précocée - Livret Foncier - Tél : 0797.25.81.82

■ Terrain à vendre - Acté et Viabilisé à Belgaïd. 250 m². 2 façades de 15,5 m dans une résidence clôturée - Eau - Gaz - Elect. disponibles - Tél : 0658.47.67.56 - SVP curieux s'abstenir

■ AGIMES IMMO. Tél : 0557.29.15.30 - Vend des Lots de Terrain : 300 m² façade 13 m Falaises - 287 m² Gde façade Courbet - 260 m² Commercial Gambetta - Prix du m² entre 15 U et 17 U

■ A vendre Lot de Terrain. Superficie 6.450 m² - Acté + Livret foncier + Plan - situé à Ayaya Daira de Bethioua - ORAN - Prix : 5 Mds - Tél : 0778.30.22.62

■ Vends Terre Agricole. Sup. 5 Hectares, située à AÏN LARBAË - Actée + Livret foncier - Tél : 0549.748.406

■ A vendre Terrains : 240 m² Coop. Bir El-Djir + 210 m² Nakhla + 284 m² Dble Faç. Belgaïd + 150 m² Nasr + 200 m² Dble Faç. Pépinière - Tél : 0795.02.70.10

■ TLEMEN : Vends 2 Lots de Terrain de 250 m² double façade chacun avec P.C. - situés dans le prolongement de Imama à côté de la Cité 2000 Lits Filles - N° Tél : 0555.11.73.74

■ Vends Terrain de 620 m² avec un Bâti de 400 m² non fini (2 façades) situé à Sidi Othmane (TLEMEN) avec le livret foncier - Contactez : 0661.50.21.26

■ 02 Lots de terrain 9.900 m² et 15.000 m² mitoyens Zone Industrielle FORNAKA - Acte et Livret foncier - Curieux s'abstenir - Tél : 0553.06.09.00

■ Vends Lot de Terrain à Marsa Ben M'hidi dans Lotissement avec toutes commodités. Terrain Acté - Tél : 0551.52.55.04

■ Vds Terrain de 252 m² (12 x 21). Acté + P.C. à Gueddara (El-Ançor) à 1,5 Km (les Andalouses) ORAN - Viabilisé (Eau - Gaz - Electricité) - Tél : 0782.38.38.48

■ Vends 10 Hectares Terre Agricole à AÏN EL KERMA - Daira de BOUTLELIS - Actée + Livret foncier - P.D. : 01 Milliard 500 Millions - Tél : 0553.52.78.89

■ A vendre 2 Lots de Terrain de 150 m² et 200 m² Actés à Misserghine + Vends Terrains 180 m² et 220 m² à Boutléis Actés - Tél : 0558.37.33.75 - 0558.31.76.59

■ Vente Terre privée 3 Hectares 20 Ares à 07 Km de TEMOUCHENT + TERGA - Culture Précocée - Livret Foncier - Tél : 0797.25.81.82

■ Terrain à vendre - Acté et Viabilisé à Belgaïd. 250 m². 2 façades de 15,5 m dans une résidence clôturée - Eau - Gaz - Elect. disponibles - Tél : 0658.47.67.56 - SVP curieux s'abstenir

■ AGIMES IMMO. Tél : 0557.29.15.30 - Vend des Lots de Terrain : 300 m² façade 13 m Falaises - 287 m² Gde façade Courbet - 260 m² Commercial Gambetta - Prix du m² entre 15 U et 17 U

■ A louer un Local de 800 m² de Hassi Bou-nif plus un garage de 35 m² - Tél : 0552.09.00.39

■ A louer 2 Locaux 80 m² sous-sol à Akid Lotfi au grand boulevard - 1 Cafétéria en activité - Intermédiaire s'abstenir - Tél : 0552.53.72.61 - 0697.59.47.13

■ A louer ou à vendre Parking Voitures (Sous-sol) en plein centre-ville d'ORAN : 1.850 m² - avec Appart inclus (Sous-sol) - Si intéressé, contacter Tél : 0699.51.01.70

■ ORAN : Loue Local 120 m² à Point du Jour côté Morchid et côté Condor, cité résidentielle sécurisée - Tél : 0553.07.99.29

■ A ORAN : Vends Local. Sup. 21 m² avec sanitaires, aménagé à 100% Haï El Yasmine (2) à côté P / Hasnaoui - Tél : 0557.40.97.65

■ Vds Local Maraval sur Carrefour Feu Rouge Yaghrmoracen. RDC 17 m² - Sous-sol 17 m² - Acté + Livret - Prix 495 U - Convient tous commerces - Tél : 0667.43.43.15

■ Local à louer de 120 m² + terrasse de 40 m² privée, situé à la Route National Paradis-plage - Idéal pour Cafétéria - Ag. - Restaurant... 02 rideaux - Endroit commercial - Ain Turck - Tél : 0542.83.79.97

■ Vends / Loue : Magasin 31 m² construction neuve avec sanitaires C/V d'ORAN - Miramar + Vends Magasin 17, 50 m² Faç. 4 portails. Dble Fac. 230 m². 11 U/m² Pt du Jour - Tél : 0669.56.85.70 - 0661.20.19.59

■ A louer 2 Magasins à St Hubert transformés en 1 : Convient à un Cabinet médical ou autres activités - Superficie : 80 m² les deux - Prix après visite - laruche94@hotmail.fr - Tél : 0551.07.59.12

■ Vds Local commercial 45 m² avec sanitaires et arrière-boutique - Toutes commodités (Electricité - Eau - Gaz...) situé à l'Hippodrome ORAN - Tél : 0779.19.81.68

■ Vends Local professionnel. 1er étage. Sup. 61 m² pour Profession libérale au centre-ville de SIDI BEL ABBES - Tél : 0561.26.83.66

■ Vds Local à AÏN TEMOUCHENT. 80 m². Acté + L.F. sur Axe principal, cité nouvelle ville Akid Othman. 2 Faç. Toutes commodités. Eau. Gaz. Elect. - Convient toutes activités - Tél : 0773.03.83.32

■ A louer Local à 9 mètres de Larbi Ben M'hidi de 30 m² - Tél : 0665.08.06.05

■ Local à vendre - Acté - 43,62 m² - 25 : Rue Hamou Ali - Haï Badr - ex-Cité Petit - Tél : 0772.05.06.95 - 0775.14.46.31

■ Location d'un Hangar de 1000 m² avec un Bloc administratif à Belgaïd à côté du 5ème Périphérique - Prix après visite - Tél : 0550.59.26.10

■ Vends Local commercial plein centre-ville Emir AEK. Ancien Restaurant pouvant servir de Restaurant - Labo d'Analyses - Douche - Salle Sport Fitness - Radiologie - Imagerie - Piano Bar Glacier - Crêmerie - Cafétéria... etc. - Tél : 0771.84.25.21

■ A louer 02 Locaux : RDC : 150 m². 1er : 180 m². Idéal : Bureaux - Cabinet médical - Assurance - Opérateur téléphonique - Banque - Société ou autres à ORAN - Tél : 0661.20.66.32

■ A vendre Café double façade - Grande surface - Haï Yasmine - ORAN - Tél : 0675.28.67.77

■ A vendre Parking couvert au centre-ville d'ORAN - Sup. 845 m² - Prix au m² : 5 U - Acté - Tél : 0780.80.48.51

■ A louer Local de 25 m² avec sanitaires sis à AADL 1063 en face de l'Hôpital 1^{er} Novembre (USTO) - Possibilité de location de 6 mois à une année - Prix de location 2 U/mois - Tél : 0556.23.30.37

■ Vends Magasin en plein centre-ville à ORAN - Acté - Sup. 50 m² - Tél : 0558.430.600

■ Local à louer R+1 - 70 m² pour un Bureau. Bien situé Rue Dr Bensmaïne à côté de la Maison Peugeot. Courbet. ORAN. Sanitaires + Clim. + Tél. - Le prix après visite - Tél. 0772.79.10.72

■ Vends Machine de tissage - Vends Ligne complète de gaufrette année 2013 - Tél : 0550.35.47.73 / 0550.49.68.20

■ A vendre Boîte à vitesses Réf. GV 9D équipée. Cloche - Plateau - Disque - Butée - Fourchette - Tél : 041.54.10.20

■ Pour tous Travaux de Béton Armé - Dalle - Poteaux - Poutres - Voile et Finitions BA13 - Ferronnerie - Peinture... Contacter le 0561.32.40.00

■ Importateur Grossiste dispose en Stock : Papier peint - Moquette - Gerflex - Gazon synthétique - Tapis mosquée - Tapis couloir - Photo murale - Tél : 0560.01.51.79 - 0550.22.76.48 - ORAN - ALGER - SETIF

■ Importateur Grossiste dispose en Stock : Parquet stratifié - Parquet en PVC - Papiers adhésifs - Bordure décorative - Tapis rouge - Tél : 0560.01.51.79 - 0550.22.76.48 - ORAN - ALGER - SETIF

■ Vends Charpente avec Ferme de 15 m et longueur 36 m pouvant couvrir 540 m² - Tél : 0550.27.69.74

■ Prends en charge des Travaux de : Démolition - Gros Oeuvres - Maçonnerie Gle - Aménagement - Décoration interne et externe - Fourniture et pose avec Garantie - Tél : 0770.42.47.57

■ Aff. à saisir : Vends Unité Ind. en cours de production pour la fabrication du Saucisson Casher et Pâté - Formation assurée - Aff. simple et rentable - Tél : 0549.01.59.68 - M. ABDELKRIM

■ A vendre Lot Pantalon H LEVIS ORIGINAL - Quantité 13 Ps - 3000 DA/U - Tél : 0665.08.06.05

■ A vendre Lot Veste en Cuir (Occasion) - Quantité 10 Ps - 2800 DA/U - Tél : 0665.08.06.05

■ A vendre Lot vêtement H Divers Articles (Occasion) - Quantité 220 P - 700 DA/P - Tél : 0665.08.06.05

■ A vendre Lot Tissu 550 m pour Ameublement - 300 DA/M - Tél : 0665.08.06.05

■ Bonjour : Je vends un Lot de Canapés de luxe de marque Cuir Center appartenant au Groupe Roche Bobois - Contactez-nous au : 0037.162.561.362 et au : 0542.399.880

■ Loue Licence de Café à ORAN - Tél : 0778.25.71.64

■ Pour Puits ou Forage eau : Ingénieur grande expérience localise avec Appareil profonde exacte Eau - Choix du site - Profondeur Max 200 m - Tél : 048.54.08.63 - 0772.41.12.44

■ TLEMEN : Vends Semi-rigide BOMBARD WB couleur rouge 4,70. Moteur 50 CV. Autolube - Etat propre - Tél : 0560.01.71.33

■ L'Ecole de Cuisine et Pâtisserie Agréée par l'Etat forme : Cuisinier - Pâtissier - Briocheur - Pizzaiolo - Gâteaux orientaux... Cité Bon Accueil - ORAN - Tél : 041.42.34.46 - 0696.19.56.53

■ Société à MOSTAGANEM vend : Grue Mobile et sur Chenilles 30 tn, 35 tn, 45 tn, 120 tn. Marque : TADANO - GROOVE - LIEBHERR - Etat : Bonne Occasion - Contact : 045.30.85.48 - Mob : 0770.942.602

■ Import Médic. Vend Echographes 4D - 3D - 2D - N.B. Couleur. Laser. CO2. Dermato. Autoclaves. Caméra orale. ECG RX - Tél : 0771.63.32.73

■ Cours de Soutien pour les élèves de Terminale - Bac : Math - Physique et Science (toutes les filières) - Tél. 0542.74.00.09 - Mediouni

■ ETS NEW WORLD - Sécurité et Télé-surveillance - Alarme - Anti-incendie. Antintrusion - Réseaux informatiques - Antivol et Pointeuse informatique - Fixe : 041.74.55.33 - Mob : 0557.87.36.03

LOCAUX

■ Location ou Vend : Local à l'USTO - 35 m² (Façade) à ORAN 1500 Logements - Tél : 0772.93.27.58 - (Possibilité Promesse de Vente)

■ A louer Local. Sup. 18 m². Commercial. Bien endroit: Avenue d'Arcole à côté de la Mairie - Prix après visite - N° Tél : 0552.23.77.61

■ A.V. Local Akid Lotfi : 32 m² - 2 portes sur Gd Bd à côté Restaurant (LEBANO) - Acté - Tél : 0555.19.62.00

■ Loue Locaux : 280 m² - 180 m² - 100 m² à ORAN Seddikia, sécurisés, près du Millennium, à 10 min du port - 4,5 m sous plafond - Eau - Elect. 24/24 - Entrée autonome - Tél : 0770.61.23.11 - 0782.38.38.44

PENSÉE
Pour notre chère femme, mère, grand-mère **BAGHDAD ZOUBIDA** née **TENAZET**.
Ta disparition tragique laisse un vide atroce, le 31 Juillet 2015, qui déchire nos cœurs. Aujourd'hui, le 2 c'est ton anniversaire. On ne t'oubliera jamais très chère maman. **Rahimak ALLAH Ya Oumi El Aziza Wa Askanaki Fassiha Jinanihi.**
Ton mari et tes enfants

PENSÉE
Triste fut ce jour du 18 Juillet 2015 où nous a quittés à jamais **ZERIGUI REDOUANE** Fils de **AEK** - Né le 16-11-1961 à ORAN - A tous ceux qui l'ont connu, une prière à son âme.
Ton père et frère **AEK**

PENSÉE
A la mémoire de **Mme AMROUN Zohra** née **ABED DAÏIM** Mère - Grand-mère et Sœur. Cela fait six ans, le Jeudi 03/09/09, tu nous as quittés à jamais pour un monde meilleur. En ce douloureux anniversaire, je demande à tous ceux qui t'ont connue et aimée d'honorer ta mémoire par des prières et que **Le Tout-Puissant t'accorde Sa Miséricorde et t'accueille dans Son Vaste Paradis. Repose en paix chère mère.**

PENSÉE
Il y a des personnes chères qu'on ne peut oublier, il y a des dates qu'on ne peut pas effacer. C'est aussi le 3 Septembre 2013 que nous a quittés physiquement mais toujours dans nos cœurs et mémoires notre cher regretté père et mari **TOUATI Abdelkader**.
Nous demandons à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire. A ALLAH nous appartenons à Lui nous retournons.

PENSÉE
A la mémoire de notre cher époux et père **ABDELMOUDJIH Abdelkader** qui nous a quittés le 03/09/2014, déjà un an, en laissant derrière lui un immense vide irremplaçable et une profonde peine. On ne t'oubliera jamais. Nous prions Dieu de t'accueillir dans Son Vaste Paradis. Ta femme, tes enfants et toute la famille **ABDELMOUDJIH** Ton fils **Mokhtar**

PENSÉE
A la mémoire de notre cher cousin **ABDELMOUDJIH Abdelkader** qui nous a quittés le 03/09/2014, déjà un an, en laissant derrière lui un immense vide irremplaçable et une profonde peine. On ne t'oubliera jamais. Nous prions Dieu de t'accueillir dans Son Vaste Paradis. Ton cousin **Hadj Mohammed** Boumediene **ABDELMOUDJIB**

PENSÉE
Voilà 18 ans que tu es partie en silence ma chère sœur adorée **Mme BEN MILOUD Fatima** décédée le 1-9-97 - Tu étais la sœur exemplaire pleine d'amour et pleine de gaieté. Tu resteras toujours dans nos mémoires pleines de souvenirs que tu nous as laissés. Repose en paix chère sœur. Que Dieu te bénisse. Nous demandons à tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pieuse pensée pour toi.
Tes chères sœurs **Kheïra - Khamsa et Fatiha**

PENSÉE
Cela fait une année que notre très chère grand-mère **ZERROUKI Safia** nous a quittés à jamais. ALLAH Yarhamak ya Ma.
Ton petit-fils **BELMOKHTAR** Med **NASSIM** إنا لله وإنا إليه راجعون

PENSÉE
HADJA FARIDA TALEB-BENDIAB née **REKAB** Il y a des dates que rien ne peut effacer et il y a aussi des personnes que rien ne peut faire oublier. Voilà déjà 3 ans que tu es partie dans un monde meilleur. Les années passent mais les souvenirs ne s'effacent jamais. Tu as été la femme dévouée et généreuse et ton rire résonne toujours dans la maison. En cette douloureuse commémoration, ton mari, tes enfants, tes gendres et petits-enfants demandent à tous ceux qui t'ont connue et aimée d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire. «ALLAH YARAHMEK»

Société à Oran Recrute

* Secrétaire

* Agents de sécurité

* Technicien en Informatique

* Licenciées en sciences commerciales ou économiques

Résider à ORAN Ville

Expérience exigée

Envoyer CV + photo par

Fax : **041.23.25.21**

Office des Ventes Aux Enchères Publiques

Maitre OUDAINIA LAKHDAR

30, Rue Benouhiba Med-Annaba * Tél - Fax : (038) 43.59.51 / (030) 83.17.35

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Il sera procédé à une vente aux enchères publiques (Soumissions cachetées, Verbales) au profit de COJAL plusieurs lots cité ci-dessous, et ce le Jeudi 10 Septembre 2015 à 10 H 00 à la salle des conférences - Hôtel Mimosa Palace sis Bd Sidi Achour - Annaba, lieu de visite Kebouda.

N° Lot	Désignation	N° Lot	Désignation
01	Véhicule Utilitaire MITSUBISHI- PICK UP 4X4 (05721-307-23)	21	Bus NISSAN - CIVILIAN (35 P) (05720-407-23)
02	Véhicule Utilitaire MITSUBISHI- PICK UP 4X4 (05724-307-23)	22	Bus NISSAN - CIVILIAN (35 P) (01104-408-36)
03	Véhicule Utilitaire MITSUBISHI- PICK UP 4X4 (00926-308-23)	23	Bus MITSUBISHI - ROSA (25 P) (00623-408-23)
04	Véhicule Utilitaire MITSUBISHI- PICK UP 4X4 (00854-308-23)	24	Bus MITSUBISHI - FUSO (25 P) (00625-408-23)
05	Véhicule Utilitaire MITSUBISHI- PICK UP 4X4 (05739-307-23)	25	Bus MITSUBISHI - FUSO (25 P) (00624-408-23)
06	Véhicule Utilitaire MITSUBISHI- PICK UP 4X4 (05738-307-23)	26	Bus MITSUBISHI - FUSO (25 P) (01102-408-36)
07	Véhicule Utilitaire MITSUBISHI- PICK UP 4X4 (05722-307-23)	27	Bus ISUZU (56 P) (00174-407-25)
08	Véhicule Utilitaire MITSUBISHI- PICK UP 4X4 (05978-307-23)	28	(05) - Tours d'éclairages (Générateur)
09	Véhicule Utilitaire MITSUBISHI- PICK UP 4X4 (00928-308-23)	29	(05) - Tours d'éclairages (Générateur)
10	Véhicule Utilitaire MITSUBISHI- PICK UP 4X4 (00927-308-23)	30	(05) - Tours d'éclairages (Générateur)
11	Véhicule Utilitaire NISSAN - PICK UP 4X4 (01103-308-36)	31	(07) - Tours d'éclairages (Générateur)
12	Véhicule Utilitaire NISSAN - PICK UP 4X4 (01106-308-36)	32	(01) - Baraque Métallique
13	Véhicule Utilitaire NISSAN - PICK UP 4X4 (06065-307-23)	33	(03) - Baraques pour Bureau
14	Véhicule Utilitaire NISSAN - PICK UP 4X4 (01107-308-36)	34	(03) - Baraque pour Bureau
15	Véhicule Utilitaire NISSAN - PICK UP 4X4 (05976-307-23)	35	Chariot de Forage ATLAS COPCO
16	Véhicule Utilitaire NISSAN - PICK UP 4X4 (06066-307-23)	36	Chariot de Forage ATLAS COPCO
17	Véhicule Utilitaire NISSAN - PICK UP 4X4 (05740-307-23)	37	Niveleuse KOMATSU - GD 705
18	Véhicule Particulier NISSAN- 4X4 (06080-107-23)	38	Lot de Pneumatique Neuf
19	Mini bus NISSAN - URVAN (05977-407-23)	39	Lot de Pièce de Rechange pour Engin (Neuf)
20	Mini bus NISSAN - URVAN (01105-408-36)	40	Lot de Ferraille (Echafaudage, Coffrage et Divers) (Vente au KG)

CONDITION DE VENTE

(1) Conditions de Vente Habituel. (2) La Vente se fera sans garantie et en l'état. (3) Les visites sont autorisées sur présentation d'un cahier des charges qui comprend un bon de visite et Model de soumission tous les jours ouvrables de 09 H 00 à 15 H 00 sauf le jour de la vente au niveau du Camp 7 sis Kebouda - Sidi Kasi- Ben M'hidi El Tarf. (4) Les soumissions cachetées doivent être déposées la veille de la vente (maximum à 16H00) à l'étude du commissaire-priseur accompagné d'une copie de la P.I et timbre fiscal de 20,00 DA. (5) Tout adjudicateur doit payer sur place pour chaque lot une caution de (21%) du prix de vente en espèce ou par chèque bancaire encaissable Non remboursable en cas de désistement. (6) Le paiement et l'enlèvement se feront au plus tard dans les (08) jours qui suivent la date de vente. (7) La présence du soumissionnaire ou son représentant légal est obligatoire. (8) Pour plus d'informations veuillez contacter l'étude du CP.

Note:

- Les Cartes Grises sont disponibles pour le matériel roulant (du lot (01) jusqu'au Lot(27)).
- Dans le cas où il y aura des erreurs mentionnées dans les documents remet au commissaire-priseur (carte grise, etc ...)
- Le Lot (40) concerne seulement les enchérisseurs qui possèdent un registre de commerce, carte fiscale et attestation de l'environnement relatif au produit mis en vente.
- Dans le cas où le dernier soumissionnaire ne se présente pas ou bien son offre ne couvre pas la mise à prix, l'enchère continuera par voie verbale pour tous les enchérisseurs jusqu'à la dernière meilleur offre.



EL MOUAHIDINE HOTEL

recrute :

- Cuisiniers
 - Contrôleur de gestion
 - Maître d'hôtel
 - Chefs de rang
 - Serveurs
 - Réceptionnistes
 - Chasseurs (bagagiste)
 - Diplôme et expérience exigés
- Les candidatures doivent être déposées à l'hôtel :
- Rond-point de l'aéroport Ahmed BENBELLA El Kerma Oran
Ou par Fax au : **041 51 61 11**

ECOLE MATERNELLE «EL FETH»

04, Rue BEKKAL Baghdad - Bon Accueil - ORAN -

Tél : **0794.088.190**
21 ans d'expérience

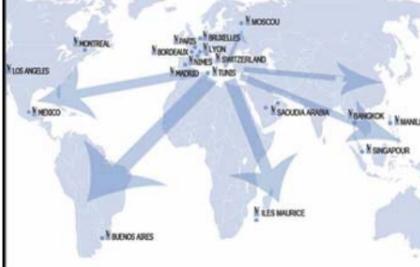
- Prise en charge totale des enfants de 2 à 6 ans.
- Personnel encadrant qualifié et expérimenté.
- Programme scolaire sur 2 ans Arabe / Français.

La cantine est à la disposition des enfants.

Horaires: Du Dimanche de 7 H 45 à 17 H 00
Rentrée et Inscriptions:

Dimanche 06 Septembre 2015.
Les places sont limitées.
Directrice : Mme H. TABET AOUL née BOUABDALLAH

Etudier à VATEL TUNIS
passer une année à VATEL en FRANCE, en SUISSE ou au CANADA dans le cadre du programme MARCO POLO



Licence & Master
Cursus international
Stages et pré-emplois à l'étranger
Un réseau de 30 000 anciens en postes de Management

VATEL TUNIS
Avenue du Japon, cité Montplaisir 1073 Tunis
Tél: (00216) 71.951.499 Fax: (00216) 71.951.567
e-mail: admissions@vatel.tn
www.vatel.tn

Société opérant dans l'industrie / distribution de Boissons Gazeuses, filiale d'un important Groupe multinational, recherche de toute urgence pour son usine d'Oran (Oued Tlélat) :

- 1 - Inspecteurs contrôle qualité (05)
- 2 - Infirmier (01)
- 3 - Opérateurs SG (02)
- 4 - Opérateurs Station CO2 (02)
- 5 - Opérateurs Station Step (02)
- 6 - Electrotechnicien (01)
- 7 - Automaticien (01)
- 8 - Mécanicien industriel (01)
- 9 - Hygiéniste (01)

Profil demandé :

- Agé entre 25 et 40 ans
- Savoir parler et écrire en français
- Avoir l'esprit d'équipe
- Expérience souhaitée : plus de 1 an dans un poste similaire ; ayant travaillé sauf pour les postes N° 3, 4 et 5.
- Avoir une bonne condition physique (apte à travailler en service quart)
- Maîtrise de l'outil informatique sauf les postes N° 2 et 9.

NIVEAU D'ETUDE ET/OU DIPLOME :

- DEA ou DES en chimie ou biologie pour les postes N° 1 et 9
- Diplôme d'Etat d'infirmier pour le poste N° 2
- Formation en mécanique industrielle pour le poste N° 8
- Niveau secondaire pour les postes N° 3, 4 et 5
- Bac + 3 minimum dans la filiale : mécanique ou électricité industrielle pour les postes N° 6 et 7

Merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation sur :
rh.recrut@castel-dz.com

Entreprise privée à Z.I. Oran « Matériaux de Construction » Cherche Personnels qualifiés

- 1 - Comptable
 - 2 - Délégué Commercial
- Envoyez votre CV à :
E.Mail : betonouest31@yahoo.fr

PENSEE
Pour BRAHIMI Kheira née ROUANE.
Nous sommes tous de passage sur terre et le tien aura duré 84 ans. Tu as été pour moi la maman extraordinaire : celle qui donne, qui partage, qui sacrifie, qui câline, qui aime, qui conseille et soutient, et 1 an (02/09/2015) sans toi maman c'est vraiment difficile mais tu es dans mon cœur à tout jamais. Repose en paix, nous prions tous ceux qui l'ont connue et aimée, car ils sont nombreux, d'avoir une pieuse pensée en ta mémoire. Que Dieu, Le Tout-Puissant, puisse l'accorder Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis.
«RAHIMAKI ALLAH WA ASKANAKI FASSIHA JINANIH»
Ton fils Zoheir

Société d'importation située à Oran, cherche

Délégué (e) Commercial (e) ayant une expérience dans la distribution de produits cosmétiques et le développement du portefeuille clients.

- Diplôme en management et marketing.
- Manipulation de l'outil informatique.
- Présentable et ayant le sens de la communication.

Veuillez transmettre vos C.V. + PHOTO à la boîte
e-mail: bahiaprim@yahoo.fr

Offre d'emploi

Société privée dans le domaine Médical (Radiologie) basée à Oran, Recherche 1 Responsable commercial et un Informaticien, minimum requis :

- Expérience dans le domaine médical, minimum 2 ans.
- Déplacements fréquents.
- Motivation.

Merci d'envoyer votre CV à l'adresse suivante : medico.dz@gmail.com

Société importante spécialisée dans l'Agroalimentaire Recrute

- Un (01) Technicien Supérieur en Maintenance Industrielle.
 - Un (01) Gestionnaire de Stock expérimenté.
 - Un (01) Agent Commercial diplômé Marketing - Femme -
- Si vous correspondez à ce profil, merci d'envoyer votre CV + Lettre de motivation à l'adresse mail suivante : recrutement.nesrine@gmail.com

الديوان العمومي للأستاذ ممو نصر الدين
محافظ البيع بالمزايدة لدى اختصاص محكمة سيدي بلعباس
رقم 13 شارع الجمهورية الطابق الثاني سيدي بلعباس
رقم الهاتف: 048.54.09.02 &
النقل: 0561.69.06.98

إعلان عن البيع بالمزايدة لمنقولات محجوزة
الأربعاء 09 سبتمبر 2015 على الساعة: 10:00
على مستوى مكتبنا بال عنوان المذكور أعلاه

- يتخلي من المحضر القضائي وبأمر من السيد رئيس محكمة سيدي بلعباس تحت رقم 1122، 1123، 1124، 2015/1125 المؤرخ في: 2015.08.09 وبموجب محاضر حجز تنفيذية على منقولات وجردتها تحت رقم: 487، 489، 490، 2015/493 المؤرخ في: 2015.08.17، ضد المؤسسة العمومية للأشغال العمومية سيدي بلعباس، سنشرع في البيع بالمزايدة لأعلى عارض وبأطرفة مختومة لجرافة بالمواصفات التالية:

Lot unique :

Rétrochargeur ENMTP TYPE 4120 N° Série 1393 Année 2011. Etat neuf A/CJ

(الزيارة بمؤسسة EPTP بالمنطقة الصناعية سيدي بلعباس)
شروط البيع: البيع بدون ضمان، التقيد بدفتر الشروط ضروري.
محافظ البيع بالمزايدة

Effondrement partiel d'une bâtisse à Djenane Ezzitoune Protesta pour un relogement

Des habitants de la cité Kouhil Lakhdar, plus connue par Djenane Ezzitoune, se sont rassemblés hier devant le cabinet du wali pour réclamer leur relogement suite à un effondrement partiel dû aux pluies diluviennes qui se sont abattues sur la ville des ponts le 24 août dernier et dont un pan entier de la terrasse s'est finalement effondré hier, lancent-ils en colère.

A.E.A.

Et leur représentant, M. Khalid, d'indiquer qu'il s'agit d'un très vieux bâtiment de cinq étages datant de la période coloniale et qui est occupé par 22 familles, dont la majorité écrasante sont propriétaires de leurs appartements à l'exception de deux locataires. « Le bâtiment est complètement vétuste et classé 'rouge' par la protection civile, car situé dans une zone menacée par le phénomène des glissements de terrain et c'est à ce titre d'ailleurs que nous sommes concernés par des relogements ». Et cela, ajoutera-t-il, « s'inscrit dans le cadre de la politique d'éradication des habitations précaires se trouvant sur des sites à haut risque et de terrains glissants, décidée par les pouvoirs publics ».

C'est ainsi, poursuivra-t-il, que « toutes les familles ont bénéficié de décisions de pré-affectation à la nouvelle ville de Massinissa (El Khroub), dont les logements sont composés de F2, qui sont plus petits que nos appartements actuels qui sont des F3 ». En plus, dira-t-il, « nous ne comprenons pas pourquoi on

nous demande de nous désister de nos anciens logements en l'enregistrant et le consignat à nos frais auprès d'un notaire contre la somme de cinq millions de centimes et ce, pour permettre leur démolition après ». Conditions qu'ils déclarent refuser. « Nous demandons, pour ce qui concerne ce sujet, des appartements plus grands, au moins aussi spacieux que des F3 que nous occupons à la cité, en sus et en tant que propriétaires nous voulons des indemnités pour les démolitions, sachant qu'il s'agit de biens que nous détenons en toute propriété ».

Quoi qu'il en soit, fera-t-il observer, « pour le moment nous en sommes en vérité assez loin de tout cela, puisque les choses revêtent le sceau de l'urgence ».

En effet, hier le bâtiment no 18 a vu des pans entiers de la terrasse s'effondrer et a failli causer un drame, mais heureusement il y a eu plus de peur que de mal, mais une partie de la cage d'escalier a été détruite, obligeant les habitants à utiliser des cordes pour monter et descendre. Les protestataires ont été orientés vers la daïra, dont le problème relève directement, leur a-t-on dit.

Ali Mendjeli

La chasse aux chiens errants !

A. Mallem

Des riverains de la localité de Salah Derradji, dont l'administration relève de la commune d'El-Khroub, se plaignent de leur isolement et des conditions d'hygiène et de sécurité dans lesquelles est plongée leur petite agglomération.

Soulevant le problème des chiens errants évoqué dernièrement dans nos colonnes par des citoyens d'El-Khroub, les citoyens de Salah Derradji ont posé la question : « Pourquoi pas nous ? Nous sommes nous aussi confrontés à ce genre de problème des chiens errants qui prolifèrent dans nos rues et nous menacent de leurs crocs », ont-ils affirmé. Ces plaintes interviennent au moment où, d'après les échos qui nous sont parvenus de l'APC d'El-Khroub, la question a été prise en compte par les responsables de la commune qui ont tracé un plan d'actions à mener dans ce sens au niveau de toutes les agglomérations de la daïra.

La responsable concernée de l'APC, en l'occurrence Mme Seloua Hamoudi, vice-président de l'APC d'El-Khroub chargée de la santé, de l'hygiène et de l'environnement, a confirmé que le problème est pris en charge à son niveau depuis maintenant un mois. Et les démarches préliminaires avec les secteurs concernés de la sécurité,

avec l'association des chasseurs de la wilaya de Constantine, organisme agréé et conventionnée avec l'APC, et toutes les procédures, ont abouti. « Supervisée par nos soins et exécutée par les membres de cette association, la première battue s'est déroulée durant la nuit du 31 août au 1^{er} septembre au niveau de l'agglomération d'Ali Mendjeli et elle s'est soldée par l'abatage de pas moins de 38 chiens errants », a indiqué Mme Hamoudi. Et cette dernière de poursuivre que cette première opération sera menée trois nuits de suite à Ali Mendjeli. Ensuite, les battues se feront au rythme d'une nuit sur deux, jusqu'à l'éradication complète des chiens errants dans cette grande agglomération.

« Nous avons obtenu des services concernés le premier quota de cartouches nécessaires pour les battues qui seront menées à Ali Mendjeli. Et au fur et à mesure de l'avancée de l'opération, nous demanderons d'autres quotas de munitions pour mener les battues au niveau des autres agglomérations, y compris les agglomérations secondaires comme Salah Derradji. Nous en sommes actuellement à préparer les papiers officiels pour obtenir les autorisations nécessaires des services de sécurité et des administrations concernées », a soutenu cette responsable pour répondre aux attentes des citoyens de Salah Derradji.

Le mouton de l'Aïd a déjà des adresses

Une vingtaine de points de vente directe d'ovins seront disponibles à travers les douze communes de la wilaya de Constantine, en prévision de l'Aïd El Adha, a indiqué le directeur des services agricoles (DSA), Yacine Ghediri. Ce responsable a précisé à l'APS que l'ouverture de ces points destinés à renforcer les marchés hebdomadaires, permettra de « contrecarrer les spéculateurs et autres intermédiaires qui profitent souvent de telles occasions pour s'enrichir au détriment aussi bien de l'éleveur que du consommateur ». Le DSA a rappelé dans ce cadre les

directives du ministère de tutelle quant à la nécessité de préserver le pouvoir d'achat des citoyens en leur proposant, dans un cadre réglementé, un produit de qualité réunissant toutes les conditions d'hygiène et de santé. Des vétérinaires en nombre suffisant relevant de la DSA ont été mobilisés pour contrôler de très près les animaux à immoler, a encore ajouté le même responsable, soulignant d'importance, pour le consommateur, d'éviter d'acquiescer le mouton de l'Aïd auprès des vendeurs clandestins proposant au bord de routes des bêtes non contrôlées.

100 logements LSP à Zighoud Youcef Sans eau, ni électricité, ni route...

A. E. A.

Des habitants, une soixantaine, des 100 logements LSP de Zighoud Youcef, continuent, depuis 2007, de vivre « sans électricité, sans gaz, sans eau potable et sans voirie digne d'une cité d'habitation ». Sachant qu'en la matière, le projet d'aménagement de routes dans la cité est carrément renvoyé aux calendes grecques, malgré son caractère « urgent » en considération de l'approche de l'hiver, considèrent les habitants qui soulignent toutes les difficultés de déplacement des piétons comme des voitures lors des précipitations. C'est ce qu'indique une requête de l'association « El Amel » des 100 logements LSP en question, signé par son président, Med Chenouki, et adressée au wali de Constantine et dont nous détenons une copie.

Les difficultés de ces habitants ne se limitent pas à l'absence d'aménagement de la voirie mais s'étendent également à l'électricité, dont il sont privés pour cause de non paiement de la facture des travaux extérieurs de l'installation des réseaux d'électricité par le promoteur immobilier, qui persiste et signe à ne pas régler le montant dû à la Sonelgaz, selon la même source.

Et d'ajouter en s'adressant au wali : « je tiens à vous informer que les ci-

toyens concernés passent leur nuit dans le noir absolu en dépit du fait que le réseau d'énergie électrique existe...

Il en est de même pour l'alimentation en eau potable, qui concerne la cité avec tous ses habitants qui continuent à s'approvisionner, nécessité oblige, par le biais de citernes malgré leurs prix faramineux.

Et d'indiquer, dans ce cadre, que la direction de l'hydraulique a établi une fiche technique afférente au projet d'alimentation de la cité en eau potable et n'attend que de disposer de l'enveloppe financière indispensable pour l'entame des procédures préalables au lancement des travaux de réalisation. Lancement de travaux que tout le monde espère que cela sera fait à très brève échéance, bien sûr.

Il est souligné dans la requête, que pour ce qui concerne la réalisation des raccordement au réseau de gaz, les travaux de raccordement des logements ont bel et bien démarré, mais les habitants leur font le reproche d'avancer à cadence très lente, les contraignant ainsi à s'approvisionner encore et toujours en bonbonnes de gaz butane. Un appel est lancé au wali pour une intervention salubre en ce domaine et ce, pour mettre fin aux souffrances qu'endurent les habitants des 100 logements LSP de Zighoud Youcef.

CHU

Les services ORL et ophtalmologie de nouveau opérationnels

Les deux services de l'oto-rhino-laryngologie (ORL) et d'ophtalmologie du Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Constantine, longtemps fermés, sont de nouveau opérationnels, a indiqué, hier, un responsable de cette structure.

Le chef de la cellule de communication du CHU, Aziz Kaâbouche, a précisé dans une déclaration à l'APS que le service ORL, fermé depuis onze mois à cause de l'indisponibilité de l'oxygène indispensable à cette spécialité médi-

cale, vient de reprendre ses activités après avoir été approvisionné en cette variété de gaz. Il a également fait état de la réouverture « graduelle » du service d'ophtalmologie du CHU, fermé depuis cinq ans à cause de son état « déplorable ».

Le service est actuellement fonctionnel et les consultations assurées en attendant sa prise en charge en matière de travaux de réhabilitation et d'équipement, a-t-il indiqué.

Université Mentouri

Plus de 8.000 nouveaux étudiants

A. Mallem

À l'instar de toutes les universités du pays, le démarrage des cours au sein de l'université des Frères Mentouri de Constantine est fixé pour le 6 septembre en cours.

C'est un communiqué de presse diffusé hier par la cellule de communication de l'université qui est venu donner la confirmation en donnant dans la foulée les chiffres et toutes les données de la rentrée universitaire 2015/2016.

Dans ce cadre, l'université Mentouri connaîtra pour cette rentrée un effectif global de 35.560 étudiants, dont 8.157 étudiants nouvellement inscrits dans ses différents facultés et instituts. Aussi, la rentrée débutera par l'organisation de l'université d'été sur l'entrepreneuriat, événement qui sera organisé au campus des 500 places du 13 au 17 septembre et sera consacré à l'initiation des futurs diplômés à la création de PME.

En ce qui concerne les filières enseignées, et en plus des 105 masters déjà dispensés en son sein, l'université Mentouri comptera 14 nouvelles offres de formations en masters, réparties sur 4 filières : La formation en droit qui compte deux spécialités académiques

sur « les contrats et la responsabilité civile » et sur le « droit pénal et sciences criminelles », ainsi que la formation dans les sciences biologiques qui comptera, elle, 2 spécialités professionnelles sur la bio-industrie ainsi que l'hygiène hospitalière et santé, en plus de 4 spécialités académiques en biochimie, biologie, génétique moléculaire et la toxicologie et la santé. Ajoutons aussi la filière de géographie et aménagement du territoire avec une spécialité académique et une autre professionnelle. Et enfin l'ingénierie du transport et la filière électrotechnique.

Le communiqué indique, d'autre part, que la rentrée 2015/2016 est organisée selon un calendrier précis. La période du 1^{er} au 10 septembre est consacrée aux transferts.

Le communiqué indique que la cérémonie de la rentrée solennelle est fixée au 4 octobre 2015 par un cours inaugural intitulé « L'université face aux défis de la numérisation et construction de la société des savoirs ».

A cette occasion, les enseignants promus au grade de professeur seront honorés. La date du 10 octobre 2015 a été retenue pour les différents concours d'accès aux formations doctorales habilitées au sein de l'université.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

19 dhou el qida 1436

El Fedjr 04h38	Dohr 12h34	Assar 16h12	Maghreb 19h03	Icha 20h25
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Eliminatoires de la CAN-2017 : Lesotho-Algérie

Mise en place du dispositif tactique

Kamel Mohamed

L'équipe nationale de football qui se trouve à Pretoria (Afrique du Sud) depuis mardi dernier poursuit la préparation du match contre son homologue du Lesotho, prévu dimanche prochain à Maseru pour le compte de la 2^e journée des qualifications à la phase finale de la CAN-2017. Le sélectionneur national, Christian Gourcuff, a indiqué que les choses sérieuses avaient commencé avec la mise en place du dispositif tactique pour affronter l'équipe du Lesotho. Les Algériens ont choisi de se préparer à Pretoria pour s'adapter au climat du Lesotho, qui est un pays situé à l'intérieur de l'Afrique du Sud. Pour cette rencontre, le sélectionneur national a dû faire face à plusieurs imprévisibles, notamment les forfaits successifs de Sofiane Feghouli (Valence) et Nabil Bentaleb (Tottenham). Gourcuff ne s'attendait pas à ces deux absences de taille, d'autant plus que le match contre le Lesotho intervient au début de la saison. Autrement dit, il ne pourra pas vraiment compter sur de nouveaux joueurs, lesquels risquent de manquer de fraîcheur physique et d'expérience. La présence de Feghouli et Bentaleb, qui brillent en ce début de saison au sein de leurs clubs respectifs, aurait été rassurante et pour Gourcuff et pour tous les joueurs de la sélection. Qu'à cela ne tienne, le sélectionneur national a affirmé que le plus important, c'est le groupe qui doit se préparer de manière solidaire pour arracher la victoi-



re à Maseru. En ce sens, il a refusé de s'attarder sur les absents, préférant évoquer la forme des joueurs qu'il a sous la main. Gourcuff a fait appel à 23 joueurs dont huit évoluent en championnat local. Les deux derniers arrivés sont Hocine El Orfi (USM Alger) et Khaled Gourmi (MC Alger) pour remplacer Feghouli et Bentaleb. Pour ce qui est du stage de Pretoria, Gourcuff a indiqué que quatre jours de préparation devraient suffire pour bien préparer le match de ce dimanche. A cet effet, le discours que tient le technicien français s'articule autour de la victoire. Il a fait savoir que l'esprit de la gagne doit être inculqué aux joueurs, lesquels sont tenus par l'obligation d'arracher des victoires quels que soient le nom et la stature de l'adversaire, pour reprendre ses propos. Il faut également relever que c'est le président de la FAF, Mohamed Raouaoua, qui conduit la délégation algérienne au Lesotho. Il a tenu à être pré-

sent pour imposer la discipline au sein de la sélection, sachant que Gourcuff manque de poigne. Pour ce qui est de l'absence du joueur de l'USM Alger, Youcef Belaili, convoqué après la défection de Feghouli et Bentaleb, à la FAF on a expliqué que Belaili est en congé à Oran et avait éteint son téléphone portable. Un SMS lui a été envoyé lundi soir, mais son téléphone était éteint. Ces explications ont été fournies par la direction de l'USMA à la FAF, au moment où certaines informations font état du refus de Belaili de rejoindre la sélection. Mais ce dernier a déclaré dans la foulée n'avoir rien reçu. Cependant, le sélectionneur national refuse d'évoquer ce cas, insistant sur la concentration des joueurs sur le match de dimanche. Pour rappel, l'Algérie avait battu les Seychelles 4-0 à Blida lors de la première journée et occupe la première place de son groupe, constituée de l'Ethiopie et du Lesotho.

Euro-2016 - Qualifications

Choc Pays-Bas-Islande, l'Italie peut rebondir



Les Pays-Bas, malmenés dans la campagne qualificative pour l'Euro-2016, doivent s'imposer aujourd'hui contre l'Islande pour recoller au classement, tandis qu'il peut encore rêver à la qualification avant de recevoir Andorre. L'Islande va-t-elle perdre la tête ? Surprenant leader de ce groupe relevé, le pays nordique effectue jeudi un déplacement périlleux aux Pays-Bas. Battus 2-0 au match aller, les Néerlandais restent depuis sur trois matches sans défaite. Les troisièmes de la dernière Coupe du Monde peinent néanmoins à convaincre lors de cette campagne de qualifications, et ne sont que troisièmes avec cinq points de retard sur l'Islande. En fonction des résultats, cette dernière pourrait être qualifiée pour sa première phase finale dès les matches de septembre. La deuxième place est occupée par la République tchèque, qui reçoit le Kazakhstan, alors que la Turquie reçoit la Lettonie. Le Pays de Galles, qui compte

trois points d'avance sur son premier poursuivant, est un solide leader dans ce groupe B et peut valider sa participation à l'Euro dès ce week-end. Mais son adversaire de jeudi, Chypre, ainsi que la Belgique, Israël et la Bosnie se tiennent en trois points avant cette septième journée. La Belgique aura fort à faire en recevant une Bosnie-Herzégovine dangereuse, portée notamment par son attaquant Edin Dzeko et son meneur de jeu Miralem Pjanic. En marquant tous deux lors du choc de Serie A opposant l'AS Rome à la Juventus Turin ce week-end (2-1), les deux hommes ont montré qu'ils étaient en forme. La tâche s'annonce a priori plus aisée pour Israël, qui, 4^e avec 9 points avant de recevoir la lanterne rouge, Andorre, peut encore raisonnablement rêver à la première participation de son histoire à une phase finale d'Euro de football. Tenus en échec par la Croatie lors de la précédente journée, les Italiens, finalistes de la précédente

édition, restent menacés par la Norvège. Cette dernière est troisième à deux longueurs avant son déplacement en Bulgarie, tandis que l'Italie compte deux points de retard sur le leader croate. A quatre journées de la fin des qualifications, l'Italie devrait toutefois logiquement empocher trois points face à la modeste île de Malte, lanterne rouge de ce groupe. Tout comme la Croatie, elle pourrait se qualifier après son match de dimanche, face à la Bulgarie, en cas de mauvais résultats de ses poursuivants.

Aujourd'hui à 19h45

Turquie	Lettonie
Pays-Bas	Islande
République tchèque	Kazakhstan
Belgique	Bosnie-Herzégovine
Chypre	Pays de Galles
Israël	Andorre
Bulgarie	Norvège
Italie	Malte
Azerbaïdjan	Croatie (17h00)

MO Béjaïa

Geiger veut entretenir la dynamique

M. Zeggai

Le Mouloudia de Béjaïa, véritable révélation l'an dernier après avoir surpris les observateurs et défrayé la chronique, aspire à confirmer son parcours exceptionnel réalisé la saison écoulée. C'est d'ailleurs pour cette raison que les dirigeants ont opté pour le recrutement de treize nouveaux éléments effectuant une véritable révolution, mais en fonction des besoins du staff technique, a-t-on indiqué. Il s'agit des Meliani (ex-ASO Chlef), Boukria (ex-ESS), Daif (ex-ASO Chlef), Hadji (ex-CSC), Tedjar (ex-ASO Chlef), Mebarki (ex-USMH), Maamar Youcef (ex-RCR), Lakhdari (ex-ASO Chlef), Belkacemi (ex-USMMH), Khadir (ex-MCA), Bendjelloul (espoir ex-ASMO) et deux Sénégalais, Ndoï Mohamed Waliou et Fallou Gallas Wade. En revanche, le club a perdu les services de trois joueurs clés, à savoir le keeper Mansouri, de retour à l'USMA après un prêt, Rahal (JSK), Dehouche (MCEE) et Guedjali (CAB-BA) en plus de l'entraîneur Abdelkader Amrani.

Lors de ce nouvel exercice, le MOB a bien négocié son début de championnat avec cinq points à son escarcelle en trois matches joués. Ceci dit, le MO Béjaïa semble bien parti pour rester sur la dynamique enclenchée lors de la saison écoulée au

cours de laquelle les «Crabes» ont terminé vice-champions d'Algérie et remporté la Coupe d'Algérie, le premier titre de leur histoire. « Jouer les premiers rôles en championnat et aller le plus loin possible en Ligue des champions et défendre notre trophée en Coupe d'Algérie », tels sont les principaux objectifs du président du club Aboubakeur Ikhlef et de ses proches collaborateurs. Cependant, le changement intervenu au niveau du staff technique avec l'arrivée du Suisse Alain Geiger qui n'est plus à présenter, est une bonne chose à condition de lui accorder du temps. A propos de la préparation d'intersaison, tout le monde au sein de la direction s'est dit satisfait par le déroulement des deux stages effectués en Tunisie avec une série de matches amicaux qui ont permis au staff technique d'apporter des réglages nécessaires et de dégager le onze type.

Pour cela, Geiger dispose d'un effectif assez étoffé pour peu qu'il trouve le meilleur équilibre au sein d'un groupe qui a prouvé ses grandes dispositions pour tenir la dragée haute aux grosses cylindrées. Avec des dirigeants dévoués, des joueurs sans le moindre complexe et des milliers de Crabes derrière, le MOB possède autant d'atouts pour refaire parler de lui dans un proche avenir.

MC Oran

Le Gambien Alieu Darbo enfin qualifié

L'international gambien, Alieu Darbo, a été enfin qualifié par la Ligue de Football Professionnel (LFP) pour porter les couleurs du MC Oran cette saison.

Darbo, qui joue au poste de milieu offensif, avait rejoint le club phare de la capitale de l'Ouest algérien en juillet passé, sans pouvoir bénéficier de sa licence pour des raisons administratives. Le joueur est désormais

autorisé à participer au prochain match de sa nouvelle équipe sur le terrain de l'USM Alger, prévu le 15 septembre dans le cadre de la 4^e journée du championnat. Avant cela, Darbo est concerné par la rencontre de la sélection de son pays face à son homologue camerounaise dimanche prochain dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017) au Gabon.

Voile - Coupe d'Algérie par équipes
L'ARB El-Marsa s'adjuge le trophée à Sidi Bel-Abbès

Kadiri M.

Pendant trois journées, le lac de Sidi Mohamed Benali, situé à moins de deux kilomètres de Sidi Bel-Abbès, a abrité la Coupe d'Algérie par équipes dans une ambiance conviviale, en présence des officiels de la FAV, des autorités de la wilaya et le wali qui a tenu à suivre la phase finale. Conformément au pronostic établi par les spécialistes, c'est le Club Nautique de l'ARB El-Marsa d'Alger qui a remporté le trophée «Optimist», devant le CN Tipaza, alors que la troisième place est revenue aux Oranais de Cap Falcon. Selon les spécialistes présents à ce ren-

dez-vous sportif, la compétition a répondu à l'attente et fut d'un niveau appréciable. Pour ce qui est de la cérémonie de distribution des trophées elle s'est déroulée en soirée dans une ambiance de fête. Cette première à Sidi Bel-Abbès permettra aux organisateurs de vulgariser davantage cette discipline.

Rappelons que l'ARB El-Marsa représentera l'Algérie à la compétition internationale de voile par équipes organisée chaque année à Venise (Italie). A retenir aussi que le championnat d'Afrique de voile série «Optimist», réservé aux moins de 15 ans, aura lieu du 30 septembre au 10 octobre prochains à Oran.

AIR ALGÉRIE

Jeudi	
Vol	Départ
Oran - Alger	08h50
Oran - Alger	11h20
Oran - Alger	16h25
Oran - Alger	20h15
Oran - Ouargla	07h00
Oran - In Amenas	07h00
Oran - Adrar	09h00
Oran - Annaba	15h30
Oran - Ghardaïa	15h10
Oran - Tamanrasset	15h10
Alger - Oran	07h00
Alger - Oran	10h00
Alger - Oran	13h20
Alger - Oran	18h25
Alger - Oran	20h30
Ouargla - Oran	14h00
In Aménas - Oran	11h50
Adrar - Oran	12h05
Annaba - Oran	18h10

Vendredi	
Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	10h50
Oran - Alger	13h25
Oran - Alger	13h15
Oran - Alger	14h50
Oran - Alger	19h00
Oran - Alger	19h00
Oran - H. Messaoud	09h00
Oran - Constantine	15h30
Alger - Oran	09h00
Alger - Oran	13h00
Alger - Oran	17h10
Alger - Oran	20h30
H. Messaoud - Oran	11h45
Constantine - Oran	17h50
Tamanrasset - Oran	08h00
Ghardaïa - Oran	11h00

INTERNATIONAL

Jeudi	
Vol	Départ
Oran - Alicante	07h25
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Barcelone	08h25
Oran - Lyon	09h00
Oran - Casablanca	12h10
Oran - Paris-(CDG)	14h00
Oran - Marseille	15h25
Oran - Toulouse	15h45
Oran - Jeddha	17h40

Vendredi	
Vol	Arrivée
Alicante - Oran	10h40
Paris-Orly - Oran	14h10
Barcelone - Oran	12h05
Lyon - Oran	14h20
Casablanca - Oran	16h10
Paris-(CDG) - Oran	20h10
Marseille - Oran	20h00
Toulouse - Oran	19h45
Jeddha(j+1) - Oran	07h05

Vendredi	
Vol	Départ
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Toulouse	08h50
Oran - Marseille	09h00
Oran - Casablanca	14h00
Oran - Paris-CDG	14h00
Oran - Alicante	15h15
Oran - Medine	14h50

Vendredi	
Vol	Arrivée
Paris-Orly - Oran	14h10
Toulouse - Oran	12h50
Marseille - Oran	13h35
Casablanca - Oran	18h00
Paris(CDG) - Oran	20h10
Alicante - Oran	18h15
Madrid - Oran	18h30

AIGLE AZUR	
VOL	DEP/ARR
Mer / Jeu / Ven / Dim	
Paris-Orly - Oran	15h00 / 16h25
Mer / Ven	
Paris-CDG - Oran	15h15 / 16h45
Mer/Jeu/Ven/Dim	
Marseille - Oran	09h00 / 09h40
Jeu	
Mulhouse - Oran	15h15 / 16h35
Mer / Jeu / Ven / Dim	
Oran - Paris-Orly	17h40 / 21h00

الخطوط التونسية TUNISAIR	
Tunis/ Oran	Oran / Tunis
Arrivée	Départ
Lundi / Jeudi	
09h45	10h30



TRAIN

Départ	Arrivée
ORAN - ALGER	
06h25	11h29
08h00	12h30
12h30	17h39
15h00	19h30

ALGER - ORAN	
06h25	11h29
08h00	12h30
12h30	17h39
15h00	19h30

ORAN - MAGHNA	
07h30	11h05
12h50	16h22
16h00	19h42

MAGHNA - ORAN	
04h45	08h09
08h50	12h22
14h05	17h26

ORAN - RELIZANE	
17h15	18h47

RELIZANE - ORAN	
05h25	07h17

ORAN - BECHAR	
20h30	05h46

BECHAR - ORAN	
20h00	05h00

ORAN - CHLEF (AUTORAIL)	
16h15	18h22

CHLEF - ORAN (AUTORAIL)	
06h50	09h11

ORAN - TÉMOUCHENT	
08h10	09h11
17h02	18h03

TÉMOUCHENT - ORAN	
06h15	07h14
15h05	16h05

ORAN - SBA	
17h00	18h22

SBA - ORAN	
05h40	06h58



ALGÉRIE FERRIES	
septembre	
DÉPART	ARRIVÉE
ORAN / ALICANTE	
Jeu 03 - 18h00	Ven 04 - 07h00
Lun 07 - 23h00	Mar 08 - 07h00
Jeu 10 - 18h00	Ven 11 - 07h00
ALICANTE / ORAN	
Mer 02 - 19h00	Jeu 03 - 07h00
Ven 04 - 19h00	Sam 05 - 07h00
Lun 07 - 11h00	Lun 07 - 19h00
ORAN / MARSEILLE	
Mer 02 - 14h00	Jeu 03 - 15h00
Sam 05 - 12h00	Dim 06 - 13h00
Mer 09 - 12h00	Jeu 10 - 15h00
MARSEILLE / ORAN	
Lun 07 - 12h00	Mar 08 - 14h00
Ven 11 - 12h00	Sam 12 - 12h00

THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN



W Vendredi 04 septembre à 19h et samedi 04 septembre à 15h au T.R.O
El Assad Ouel Hattaba
Auteur : Mourad Senouci
Mise en scène : Samir Bouanani (T.R.O)

W Mardi 08 septembre à 18h au T.R.O
W Vendredi 11 septembre à 10h au T.R.O
«Ma Assghara Meni»
Auteur : Cheggag Safia
Mise en scène : Chaggag Safia et Boualem Abdelhafid (T.R.O)

W Mercredi 09 septembre à 14h au T.R.O
Après midi littéraire
Avec Haouat Abdeldjalil/ Haroun Ahmed Bessam Abderrahmane CHAOUKI/ Fatima BOUAJMIA/ BEKOUCH Abdellatif/ HAKIKI Abdokader (Union des Ecrivains Oran)

W Mardi 15 septembre à 15h au T.R.O
W Vendredi 18 septembre à 10h au T.R.O
«EN NAHLA»
Adapt et mise en scène : Abdelkhalek Houari

W Jeudi 17 septembre et vendredi 18 septembre à 18h au T.R.O
Dans le cadre de Constantine capitale de la culture arabe
«CIRTA»
Auteur : Chahla HARKAT
Mise en scène : Azzedine Abar

W Samedi 19 septembre à 18h au T.R.O
Dans le cadre de Constantine capitale de la culture arabe
SPECTACLE FRANÇAIS
O.N.C.I

W Mardi 22 septembre à 15h au T.R.O
W Vendredi 25 septembre à 10h et samedi 26 septembre à 15h au T.R.O
«WASSAM OUEL MALIKA»
Auteur : Azzedine AMARI
Mise en scène : Youcef GOUASMI (T.R.O)

W Mardi 29 septembre à 15h au T.R.O
«EN NAHLA»
Adapt : et mise en scène : ABDELKHALEK Houari (T.R.O)

CINÉMATÈQUE D'ORAN

W Aujourd'hui -14h30: «Il bidone»
De Federico Fellini Italie/ 1955 V.O STF
-17h00 : «Les nuits de Cabiria»
De Federico Fellini Italie /1957 V.O STF

W Samedi 05 septembre 2015 -14h30 : «Les nuits de Cabiria»
De Federico Fellini Italie /1957 V.O STF
-17h00 : «La strada» de Federico Fellini Italie /1954 V.O STF

W Dimanche 06 septembre -15h00 : Séance unique «La dolce Vita» de Federico Fellini Italie/1960 V.O STF

W Lundi 07 septembre -14h30 : «Juliette des esprits» de Federico Fellini Italie 1965 V.O STF
-17h00 : «Fellini Roma» de Federico Fellini Italie 1972 V.O STF

W Mardi 08 septembre -14h:30 : «Fellini Roma» de Federico Fellini Italie 1972 V.O STF
-17h00 : «La cite des femmes» de Federico Fellini l'Italie 1980 V.O STF

W Jeudi 10 septembre -14h30 : Femmes entre elles de Michelangelo Antonioni Italie 1955 V.O STF
-17h00 : «Blow-UP de Michelangelo Antonio Italie/1966 V.O STF

W Samedi 12 Septembre -14h30 : «Blow-UP de Michelangelo Antonio Italie/1966 V.O STF

MÉTÉO

AUJOURD'HUI	DEMAIN
ORAN	
Peu nuageux Max.28 -Min.21	Plutôt ensoleillé Max.27 -Min.19
MOSTAGANEM	
Peu nuageux Max.32-Min.21	Ensoleillé Max.31-Min.19
TLEMCEM	
Peu nuageux Max.31-Min.18	Ensoleillé Max.29-Min.17
MASCARA	
Plutôt ensoleillé Max.34-Min.19	Averses éparses Max.32-Min.18
TIARET	
Averses éparses Max.30 -Min.18	Plutôt ensoleillé Max.32 -Min.16
CHLEF	
Peu nuageux Max.33-Min.23	Peu nuageux Max.32-Min.18
BÉCHAR	
Ensoleillé Max.33- Min.26	Vent Max.38- Min.25
ALGER	
Averses éparses Max.29 -Min.22	Averses éparses Max.28 -Min.20
CONSTANTINE	
Très nuageux Max.31- Min.19	Peu nuageux Max.32- Min.18
ANNABA	
Très nuageux Max.29-Min.22	Peu nuageux Max.30-Min.21

COURRIER EXPRESS

KAZI - TOUR
Tlemcen: 0770.12.56.23/0770.91.38.05
Oran: 0770.61.65.31/0770.12.56.23
Bab Ezzouar : 0770.91.38.03-06
Mostaganem:0770.94.89.73
Sétif : 0770.78.13.26
El-Eulma : 0770.89.44.64

TRANSPORTEUR SAFIR

Oran - Alger: 061.20.20.45
Constantine: 072.45.78.62
El Eulma: 072.90.40.89
El Eulma - Sétif: 071.43.61.49

ANDERSON NATIONAL EXPRESS

Groupage marchandises
Oran :070.32.59.29 / 070.94.69.31
070.92.87.28 - Alger:021.51.33.44
Fax: 021.51.47.27

BRYA EXPRESS

Alger : 021.45.21.60
Oran : 041.32.33.46
Hassi. Messaoud : 0661.25.75.64

Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage

Billets	Achat	Vente
1 USD	97,66	103,63
1 EUR	107,89	114,50
1 CAD	75,37	79,98
1 GBP	152,31	161,64
100 JPY	78,96	83,79
1 SAR	26,04	27,63
1 KWD	322,42	342,34
1 AED	26,59	28,21
100 CHF	10.130,86	10.750,71
100 SEK	1.136,84	1.206,90
100 DKK	1.445,87	1.534,41
100 NOK	1.195,13	1.270,22
Chèques de voyage		
de voyage	Achat	Vente
1 USD	98,65	103,63
1 EUR	108,98	114,50
1 CAD	76,13	79,98
1 GBP	153,86	161,64
100 JPY	79,76	83,79
100 CHF	10.233,71	10.750,71
100 SEK	1.148,38	1.206,90



- 09.00 Bonjour d'Algérie (best of 2015)
- 10.00 Djourouh el hayet
- 10.30 Moudoun mina el aâlem
- 11.00 Dessin animé
- 11.20 Assrar el madhi II (07) rediff
- 12.00 Journal télévisé en français
- 12.25 El aahd e'tamine
- 13.40 Iktichaf el afaq
- 14.20 Adra'e el djabel
- 15.05 El wahm
- 16.45 Dessin animé
- 17.35 Algérie génies des lieux
- 18.00 Journal en amazigh
- 18.25 El badra II
- 19.00 Journal en français
- 19.25 Couscous bladi
- 20.00 Journal en arabe
- 20.45 Assrar el madhi II
Feuilleton algérien
- 21.30 Le feu et la cendre
Film algérien
- 23.05 Festival de la chanson Citadine



19.50 Gangster Squad



Avec Sean Penn, Ryan Gosling, Emma Stone, Giovanni Ribisi
A Los Angeles, en 1949, le gangster Mickey Cohen fait une fois de plus une démonstration de force à l'intention de ses concurrents de Chicago. Pendant ce temps, le sergent John O'Mara délivre une jeune femme des griffes des sbires de Cohen, attirant vers lui l'attention du chef Parker, qui lui demande de créer une équipe secrète pour lutter contre Mickey Cohen.



- 09.00 Bonjour d'Algérie (direct)
- 10.30 El badra II
- 11.00 Dessin animé
- 11.20 Assrar el madhi II
- 12.00 Journal en français
- 12.25 Massadjid oua tarikh
- 13.20 Prière du vendredi (direct)
- 13.45 Abdelkader Guessoum
- 14.15 Réflexions
- 15.00 Oom wel'aab
- 15.50 Le medecin du village
- 17.05 Dessin animé
- 17.25 Algérie mémoire et miroir
- 18.25 El badra II
- 19.00 Journal en français
- 19.25 Point culturel
- 20.00 Journal en arabe
- 20.45 Assrar el madhi II
Feuilleton algérien
- 21.30 C'est son show



19.50 Thalassa



- Marseille, plus belle la mer
Présenté par Georges Pernoud
L'émission célèbre ses 40 ans tout au long de la saison, en commençant par Marseille, théâtre de la première émission. Avec ses 2 600 ans d'histoire, ses 57 kilomètres de côte, la cité phocéenne est l'une des plus belles villes de France, loin de sa mauvaise réputation. Rencontres avec des personnalités marseillaises comme Marc Pietri, promoteur immobilier qui construit plusieurs tours sur le front de mer, ou Brahim Timricht, moniteur de kayak, qui emmène les jeunes des quartiers à la plage.



JEUDI



19.55 Le mystère du lac



Saison 1 - Episode 1
Avec Barbara Schulz, Cyril Lecomte, Lannick Gautry, Marie-Anne Chazel
Capitaine à la Crim' de Paris, Lise Stocker retourne dans sa ville natale pour rendre visite à sa mère atteinte de la maladie d'Alzheimer. La veille, Chloé, la fille de l'une de ses amies, a disparu lors de la fête du village dans les mêmes conditions que deux camarades de Lise quinze plus tôt. La policière commence à enquêter.



19.55 Bones



Saison 10 - Episode 17
- Trop jeune pour mourir
Avec Emily Deschanel, TJ Thyne, David Boreanaz, Michaela Conlin
Le corps d'une jeune femme a été trouvé dans les bois par un homme qui a pris la fuite. Il pourrait s'agir de celui de Molly Delson, une adolescente portée disparue depuis quelque temps. Les parents sont d'autant plus bouleversés lorsqu'ils apprennent la nouvelle que Bones a détecté sur elle des signes de maltraitance.



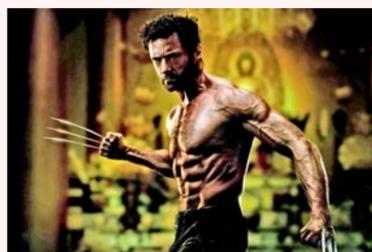
19.57 Envoyé spécial



Présenté par Guilaïne Chenu, Françoise Joly
Placements sur Internet : la ruine à portée de clics. Des dizaines de sites proposent des placements en faisant miroiter des gains rapides et faciles. Enquête en Bulgarie, à Chypre et en Israël • Le collègue qui dénote. A Niort, dans les Deux-Sèvres, au collège Gérard-Philippe, les enseignants ont décidé de supprimer les notes.



19.45 Wolverine : le combat de l'immortel



Avec Hugh Jackman, Tao Okamoto, Rila Fukushima, Famke Janssen
Après les événements tragiques qui ont vu mourir plusieurs X-Men dont Jean Grey, Logan vit en emite dans la forêt, hanté chaque nuit par d'horribles souvenirs de son passé. Au cours d'une rixe dans un bar, il fait la connaissance de Yukio, une Japonaise, qui l'emmène au Japon retrouver Yashida, une ancienne connaissance.



19.58 Wayward Pines



Saison 1 - Episode 3
- Justice pour tous
Avec Matt Dillon, Juliette Lewis, Carla Gugino, Justin Kirk
Beverly Brown fait l'objet d'une opération punitive sanglante menée par le shérif Pope pour avoir transgressé les règles de la ville. Bouleversé, Ethan se rend chez Kate pour lui demander des comptes sur son implication dans ces pratiques meurtrières. La jeune femme lui conseille de conserver sur lui sa puce de pistage pour ne pas se faire repérer.

22.00 American Nightmare 2 : Anarchy



Avec Frank Grillo, Kiele Sanchez, Zach Gilford, Zoë Soul
La «Purge», nuit de terreur durant laquelle tous les crimes sont autorisés, va commencer. Eva, serveuse, se terre chez elle avec sa fille et son père. De leur côté, Shane et Liz tombent en panne de voiture. Tandis que Leo, suréquipé, sillonne les rues pour retrouver l'assassin de son fils, l'appartement d'Eva est attaqué...



VENDREDI



19.35 Portugal / France



- Match amical 2015
Les Bleus de Paul Pogba ont accumulé les contre-performances lors de leurs matchs amicaux de 2015. Un sursaut d'orgueil est attendu contre les Portugais. Face aux coéquipiers de Cristiano Ronaldo, leaders de leur groupe après 5 journées, l'équipe de France n'aura pas la tâche facile. Les Lusitaniens sont sur une bonne dynamique et n'ont pas l'intention de lever le pied.



19.55 NCIS



Saison 12 - Episode 2
- Tuer le messager
Avec Mark Harmon, Sean Murray, Michael Weatherly, Pauley Perrette
Le corps d'un officier de la Navy est trouvé dans un parc, à proximité de la Maison-Blanche. La victime était un capitaine de corvette travaillant au Pentagone ; il était attendu par le président des Etats-Unis pour une réunion privée. Les agents doivent déterminer si son meurtre est lié à une série d'agressions survenues dans le secteur.



19.55 Les petits meurtres d'Agatha Christie



- Un meurtre est-il facile ?
Avec Samuel Labarthe, Anne Benoit, Blandine Bellavoir, Elodie Frenck
Fatiguée de tirer le diable par la queue, la localière Alice Avril accepte la demande en mariage d'Emile Deboucke, un riche industriel du textile, bien plus vieux qu'elle. Quant à Marlène, ne supportant plus les remarques désobligeantes du commissaire Laurence, elle démissionne et quitte la mort dans l'âme son dieu vivant.



19.45 The Call



Avec Halle Berry, Abigail Breslin, Morris Chestnut, Michael Eklund
Jordan Turner est une opératrice expérimentée du service des urgences de Los Angeles. Habitée à gérer les situations difficiles, elle est bouleversée quand Leah Templeton, une adolescente, est enlevée alors qu'elle était en ligne avec elle pour tenter de lui apporter de l'aide. Le lendemain, le corps de Leah est retrouvé dans une décharge.



19.59 On a marché sur Bangkok



Avec Kad Merad, Alice Taglioni, Peter Coyote, Claude Perron
Juste avant de mourir, un ami de Serge, animateur d'une émission d'investigation ringarde, lui demande de retrouver un archiviste de la NASA. Ce dernier aurait des informations sur la mission Apollo 11. Pour cela, il part pour Bangkok, en compagnie de Natacha, une jeune femme dynamique.



19.40 Les Schtroumpfs 2



Avec Hank Azaria, Jayma Mays, Brendan Gleeson, Neil Patrick
Le machiavélique sorcier Gargamel a créé Vexy et Hackus, deux créatures qui ressemblent aux Schtroumpfs appelées les Canailles. Son but ? Exploiter la magique essence des personnages bleus. Quand il découvre que seule la Schtroumpfette peut transformer les Canailles en vrais Schtroumpfs, Gargamel kidnappe cette dernière et l'emmène à Paris.

Turquie : 12 migrants syriens morts noyés



At moins 12 migrants syriens se sont noyés mercredi au large de la Turquie lors du naufrage de deux embarcations qui tentaient de rallier l'île grecque de Kos depuis la ville côtière turque de Bodrum, a-t-on appris de source officielle. Un premier bateau parti de Bodrum pour Kos avec 16 migrants à son bord a coulé dans les eaux internationales tôt mercredi matin, a indiqué à l'AFP un responsable des garde-côtes turcs s'exprimant sous couvert d'anonymat. Alertés par les cris des naufragés, les garde-côtes turcs sont rapidement intervenus et ont pu sauver trois migrants, selon la même source. Ils ont également repêché sept corps sans vie. Six autres passagers ont été portés disparus. Un autre bateau transportant six migrants syriens à destination de l'île de Kos a également chaviré au large de la station balnéaire turque, a ajouté ce même responsable. Deux d'entre eux ont perdu la vie dans le naufrage et deux autres ont pu être sauvés. Une opération était en cours pour tenter de retrouver les deux derniers passagers.

Cinq soldats tués dans une explosion à Benghazi

Cinq membres des forces spéciales du gouvernement libyen reconnu par la communauté internationale ont été tués mardi dans l'explosion d'un engin piégé à Benghazi, dans l'est du pays, a rapporté l'agence de presse Lana, citant un porte-parole militaire. Ce dernier a précisé que les cinq hommes avaient été tués par l'engin piégé alors qu'ils avançaient dans une zone dans le sud-est de Benghazi, précisant qu'ils étaient des membres des forces spéciales. Le même porte-parole avait déjà fait état lundi de la mort d'un commandant des forces spéciales dans l'explosion d'une mine dans cette même ville. Et la veille, quatre soldats avaient été tués dans des affrontements violents avec la branche libyenne de l'organisation autoproclamée Daech.

Décès de Belkacem Bouteldja

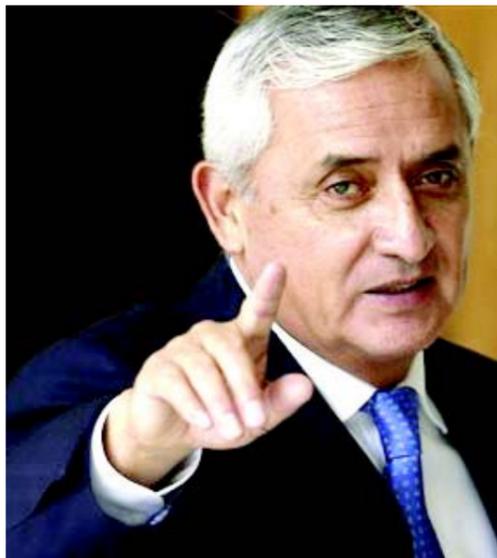


Le chanteur Belkacem Bouteldja, considéré comme un des pionniers du Raï, est décédé mardi soir à l'hôpital universitaire d'Oran à l'âge de 68 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris hier mercredi auprès de l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (Onda). Né en 1947 dans le quartier populaire d'El Hamri à Oran, Belkacem Bouteldja se fait connaître dès 1965 avec la chanson "Galtlek Zizia", une reprise du patrimoine musical marocain qui fera son succès aux côtés d'autres titres comme "Milouda". Il contribue avec le chanteur et musicien Houcine Bellemou à moderniser la chanson Raï, notamment par l'introduction d'instrument comme le saxophone et la trompette. Hospitalisé depuis juillet dernier au CHU d'Oran, l'artiste avait confié récemment au quotidien "El Watan" la grande "précarité" dans laquelle il vivait depuis son retrait de la scène en 1985. Le défunt a été inhumé au cimetière d'Aïn El Baida.

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

Guatemala : le président, accusé de corruption, perd son immunité



Une foule de Guatémaltèques enthousiastes a célébré mardi la levée historique de l'immunité du président Otto Pérez, qui sera désormais poursuivi pour corruption, dans un climat de protestation populaire inédit dans le pays. Spontanément, des centaines d'habitants ont accouru devant le Parlement, qui venait d'approuver à 16H30 (22H30 GMT) le retrait du bouclier judiciaire du président conservateur, grâce au vote à l'unanimité des 132 députés présents (sur 158 que compte l'assemblée). C'est la première fois dans l'histoire du Guatemala qu'un président perd sa protection judiciaire, ouvrant la voie à des poursuites à son encontre, pendant lesquelles il pourra rester à son poste sauf si un juge décide son placement en détention provisoire. Dès mardi soir, la justice lui a interdit de sortir du territoire. "Il existe toujours le risque et la possibilité qu'il puisse abandonner le pays", a expliqué la procureure générale Thelma Aldana sur une télévision locale, soulignant que M. Pérez est désormais "un citoyen ordinaire pour le système judiciaire, même s'il continue d'exercer comme président".

50 soldats de l'UA présumés tués dans l'attaque de leur base en Somalie

At moins 50 soldats ougandais de la Force de l'Union africaine (Amisom) auraient été tués lors de l'attaque mardi de leur base du sud de la Somalie par les islamistes shebab, selon des militaires occidentaux incorporés à l'Amisom. "Les estimations sont qu'au moins 50 militaires de l'Amisom ont été tués", dans l'attaque de la base de Jalane, dont les shebab se sont un temps rendus maîtres, indique une note rédigée à l'intention de diplomates et consultée par l'AFP mercredi. Au total "une centaine de soldats de l'Amisom manquent à l'appel, ce qui ne veut pas dire qu'ils sont morts", poursuit cette note, estimant que certains sont toujours cachés dans les environs du camp, repassé mardi soir sous le contrôle de la Force africaine. Ce bilan rejoint celui des



shebab, qui ont revendiqué l'attaque et affirmé avoir tué une cinquantaine de soldats de l'Amisom. Mardi soir, l'Amisom avait indiqué être toujours "en train de d'évaluer le nombre de tués et les

dégâts". Selon un porte-parole de la Force, environ 150 militaires ougandais ainsi que des soldats de l'Armée nationale somalienne étaient stationnés dans cette base.

18 Turcs enlevés à Bagdad

Dix-huit employés d'une entreprise de travaux publics turque ont été enlevés par des hommes armés et masqués sur un chantier de Bagdad, un enlèvement qui pourrait être crapuleux ou politique. Plusieurs dizaines de ressortissants turcs ont été kidnappés puis libérés en Irak par le groupe extrémiste Etat islamique (Daech) au cours des derniers 18 mois.

Mais ce dernier enlèvement est survenu dans un fief des forces paramilitaires chiites qui soutiennent les forces gouvernementales dans leur combat contre les

djihadistes sunnites de Daech.

Les 18 Turcs travaillaient sur le chantier d'un stade de football dans le quartier de Sadr City, dans le nord de la capitale lorsqu'ils ont été enlevés dans la matinée par des inconnus circulant à bord de pick-up.

"Nous avons été informés que les travailleurs turcs avaient été séparés de ceux d'autres nationalités au moment de l'enlèvement et qu'ils avaient été spécifiquement visés", a précisé un porte-parole du ministère turc des Affaires étrangères, Tanju Bilgiç.



8 morts dans l'incendie d'un immeuble à Paris



Huit personnes, dont deux enfants, sont mortes tôt mercredi dans l'incendie d'un immeuble d'habitation dans le nord de Paris, le plus grave depuis 2005 dans la capitale, la piste criminelle étant privilégiée. Il "est trop tôt pour déterminer les causes" du feu, désormais maîtrisé, a déclaré sur les lieux du drame le ministre français de l'Intérieur Bernard Cazeneuve. Mais le parquet de Paris a dit à l'AFP avoir chargé la brigade criminelle de la police judiciaire parisienne de l'enquête, une saisine qui signifie que la piste criminelle est privilégiée. "Tout est mis en œuvre pour faire la lumière sur l'origine de ce drame", a assuré le président François Hollande dans un communiqué.

Deux départs de feu se sont succédés, à deux heures d'intervalle dans la nuit de mardi à mercredi, dans ce même immeuble du 18e arrondissement de Paris, et il y a donc eu "deux interventions différentes à la même adresse", à 02H23 et 04H30, a dit sur place un porte-parole des pompiers de Paris, Gabriel Plus.

Le film iranien sur le Prophète divise



Le grand Mufti d'Arabie saoudite, cheikh Abdel Aziz al-Cheikh, a jeté l'anathème sur le film "Mohamed" sorti la semaine dernière en Iran, estimant qu'il était "hostile à l'islam". "C'est un film païen et une œuvre hostile à l'islam", a lancé le mufti dans une déclaration publiée mercredi par le quotidien Al-Hayat, ajoutant que sa projection était "illicite selon la charia". "C'est une distorsion de l'islam", a encore dit le plus haut dignitaire religieux de l'Arabie saoudite, chef de file de l'islam sunnite. Sorti fin août en Iran, "Mohamed", un long métrage réalisé par le cinéaste iranien Majid Majidi, raconte la vie d'enfant du prophète de sa naissance à l'âge de 13 ans. L'ambition du réalisateur est de casser "l'image violente" de l'islam projetée à travers le monde par les groupes armés djihadistes. Il espérait aussi que son film puisse "unir" et non diviser les musulmans sunnites et chiites qui se déchirent pourtant dans plusieurs pays de la région, de l'Irak au Yémen en passant par la Syrie.

EDITORIAL

Par Moncef Wafi

PAS DE PARTI POUR MEZRAG

Emboitant le pas à son ministre de l'Intérieur, Sellal a été clair, hier, en affirmant que Madani Mezrag, l'ancien émir national de l'AIS, «ne peut créer un parti politique». Une déclaration qui aura le mérite de clarifier une situation où une simple volonté exprimée a pris des proportions insoupçonnables. Le Premier ministre s'appuie sur la loi, comme l'a fait précédemment Bedoui, pour répondre et rassurer une partie de l'opinion publique en déclarant notamment qu'«il n'y aura aucun retour en arrière» à propos de l'annonce faite par Mezrag de créer un parti politique.

Dans cette affaire, le gouvernement s'appuie exclusivement sur les articles de la charte pour la paix et la réconciliation qui leur évite toute explication maladroite en direction des parties en jeu. Le gouvernement semble dire que la non-délivrance d'un agrément pour un parti politique des anciens du FIS et de son aile armée n'est pas de leur responsabilité mais incombe à la loi. Une belle manière de se défaire alors que le pouvoir s'est mis lui-même dans le pétrin en réhabilitant politiquement le parti dis-

sous et sa branche armée lorsque Sahnouni, l'un des historiques du FIS, et Mezrag ont été reçus par le ministre d'Etat, directeur de cabinet à la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, dans le cadre des consultations sur le projet de la révision de la Constitution.

Même si la Présidence avait voulu tenir secret la rencontre, c'est El Hachemi Sahnouni, invité en tant que «personnalité nationale», qui l'a lui-même révélé. Et c'est de là qu'est née apparemment la décision de créer ce nouveau parti. En effet, dans le sillage de cette entrevue avec l'ancien chef du gouvernement, Madani Mezrag avait évoqué un nouveau Front dans le sillage de la nouvelle Constitution. «Notre décision de dialoguer avec le pouvoir est souveraine et vous allez voir que le Front qui sera créé après la Constitution ne sera pas le FIS d'aujourd'hui», avait-il alors expliqué. Le lien

a été vite fait sur un probable retour des anciens du FIS sur la scène politique non plus sous la bannière du parti dissous, mais sous une autre appellation. Une déclaration qui, rappelons-le, avait fait le buzz et poussé déjà Sellal à réagir en déclarant officiellement exclure un quelconque retour de l'ex-FIS aux affaires.

Malgré les précautions prises par l'Etat lors de ces rencontres d'Ouyahia, en invitant les anciennes figures de proue de la formation islamiste à venir sous l'étiquette de «personnalités nationales», pour justement éviter de réhabiliter le FIS, le mal était déjà fait. Rappelons qu'Abdelkader Boukhamkham, un autre historique du parti, avait décliné l'invitation à El Mouradia, s'étonnant de se voir invité sous une autre étiquette que celle de «dirigeant et membre fondateur du Front islamique du salut». Alors que nous apprend cet épisode de parti voulu par Mezrag ? La scène politique et l'opinion publique ont une mauvaise mémoire, pour ne pas dire sélective et qu'à force de prêter le flanc, l'Etat se retrouvera tôt ou tard à gérer des situations explosives.